

DRAME KURDE: LE VOYAGE D'UNE VIE

Notre envoyée spéciale en France, PAGE B1

SUR LES TRACES DE MÉLANIE TURGEON

Michel Blanchard en Suisse, PAGE G5

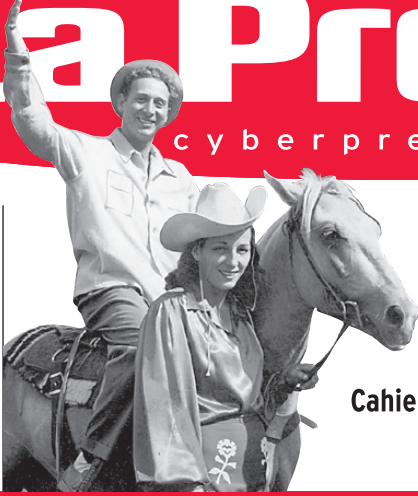
La Presse

cyberpresse.ca



Gainsbourg, mort... ou vif? Vif!

Arts+Spectacles, page D1



Les souvenirs du poète

Cahier Plus, pages B6 et B7

Les dessous de la veuve

Cahier Cinéma, page C1

Juliette Binoche

MONTRÉAL | SAMEDI 24 FÉVRIER 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 124 > 218 PAGES > 13 CAHIERS

2 \$ TAXES EN SUS | ÎLES-DE-LA-MADELINE 2,50 \$ | FLORIDE 2,60 \$ U.S.

UN SIGNE DES TEMPS!



PHOTO PC

Le camp d'entraînement des Expos s'est ouvert officiellement hier à Jupiter, en Floride. Felipe Alou (à gauche) a reçu 54 des 55 joueurs invités (le Dominicain Guillermo Mota manquant à l'appel pour des problèmes de visa). En belle forme, Felipe s'est entretenu avec le vétéran Tim Lincecum, après deux ans d'absence des majeures, tente d'obtenir un poste régulier avec l'équipe avec laquelle il a passé les 10 premières années (1979-1989) de sa brillante carrière. Felipe dit retrouver une équipe en meilleure santé et plus expérimentée que l'an passé: «J'ai dit aux joueurs de ne pas se fier aux prédictions des experts...» À lire en page G5.

Le ministre Gagliano nie

L'opposition demande une enquête

GILLES TOUPIN

OTTAWA — L'opposition a demandé hier aux Communes que le ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, soit relevé de ses fonctions tant et aussi longtemps qu'une enquête indépendante n'aura pas été faite sur l'intervention de son bureau dans le dossier d'immigration de la femme du mafioso italien Gaetano Amodeo.

«Le ministre peut-il convenir qu'il devrait être relevé de ses fonctions (...), a demandé en Chambre le député bloquiste d'Hochelaga-Maisonneuve, Réal Ménard,

«tant et aussi longtemps qu'une enquête indépendante n'aura pas été faite et qu'on aura toute la lumière sur cette question? C'est une question d'honnêteté et d'intégrité.»

Le ministre Alfonso Gagliano, le plus influent ministre fédéral au Québec, a nié hier dans un communiqué «être intervenu de façon directe ou indirecte dans le cas de M. Gaetano Amodeo».

Voir GAGLIANO en A2

LE DOPAGE SPORTIF

Reste l'éducation... Et vite!

STÉPHANIE MORIN

ON S'EN DOUTAIT. Ni les tests inopinés, ni les sanctions, ni la répression n'ont apporté les résultats escomptés; pour espérer régler le problème du dopage sportif, il faut désormais choisir l'éducation. Et il faudra faire vite...

Car croyez-le ou non, la folie de la victoire à tout prix et la recherche du corps parfait poussent les jeunes athlètes à consommer des produits aujourd'hui bannis... dans l'alimentation des bovins!

Certaines hormones de croissance et suppléments alimentaires couramment utilisés contiennent en effet des farines animales, celles-là mêmes qu'on croit responsables de la maladie de la vache folle.

On a fait grand cas des suppléments alimentaires lors de cette première journée de la conférence sur le dopage sportif chez les jeunes au Canada, qui se tient jusqu'à demain à l'hôtel Delta de Montréal.

Voir ÉDUCATION en A2

Pas de rabais

Air Canada a retiré hier trois tarifs à rabais offerts depuis le 13 février, au départ de Halifax, évitant ainsi d'être frappée d'une ordonnance provisoire du Bureau de la concurrence lui interdisant de pratiquer ces prix réduits. C'est le transporteur régional CanJet qui avait demandé aux autorités d'intervenir après qu'Air Canada eut abaissé ses propres tarifs jusqu'au niveau de sa nouvelle concurrente. Air Canada cherchait ainsi à nous faire disparaître, avait alors estimé la direction de l'entreprise de Halifax.

Voir nos informations en F1

Le savoir à distance en plein essor

MARC THIBODEAU

La bibliothécaire de l'Université d'Athabasca a tout intérêt à connaître sa géographie si elle veut répondre efficacement aux demandes d'emprunt puisqu'elles peuvent lui parvenir de tous les pays et même des océans, comme en témoigne l'envoi récent d'un recueil sur un navire flottant dans l'Arctique.

Il faut dire que l'établissement n'a rien du campus traditionnel. Perdu dans le nord de l'Alberta, en pleine région rurale, on n'y trouve aucun étudiant, car ils poursuivent leur formation à distance en mettant largement à profit les nouvelles possibilités de communication offertes par Internet.

Les cérémonies de remise des diplômes y prennent une importance toute particulière puisque c'est généralement la première fois que les professeurs voient leurs étudiants en chair et en os, parfois après avoir échangé avec eux durant de longues années par téléphone ou courrier électronique.

L'institution n'est évidemment

pas la seule qui s'intéresse à cette forme novatrice de formation. Au Québec, la Télé-Université ainsi qu'une poignée d'établissements traditionnels multiplient les initiatives et lorgnent avec envie le «marché» international de l'éducation qui est en train de se développer.

Ils doivent livrer bataille aux autres universités nord-américaines pour accroître leurs revenus et conserver leur propre clientèle. Bien que la barrière linguistique et le coût prohibitif des cours en ligne offerts par les universités de prestige freinent considérablement pour l'heure toute percée au Québec, la lutte est appelée à prendre de l'importance.

Le courant de l'éducation à distance est en effet en pleine expansion, notamment chez nos voisins du Sud, où plus d'un million d'étudiants auraient déjà adopté cette méthode de formation.

De prestigieuses institutions comme l'Université Stanford, la Columbia Business School et la London School of Economics ont

notamment uni leurs forces l'année dernière pour lancer une université en ligne de haut calibre, baptisée uNext, qui se targue de pouvoir livrer une éducation de qualité «mondiale» n'importe où sur le globe.

Au Canada, des dizaines de milliers de personnes font aussi appel à la formation à distance et le phénomène tend à gagner rapidement en importance. Dans un rapport rendu public il y a deux semaines, un comité consultatif mis sur pied par Industries Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation pressait les universités du pays et les différents ordres gouvernementaux d'accroître massivement leurs efforts dans le domaine de l'apprentissage en ligne.

Les élèves du primaire et du secondaire du Québec n'échapperont pas non plus à cette vague même si les services de formation à distance sont réservés pour l'heure aux adultes.

Voir SAVOIR en A2

Un campus universitaire sans étudiants: à lire en page A21

NOS CHRONIQUEURS

>PIERRE FOGLIA

Bébé reviendra le 23 mars
PAGE A5

>LYSIANE GAGNON

Deux départs et une fin de règne
PAGE A19

>LOUISE COUSINEAU

Un nouveau téléroman de Lise Payette
PAGE D2

>MICHEL GIRARD

Nortel et les gourous de la BN
PAGE F4

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	Loteries	A2, B9
cahiers C et D	Monde	A24-A30
- horaires-spectacles D16	Mon toit	cahier J
- Télé-horaire D2	Mots croisés	H21, H24
Actualités A21	Mot mystère	H21
Avis H23	Ni bête ni méchant	H23
Bridge C11	Petites annonces	E1
Carrières cahier I	- immobilier	E1-E6
- formation I21, I22	- marchandises	E6
Décès B10, B11	- emplois	E6, G8
Échecs H23	- automobile	G10, G11
Économie F1 à F12	- affaires	F5
Éditorial A18	Philatélie	H23
Encans C11	Plus	cahier B
Êtes-vous observateur? H24	Politique	A6-A9
Feuilleton Forum A19	Restaurants	D18
Horoscope H21	Vacances-voyage	cahier H
Jardiner J20	Vin	D19
	Sports	cahier G

MÉTÉO

Voir B9

Ensoleillé
Maximum -7 > minimum -10

6 21924 45678 2

1
3
4

jaibesoindevacances.com • voyagesdaffaire.com • jaibesoindevacances.com • Tél.: (514) 858-0011 • 1 888 302-6221

à partir de

Floride 299 \$	Club Med 1099 \$	Puerto Vallarta 1 098 \$	Varadero 1 098 \$
Martinique 599 \$	Playa Blanca 1 098 \$	Cancun 1 198 \$	Cayo Coco 1 148 \$
Vancouver 499 \$	Huatulco 1649 \$	Puerto Plata 998 \$	Margarita 1 168 \$
Paris 599 \$	Ixtapa 1830 \$	Punta Cana 1 248 \$	Managua 1 228 \$
Haiti 419 \$	Boucaniers 1999 \$	Santo Domingo 1 098 \$	San Andres 1 298 \$

Las Vegas 3 nuits 699\$

Destination primeur
Vol, auto & appartement

Escapade au Portugal
1 sem. 924\$ 2 sem. 1224\$

Sandals tout inclus
Jamaïque 1469\$

ROYAL
Essayez la classe
ROYAL Plus

2918532 Photos du Québec

DEMAIN DANS LA PRESSE

Choisir son heure

À défaut de choisir la façon dont on quittera ce monde, pourrait-on au moins en choisir l'heure, si la souffrance morale ou physique devient intolérable et que la mort est inéluctable? Sujet tabou, qui vient remuer nos plus grandes craintes, nos croyances et nous placer face à notre propre fin, la question du suicide assisté est depuis longtemps escamotée par une société hypocrite qui, pourtant, la tolère bien souvent dans les faits. Alors que l'ONF s'apprête à lancer le film *Mourir pour soi* de Lina B. Moreco, Lilianne Lacroix aborde ce sujet délicat.



À lire demain dans le cahier SANTÉ.

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : 2-2-1

À quatre chiffres : 7-8-7-0

POUR NOUS JOINDRE

La Presse

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
quoifaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECouvreMENT (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30

Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30

Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

SUITES DE LA UNE

| LANDRY |

Suite de la page A1

M. Ouimet a jusqu'à lundi 17 h pour présenter son dossier de candidature, mais il a expliqué hier en entrevue qu'il convoquerait les médias lundi, en début d'après-midi, à Montréal, pour leur faire part des résultats du blitz du week-end.

Dans les coulisses de la permanence du Parti québécois, hier, on ne se cachait pas pour exprimer une certaine exaspération à l'endroit de M. Ouimet. Il n'a pratiquement aucune chance de gagner une course au leadership même s'il arrive à être officiellement

candidat, mais il réussirait à prolonger d'un mois et demi la période de transition Bouchard-Landry.

Si M. Ouimet est candidat, il devra y avoir une course au leadership et tous les membres du parti devront voter par la poste. Les résultats seraient rendus publics le 7 avril.

S'il n'y a pas de course, M. Landry sera couronné chef du parti le week-end prochain lors du conseil national du PQ à Saint-Hyacinthe.

Hier, après avoir déposé son bulletin de

candidature M. Landry a laissé entendre qu'il ne prenait pas la possible candidature rivale bien au sérieux. « Je ne crois pas que le mot menace est approprié », a-t-il dit en souriant. « Il n'y aura pas une vraie course », a-t-il ajouté.

M. Landry a dit qu'il espérait entrer en fonction le plus rapidement possible et a rappelé que s'il n'y avait pas de course ce serait effectivement beaucoup plus rapide.

Cela dit, le ministre des Finances a indiqué que le PQ était « scrupuleusement dé-

mocratique » et que tout le monde était libre de se présenter au leadership.

M. Landry a en outre expliqué qu'il avait longuement mûri sa décision de se présenter et que parmi ses proches, ce n'est pas tout le monde qui lui avait dit d'y aller. « Disons que j'ai des enfants qui aimeraient me voir pratiquer l'art d'être grand-père », a-t-il déclaré.

M. Landry a aussi laissé échapper une phrase rappelant la disparition de sa femme, l'an dernier. Quand il a parlé de sa famille, il a dit « ce qu'il reste de ma famille ».

| ÉDUCATION |

Suite de la page A1

Un des conférenciers, le Dr Jonathan Geiger, de l'Université du Manitoba, a brossé un portrait plutôt inquiétant des substances dites naturelles vendues aux sportifs de tout acabit. « Cette industrie génère des revenus annuels de 44 milliards, en Amérique du Nord seulement. Pourtant, elle n'est soumise à aucune réglementation: on ne connaît ni l'efficacité des produits vendus, ni leur véritable nature. On a relevé des substances interdites par le CIO dans des bouteilles censées contenir des produits naturels. »

Terrifiant? Pas pour les jeunes athlètes québécois. Selon les données préliminaires d'une étude réalisée chez plus de 2500 personnes âgées de 13 à 18 ans par le Secrétariat au loisir et au sport du Québec, pas moins de 11 % des répondants disent utiliser des suppléments de protéines ou de la créatine pour améliorer leurs performances.

Dire à ces jeunes qu'ils mettent leur santé en jeu serait une pure perte de temps, selon le Dr Andrew Pipe, président du Centre canadien

pour l'éthique dans le sport. « Les adolescents se croient invulnérables... Parler des effets néfastes des produits dopants sur leur santé n'a jamais eu beaucoup de succès. »

L'étude du Secrétariat au loisir et au sport arrive à la même conclusion: les jeunes réagissent plus fortement aux pressions sociales qu'aux diktats de la santé.

Pire, plusieurs jeunes sportifs croient que les dés sont pipés d'avance et que les produits dopants sont inévitables pour lutter à

armes égales dans le sport de haut niveau.

Tous les intervenants s'entendent: il faut éduquer les jeunes, mais aussi les entraîneurs et les parents. Bref, il faut en parler. « Le dopage est encore le sale petit secret du sport, celui qu'on cache, croit le Dr Christiane Ayotte, présidente d'honneur de cette conférence. Un athlète ne commence pas à se doper la veille du Tour de France; il est développé dans un système d'élite. Il est donc primor-

dial d'outiller correctement l'environnement de l'athlète et de donner à ce dernier des alternatives réelles au dopage. »

Une étude réalisée en 1998 par la Gendarmerie royale du Canada avait fait l'effet d'une bombe dans le milieu sportif canadien. Elle révélait que plus d'un jeune sportif sur cinq au pays fait l'usage de substances dopantes pour améliorer ses performances athlétiques.

Deux ans plus tard, la situation n'est guère plus reluisante...

| GAGLIANO |

Suite de la page A1

Le vice-premier ministre, Herb Gray, se portant à la défense de son collègue, a indiqué pour sa part que l'implication du ministre dans ce dossier consistait simplement en « un suivi administratif envoyé par le personnel du bureau de comté du ministre » à Immigration Canada. « Il est impossible pour un député ou pour ses employés, a ajouté M. Gray, de faire des vérifications de sécurité sur tous les gens qui viennent faire des demandes d'enquête à un bureau de comté. »

M. Gagliano ne s'est pas présenté aux Communautés hier pour répondre lui-même aux questions de l'opposition.

La Presse rapportait dans son numéro d'hier que le député de Saint-Léonard s'était informé le 25 mai dernier auprès d'Immigration Canada de l'avancement du dossier d'immigration de l'épouse de Gaetano Amodeo, Maria Sicurella di Amodeo — et non du « cas de Gaetano Amodeo » lui-même.

M. Amodeo, soulignait La Presse, est un « homme d'honneur » de la Cosa Nostra sicilienne. Il a été arrêté mardi dernier à Montréal pour

deux meurtres commis en Italie et en Allemagne. Le tribunal de l'Immigration délibère en ce moment sur son expulsion du pays. Mme di Amodeo et les deux enfants du couple ont obtenu le 18 juillet 2000 leur résidence permanente, soit deux mois après la demande d'information du bureau montréalais de M. Gagliano.

L'opposition a par ailleurs demandé hier au gouvernement comment il se faisait qu'un des 500 criminels les plus dangereux et les plus recherchés par Interpol ait pu obtenir d'Immigration Canada le droit d'entrer sur le territoire canadien. La députée bloquiste de Longueuil, Caroline St-Hilaire, a affirmé en Chambre que cela n'a pu être rendu possible autrement que « par une intervention active et directe de la part du ministre des Travaux publics ».

Tout en affirmant hier qu'« il n'a jamais signé aucune lettre ou document pour qui que ce soit », le ministre Gagliano n'a cependant pas nié hier dans son communiqué qu'il y ait eu communication entre son bureau et Immigration Canada

au sujet de Mme Sicurella di Amodeo. « Elle a demandé des précisions au personnel du député Gagliano », affirme le communiqué ministériel, « qui a effectué le suivi administratif normal afin d'apporter des réponses à Mme Sicurella. » La demande, a précisé à La Presse un responsable au bureau du ministre des Travaux publics, a été acheminée par télécopieur à Immigration Canada et signée par un employé de son bureau de comté. On a cependant refusé au bureau d'Ottawa du ministre de révéler le nom de cet employé. On a refusé également de rendre publique la note en question.

Parmi les demandes formulées dans la note du bureau du ministre Gagliano, il était demandé à Immigration Canada si « les vérifications » et « les résultats médicaux » avaient été reçus. Le bureau du ministre des Travaux publics demandait également si Immigration Canada allait délivrer bientôt les visas de Mme Sicurella di Amodeo et de ses enfants.

Diane Ablonczy, la députée alliée de Calgary-Nose Hill, a re-

jeté hier les explications fournies par le ministre Gagliano dans cette affaire. « Je trouve cela étrange, a-t-elle dit à la sortie des Communautés, qu'un document qui sorte d'un bureau de député soit soudainement considéré comme n'ayant rien à voir avec le député en question. Ce n'est pas une explication crédible. »

Mme Ablonczy estime qu'il est troublant de constater qu'à la suite d'une note issue du bureau du ministre, des résultats ont été obtenus « en un temps record ». « Qu'une demande d'application à Immigration Canada provenant de la femme d'un des hommes les plus recherchés par Interpol, commente la députée, fasse l'objet d'une procédure rapide, après qu'un ministre ait écrit une lettre, suppose que cette femme a la possibilité ensuite de parrainer la demande de son mari qui, encore une fois, n'est pas une personne désirée par les Canadiens. L'intervention du ministre a toutes les apparences d'avoir donné des résultats. Et je pense que cela mérite une enquête approfondie. »

| SAVOIR |

Suite de la page A1

Le ministère de l'Éducation envisage d'élargir la formule à leur profit, mais il tient à éviter, ce faisant, de favoriser l'émergence de compagnies spécialisées en éducation qui viendraient se substituer aux écoles traditionnelles.

« C'est un élément de risque réel. De plus en plus de compagnies tentent de tirer profit du

secteur de l'éducation », note le directeur de la formation générale des adultes du ministère, Alain Vézina.

En attendant que le gouvernement finalise sa position, plusieurs commissions scolaires jonglent avec des projets-pilotes basés sur la formation à distance. « Ça progresse rapidement », as-

sure-t-on à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Le retard à combler est considérable puisque certaines provinces, comme l'Alberta, gèrent déjà depuis plusieurs années des écoles « virtuelles » qui permettent aux enfants de poursuivre leur scolarité à la maison, avec l'aide de leurs parents.



BEDWEAR^{MC}

draps en tricot de jersey

de **Textilier[®]**

lavables à la machine • infroissables • sans couture • superdoux

chaleur et confort ultimes

Nous vous présentons Bedwear^{MC}...

Ce pourrait bien être la literie la plus confortable, la plus facile d'entretien et la mieux ajustée que vous aurez jamais achetée.

Entre la percale et la flanelle, Bedwear^{MC} est aussi confortable que votre t-shirt préféré. Elle est fabriquée à 100 % de pur coton peigné résistant au froissement et au boulochage.



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

CENTRE ROCKLAND : 341-7810
LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE : 282-9525
PLACE PORTOBELLO BROSSARD : 671-2202
LES GALERIES LAVAL : 681-9090



ACTUALITÉS

| DANS LES CHAÎNES DE MAGASINS |

Le lecteur optique remplace l'étiquette de prix

SYLVAIN LAROCQUE

C'EST MAINTENANT chose faite : les commerçants qui le désirent n'ont plus à indiquer le prix de vente sur chaque article. Une modification réglementaire, entrée en vigueur hier, vient consacrer une pratique qui s'était répandue au cours des dernières années avec la multiplication des grandes surfaces dans le paysage québécois.

Les consommateurs qui appréciaient que le prix des produits soit étiqueté individuellement devront s'habituer aux lecteurs optiques, qui leur permettront désormais, avec les étiquettes-tablettes, de connaître le coût des biens qu'ils achètent. C'est cette technologie que les commerçants ont invoquée pour amener le gouvernement à changer le règlement d'application de la Loi sur la protection du con-

sommateur. Pour se prévaloir de la nouvelle exemption, les détaillants devront donc se munir de lecteurs optiques — un minimum de quatre pour un magasin de plus de 5580 m² — mais aussi s'engager à respecter une « politique d'exactitude des prix » édictée par le gouvernement.

La politique prévoit que si le prix enregistré à la caisse est plus élevé que le prix annoncé (sur la tablette, une affichette ou dans une circulaire), le commerçant devra le remettre gratuitement à l'acheteur si son prix réel est de moins de 10 \$. Dans le cas d'un bien plus coûteux, le détaillant devra corriger le prix et accorder au client un rabais de 10 \$.

Les commerçants devront en outre apposer, sur la tablette ou à proximité, des étiquettes donnant la description de l'article, sa quan-

tité, son prix et, dans le cas des produits alimentaires, son prix par unité de mesure.

Exception notable, les commerçants devront continuer à étiqueter les vêtements et les articles sur lesquels on ne retrouve pas de code universel de produits (CUP).

« Avec la nouvelle réglementation, les consommateurs seront dorénavant mieux protégés », a soutenu Sylvain Simard, ministre responsable de l'Office de la protection du consommateur (OPC).

Les associations de consommateurs, qui ont toujours lutté contre le changement, ne sont pas d'accord. Elles trouvent inacceptable que le « fardeau de la preuve » quant au prix d'un produit incombe au client avec le nouveau règlement.

« Il me semble que ce n'est pas à nous de courir après les prix et de

nous demander combien coûte tel ou tel article qu'on a déjà mis dans le panier », explique Mireille Giroux de l'ACEF des Basses-Laurentides. « L'absence d'une étiquette sur chaque produit est une perte d'information pour le consommateur qui veut faire des comparaisons. »

Monique, une cliente rencontrée au magasin Canadian Tire de la Place Alexis-Nihon, abonde dans le même sens. « Les lecteurs optiques ? On ne les trouve jamais, dit-elle. Il manque de personnel dans la plupart des magasins, alors ça me facilite la vie quand chaque produit est étiqueté individuellement. »

Malgré l'entrée en vigueur du nouveau règlement, le directeur du magasin, Martin Décarie, n'envisage pas de cesser le marquage unitaire des prix. « On considère que

ça fait partie du service, affirme-t-il. Les clients nous le demandent. » S'il prévoit installer des lecteurs optiques dans son magasin au cours des prochains mois, M. Décarie ne croit pas qu'il abandonnera l'étiquetage. « Ce sera tout simplement un plus », dit-il.

Le gouvernement soutient que 85 % des 43 000 établissements commerciaux québécois, représentant 60 % du volume total des ventes au détail, maintiendront le marquage unitaire des prix.

Ce ne sera toutefois pas le cas des grandes chaînes comme Metro, Provigo et IGA, qui entendent se prévaloir des dispositions du nouveau règlement, tout comme la majorité des Jean Coutu et des Rona L'Entrepôt. Certaines succursales ont déjà installé leurs lecteurs optiques ; les autres ont jusqu'au 23 juin pour le faire.

Quel est le prix de la liberté ?

LOUISE LEDUC

DAVID MILGAARD, cet homme de la Saskatchewan qui a passé 23 ans en prison avant d'être innocenté par des tests d'ADN, a obtenu en 1999 une compensation de 10 millions du gouvernement de la Saskatchewan. Combien Michel Dumont, faussement condamné pour un viol qu'il n'avait pas commis, peut-il maintenant espérer de ses 34 mois de prison ? En d'autres termes, à quoi correspond, en argent, une journée de liberté ? Tous les regards se portent maintenant sur la Cour suprême.

Dans quelques mois, la Cour suprême devrait rendre l'arrêt Proulx, du nom de cet ex-journaliste de Québec blanchi d'une accusation de meurtre. En matière d'erreurs judiciaires, cet arrêt pourrait faire foi de tout.

M^e Jean-François Longtin, qui représente à la fois Michel Dumont et Réjean Hinse, ce Lavallois acquitté en 1997 d'un vol pour lequel il a été emprisonné pendant cinq ans, est évidemment l'un de ceux qui attendent l'arrêt Proulx avec le plus d'impatience. « On devrait alors être mieux fixés sur le type de faute — impliquant le ministère public et les policiers — qui amènent une réparation. »

Alain Arsenault, avocat spécialisé en responsabilité civile et bête noire des policiers et des procureurs au coeur d'erreurs judiciaires, explique que deux écoles s'affrontent actuellement. « Certains voudraient que la Cour suprême évalue à 25 000 \$ la première journée de détention, la plus pénible de toutes et, par exemple, entre 500 \$ et 1000 \$ les jours suivants. D'autres voudraient plutôt que chaque jour d'incarcération vaille la même chose, soit entre 3000 \$ et 5000 \$, par exemple. »

Un tel calcul ne viendrait refléter que la perte de jouissance de la liberté. Encore faudrait-il aussi ajouter l'atteinte à la réputation et tous les torts subis par chaque victime d'une erreur judiciaire. « Pour mon client

Dumont, par exemple, une journée de prison était autrement plus pénible que pour quelqu'un ayant commis un vol. En prison, on sait que les violeurs et les pédophiles passent particulièrement un mauvais quart d'heure », plaide M^e Longtin.



Photo : MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©
Michel Dumont

en terrain aussi miné. Dès que la preuve de son innocence a été faite, Milgaard s'est entendu avec le gouvernement de la Saskatchewan sur la hauteur d'une juste réparation. En 1997, Guy-Paul Morin, condamné à tort pour le viol et le meurtre de sa petite voisine, obtint 1,25 million de l'Ontario. Donald Marshall, un Indien micmac condamné en 1971 pour un meurtre qu'il n'avait pas commis, a reçu 270 000 \$ de la Nouvelle-Écosse. Si l'on remonte plus loin encore, au début des années 80, l'infirmière Susan Nelles, innocentée sur le tard du meurtre de quatre bébés à l'Hôpital pour enfants de Toronto, reçut, elle, 30 000 \$ du gouvernement ontarien.

Dans tous ces dossiers, jamais la Cour suprême n'avait eu à établir de réels paramètres de responsabilités. Ce sera peut-être bientôt chose faite.

Chose certaine, il faut du temps, beaucoup de temps pour obtenir la reconnaissance d'une erreur judiciaire et sa réparation. À la base, pour qu'une condamnation soit considérée comme une erreur judiciaire, il faut parvenir à prouver que l'enquête policière a été bâclée, que l'on ait été victime de la mauvaise foi des forces de l'ordre ou du procureur de la Couronne. Autrement, le système judiciaire ne peut être blâmé pour des preuves dont il ne dispose pas au moment d'une condamnation.

Dans le cas de Réjean Hinse, son avocat, Jean-François Longtin, poursuit la Ville de Mont-Laurier, le procureur général du Canada et le procureur général du Québec. Compensation demandée : cinq millions. « L'action a été intentée il y a trois ans et nous espérons une décision vers la fin de 2001 ou le début de 2002 », explique M^e Longtin.

Son client Hinse éprouve évidemment la plus vive sympathie pour Michel Dumont. Étonnamment, cependant, dans cette histoire d'erreur sur la personne, sa première pensée va à toutes les femmes victimes de viol. « Une telle erreur judiciaire met les tribunaux sur les dents et fera sans doute en sorte qu'il leur sera encore plus difficile de faire condamner celui qui les a violées. »



Photos BERNARD BRAULT, La Presse ©

Les motos sont arrivées au Salon de la moto de Montréal qui se tient en fin de semaine au Palais des congrès. La Fédération motocycliste du Québec (FMQ) a divulgué hier son plan quinquennal axé sur la sécurité.

Un plan quinquennal pour ne plus mourir sur deux roues

RAYMOND GERVAIS

Face à l'hécatombe routière de l'an dernier, 73 motocyclistes ayant perdu la vie dans des accidents, la Fédération motocycliste du Québec (FMQ) a divulgué hier son plan quinquennal axé sur la sécurité.

Profitant du Salon de la moto de Montréal qui ouvrait hier au Palais des congrès pour lancer son plan de développement, la Fédération désire devenir d'ici cinq ans le leader mondial de la compétence et de la sécurité en moto.

La FMQ a toutefois du pain sur la planche puisque le nombre de décès survenus en moto depuis 1997, année où les cours de conduite obligatoires pour l'obtention d'un permis pour conduire ce type de véhicule ont été abolis, n'a cessé de progresser.

Selon le Bureau du coroner du Québec, 40 personnes sont mortes en 1997 ; 59 en 1998 ; 63 en 1999 et 73 en 2000.

Dans son plan quinquennal, la FMQ a identifié sept thèmes qui ont été élaborés lors d'une table de concertation dirigée par la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ). Elle entend mettre l'accent sur les données de sécurité en se fixant comme objectif de développer une expertise reconnue mondialement sur la sécurité. La FMQ a décidé de s'investir dans le dossier sécurité de la SAAQ ainsi que dans la refonte des cours et de l'examen de conduite d'une motocyclette. D'ailleurs, à compter du 1^{er} avril, toute personne qui désire



Le petit Frédéric-Olivier Poirier, 5 ans, et son père Jean-François se familiarisent avec un petit bolide au Salon de la moto.

obtenir un permis pour conduire une moto devra non seulement suivre un cours de conduite, mais également subir avec succès un test de conduite sur la route.

La Fédération participe de plus à la refonte de la législation concernant la conduite d'une moto. Au chapitre de la formation, la FMQ désire regarder à la loupe la formation actuelle et voir comment elle peut améliorer la qualité de l'enseignement donné par l'école Moto-Pro destinée aux motocyclistes qui désirent perfectionner leurs connaissances.

La FMQ désire aussi faire la promotion de la sécurité par la sensibilisation des usagers de la route à la pratique de la moto. La Fédération désire aussi élaborer un guide de sécurité motocycliste portant notamment sur le freinage, la négociation de virages, la visibilité et la sécurité en milieu urbain. La FMQ compte mettre sur pied un événement annuel dont le thème sera la sécurité moto dans le monde, puis tentera d'établir une politique sur les assurances. L'organisme souhaite établir une structure de primes en relation avec la formation.

Pierre Thouin, président de la Fédération motocycliste du Québec, estime qu'il faut sensibiliser les motocyclistes à une connais-

sance plus approfondie de ce qu'est la sécurité.

Alain Colletterie, chef de service des politiques et des programmes en sécurité routière à la SAAQ, a expliqué hier que l'organisme étudie la possibilité d'imposer une limite sur la puissance d'une moto que pourrait se procurer un premier conducteur, quitte à limiter la vitesse des bolides.

Une foule (modérée) et les célébrités saluent Trenet

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS - Plusieurs grands de la politique ou du spectacle s'étaient bien entendu déplacés. Mais derrière les barrières déployées par la police, la foule était moins considérable que prévu.

Les médias avaient tellement battu le tambour — avec raison — pour saluer la disparition de Charles Trenet, lundi, qu'on avait fini par s'attendre à un formidable déploiement populaire pour son service funèbre, hier après-midi à l'église de la Madeleine. Les chauffeurs de taxi parisiens s'arrachaient à l'avance les cheveux, puisqu'un large périmètre avait été interdit à la circulation, notamment la large avenue qui relie la Madeleine à la place de la Concorde.

Mais, au fond, il n'y a guère que les « militants », même fort anciens, qui descendent dans la rue pour célébrer leur idole — comme ce fut la cas pour Jean-Paul Sartre en 1980, avec plus de cent mille personnes dans le cortège. Même Yves Montand n'avait pas déplacé de grandes foules.

Charles Trenet n'était surtout pas une idole pour militants. Il avait ébloui et enchanté une génération et demie, à partir de 1940, puis, après un creux de la vague, avait

attiré le respect et la sympathie de la nouvelle génération. Mais il n'avait aucun programme à défendre, aucun message « fonctionnel » à faire connaître. Dans son registre, Trenet était un pur poète un peu énigmatique, comme Mallarmé ou Valéry, comme certains surréalistes, comme Georges Perec. La perfection dans l'ambiguïté souriante et le désenchantement ne fait pas courir les foules. Et Trenet était par excellence un monsieur qui gardait ses distances et ne se livrait pas.

Il y avait quand même cinq ou six mille personnes entassées sur la place devant l'église de la Madeleine.

Par contre, à l'intérieur de l'église, dignitaires et célébrités avaient fait le déplacement. Au premier rang le chef du gouvernement, Lionel Jospin, accompagné de la ministre de la Culture Catherine Tasca et du ministre de l'Éducation Jack Lang. Et derrière, une brochette impressionnante de vedettes du showbiz : son vieux copain Charles Aznavour, manifestement éprouvé. Des chanteurs à la pelle, Georges Moustaki, Guy

Béart, Juliette Gréco, des vedettes de la télé, des directeurs de journaux, le comédien Claude Piéplu.

Une cérémonie d'une heure environ, très belle et un peu froide, ponctuée par des passages du *Requiem* de Gabriel Fauré à l'orgue, avec les Petits Chanteurs à la croix de bois pour faire les choeurs.

Pour officier, un évêque auxiliaire de Paris — et le plus mondain

des ecclésiastiques français, M^{gr} Jean-Michel Di Falco.

Au regret de plusieurs, il n'y a eu aucun de ces discours d'adieu prononcés par des proches, et le ton est demeuré plutôt officiel : peut-être Trenet, qui avait lui-même réglé les détails de ses obsèques, avait-il lui-même choisi de donner cette dernière marque de réserve et de discrétion.

On s'est donc contenté des paroles sobres de M^{gr} Di Falco : « Charles Trenet n'était pas un saint. Mais un artiste avait un jour dit : Je n'attends pas de l'Église qu'elle me dise que mes fautes ne sont pas des fautes. J'attends qu'elle me dise qu'elle m'aime. Charles, Dieu vous aime, et Dieu est plus grand que votre coeur. Au revoir et à bientôt mon ami... »

La foule continuait à quitter l'église que le cercueil de Charles Trenet prenait déjà la direction du cimetière du Père-Lachaise, où devait avoir lieu son incinération, en présence d'une poignée d'intimes. L'urne devait ensuite partir pour le sud de la France, pour être déposée lundi dans le caveau du cimetière de Narbonne où sa mère repose déjà.

Mais, comme on sait, « longtemps après que les poètes ont disparu, leurs chansons courent encore dans les rues ». Dans le cas de Trenet, qui aimait pousser loin la fantaisie, les chansons du poète mort vont pour ainsi dire sortir de terre. De la bouche de son agent Gilbert Rozon, on apprenait jeudi que, malgré un âge déjà avancé et de gros problèmes de santé, Trenet avait bouclé l'enregistrement d'un nouvel album de douze chansons, auquel il ne manquait plus que le titre. Trenet avait déjà prévenu : « Je ne partirai pas les pieds devant : je m'envolerai. » Un dernier pied de nez à la mort.

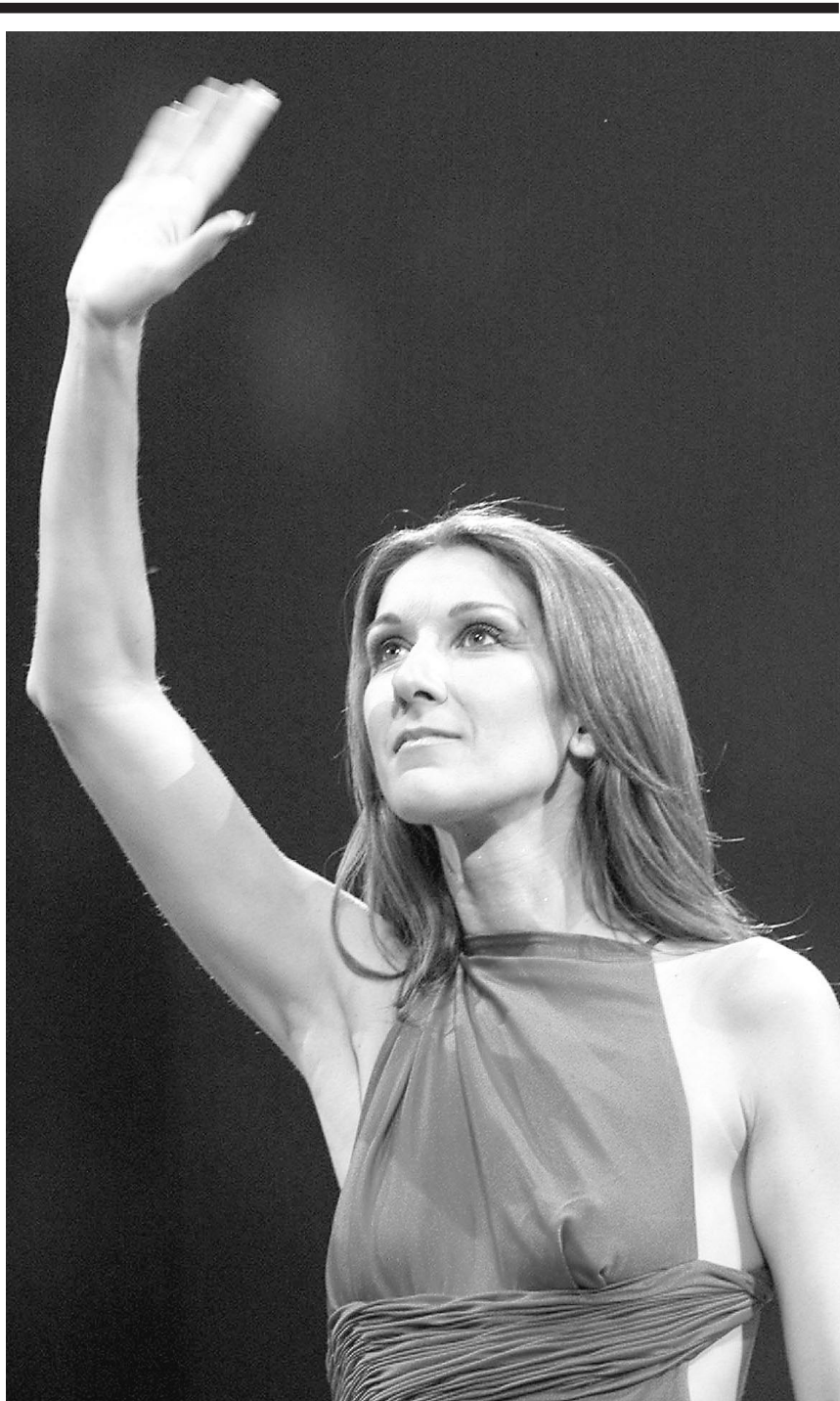


Photo : Reuters

L'ONU tranche en faveur de Céline Dion

GENÈVE — Céline Dion détient bel et bien les droits sur son domaine Internet. Un centre d'arbitrage de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle a tranché en sa faveur concernant la propriété du site www.celinedion.com. Cette instance a établi que l'Albertain Jeff Burgar n'avait pas le droit d'enregistrer ce nom de domaine. M. Burgar affirmait qu'il s'en servait comme site d'un fan club et qu'il était clairement indiqué qu'il s'agissait d'un site non autorisé. L'organisme de l'ONU a entrepris d'éradiquer les enregistrements de noms de domaine de l'Internet effectués de mauvaise foi.



Donnez-vous-en à cœur joie!

Voici une idée que vous aimerez : les tarifs « **Écono** » d'Air Canada.

Bas prix pour des voyages aller-retour, disponibles toute l'année*. Alors, quels que soient vos plans, vous n'avez qu'à dire oui aux tarifs « Écono ».

• Horaire régulier • Service complet • Présélection de places • Milles Aéroplan^{MD}

Tarifs « Écono » au départ de Montréal :

TORONTO 168\$ ALLER-RETOUR	WINNIPEG 359\$** ALLER-RETOUR	ST. JOHN'S (T.-N.) 379\$** ALLER-RETOUR	CALGARY EDMONTON 399\$** ALLER-RETOUR	VANCOUVER 399\$** ALLER-RETOUR
---	--	--	--	---

 Réservez par Internet en peu de temps : www.aircanada.ca

Faites votre réservation en communiquant avec votre agent de voyages ou Air Canada au : **1 888 247-2262 ATS : 1 800 361-8071**

AIR CANADA

airAlliance airBC airNova airOntario



*Les tarifs « Écono » sont une sous-catégorie de tarifs vous donnant accès à nos plus bas prix disponibles et ce, durant toute l'année. Ces tarifs peuvent différer selon la saison et la destination. Sauf avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou d'Air Canada Régional inc. (faisant affaire sous le nom de Air Alliance, Air Nova, Air BC, Air Ontario, lignes aériennes Canadien Régional). Tarifs en vigueur au moment de la publication. Applicables aux nouvelles réservations seulement. **Les voyages doivent être effectués au plus tard le 30 juin 2001 pour les destinations suivantes: Vancouver/Calgary/Edmonton/Winnipeg/St. John's. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Achat à l'avance. Séjour minimal et maximal, d'autres conditions s'appliquent.

ENCAN PUBLIC

PORT DE MONTRÉAL

MARCHANDISES SAISIES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT

Tapis de maîtres tisserands persans et orientaux, en plus de

Solitaires, montres Rolex, Cartier, Piaget, bijoux de choix

Rolex President, Submariner, Jubilee, Oyster, Piaget Polo, Cartier, Panther, Gucci, Movado, etc.

Diamants, saphirs, rubis, bijoux de choix, or jaune et blanc 10, 14 et 18 carats.





Rolex President pour homme, or jaune 18 carats et diamants. Évaluation : 46 500 \$ - Mise aux enchères : 5 000 \$

ARTICLES DÉDOUANÉS - DROITS D'IMPORTATION ACQUITTÉS

Le dimanche 25 février 2001

Encan à 14 h précises

Inspection publique et inscription à compter de 13 h

Port de Montréal - Entrepôt de fret maritime

285, rue Prince

Prendre McGill vers le sud, tourner à droite sur William puis à gauche sur Prince

Chaque pièce est adéquatement étiquetée. Toutes les taxes et droits d'importation ont été acquittés sur ladite marchandise. Commission d'achat de 15 % en sus. Sous réserve d'ajouts ou de retrais. TVQ et TPS en sus. Identification adéquate exigée à l'inscription. Certains articles peuvent être sujets à réserve. Heritage Auctioneers n'est pas une agence gouvernementale. 1 800 396-9236

2935915

LA BOURSE

THE RICHARD J. SCHMEELK CANADA FELLOWSHIP

(Canada)

The Schmeelk Canada Fellowship was established in 1985 by Richard J. Schmeelk on his retirement from Solomon Brothers, New York City Investment Bankers. Throughout his career, he had worked almost exclusively in Canada, becoming a financial advisor to Prime Ministers, Provincial Premiers and leading financial managers across our country. He had two objectives: to improve understanding and mutual respect amongst French and English speaking Canadians, and to enhance working relationships between the Canadian business community and government.

The Fellowship is currently valued at \$20,000 per annum for 1 or 2 years plus, in some cases, a travel grant. Fellowships may be awarded to candidates intending to pursue studies in the Social or Applied Sciences up to the Master's level. Applicants must be Canadian citizens or landed immigrants. Preferably they should have at least three years full time experience in Canadian business or government. Anglophones are required to enroll at Laval, Francophones at Western. Further information is available on the Web-site www.schmeelk.com

Applications must be filed no later than April 15, 2001. For complete information, Anglophones should apply to :

Vice-doyen
Faculté des études supérieures
Pavillon Jean-Charles Bonenfant, Local 3445
Québec, Qc G1K 7P4
418-656-2131, extension 8383

La Bourse Richard J. Schmeelk (Canada) a été créée en 1985 par Richard J. Schmeelk. Pendant toute sa carrière chez Solomon Brothers, une banque d'investissement de New York, il a été conseiller financier de plusieurs premiers ministres, fédéraux et provinciaux, et de chefs de grandes entreprises canadiennes. En créant cette bourse, il a voulu augmenter la compréhension et le respect mutuel entre les francophones et les anglophones du Canada et améliorer les relations entre les milieux d'affaires et gouvernementaux.

La bourse est de 20 000 \$ par année; elle est renouvelable une fois et elle peut être complétée par de l'aide aux déplacements. Les étudiants du deuxième cycle de tous les champs d'études universitaires peuvent être candidats. Ils doivent être citoyens canadiens ou immigrants reçus. Il est préférable qu'ils aient travaillé au moins trois ans au Canada, dans les secteurs privé ou public. Les anglophones s'inscrivent à l'Université Laval et les francophones, à The University of Western Ontario. Le site Internet www.schmeelk.com donne plus de renseignements.

Les candidatures des francophones doivent parvenir, avant le 15 avril 2001, à :

Dean of Graduate Studies
The University of Western Ontario
London, ON
N6A 5B6
Tel: 519-681-2102

PIERRE FOGLIA

pfoglia@lapresse.ca

Bébé reviendra le 23 mars

Hé! George, comment va Bébé? À Granby, tout le monde connaît Bébé. Tout le monde connaît George Landry aussi, mais personne ne lui demande comme il va. C'est toujours, hé! George, comment va Bébé?

Si les coyotes ne la mangent pas d'ici là, Bébé reviendra le 23 mars. C'est comme ça. Et ce n'est pas le moindre mystère de cette histoire. Bébé revient toujours le 23 mars.

Bébé est en ce moment en ravage, quelque part dans une forêt de cèdres. On est dans le canton de Granby, tout près de l'autoroute des Cantons-de-l'Est. George, un ancien imprimeur, est taxidermiste. Il monte en trophées ces têtes de chevreuil que l'on voit dans les sous-sols des chasseurs.

George a trouvé Bébé dans les hautes herbes de la prairie en friche derrière chez lui. C'était le 7 juin 1996. Le nouveau-né géignait. George l'a poussé du pied. Hé! toi, debout. La petite, c'était une femelle, n'a pas bougé. Elle était en train de mourir. George a tout de suite fait le lien : deux jours plus tôt une mère chevreuil s'était fait tuer par une auto à deux pas de là, sur le chemin Denison.

George a ramené le bébé chez lui. Lui a donné du lait tiède dans un biberon. C'est pas évident. D'abord le bestiau ne veut pas de ce machin en plastique qu'on lui fourre de force entre les babines. Faut trouver des trucs. Ça prend la journée. Et tout d'un coup il allume. Yeesss. Encore!

Quatre biberons par jour. Du Pablum. Bébé suivait George partout dans la maison, sautait sur les lits, et l'après-midi tandis que George empaillait ses têtes de chevreuil, Bébé couchée à ses pieds le regardait de ses grands yeux confiants. Ils allaient souvent au bois, le faon gambadant devant, George derrière. Parfois ils croisaient le voisin qui promenait son chien. Un jour, dans le bois, un buck a flairé Bébé et s'est mis à la suivre, il a figé en apercevant George au détour du sentier, Bébé s'est retournée : viens, je vais te

présenter. Une autre fois ils sont tombés sur une mère avec son petit. Youpi, un petit ami. George, caché, a observé la scène. La mère reniflait Bébé.

Tu sens drôle, toi...

Oh! c'est sûrement l'odeur de ma maman.

Ah oui! et c'est qui ta maman?

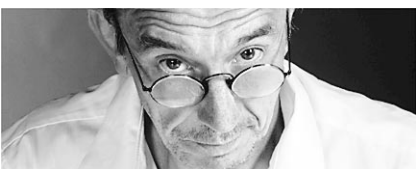
C'est George, il est taxidermiste.

La nuit, Bébé couche dans le bois, mais au point du jour, elle est là, dans la cour. George, qui guette son arrivée par la fenêtre, lui ouvre la porte : bonjour Bébé, entre...

Le calendrier des chevreuils a quatre saisons comme le nôtre, le printemps, l'été, la chasse et l'hiver. Septembre 97. Bébé est une belle femelle d'un an et demi. Pour l'ouverture de la chasse à l'arc, George lui a offert un foulard rouge phosphorescent qu'elle porte autour du cou. George est quand même inquiet, il passe beaucoup de temps à la fenê...

Le 27 septembre 1997, au matin, pas de Bébé. Deux semaines passent. George est anéanti. Ils me l'ont tuée! Saleté de chasseurs! Il oublie qui est lui-même chasseur, et même président depuis 20 ans de l'association des chasseurs et pêcheurs de la Yamaska-Nord, et qu'il tient un bureau d'enregistrement du gros gibier!... Le 1^{er} novembre quand il revient du bois où il est allé la chercher encore une fois, Armande, sa femme, l'attend dans la cour : Bébé est revenue! Des chasseurs l'ont vue près du petit lac, un chevreuil avec un collier rouge. Elle est blessée...

George est parti comme un fou. Arrivé au petit lac, il l'a appelée, Bébé, Bébé. Elle est arrivée tirant la patte, épuisée, l'os de sa cuisse arrière droite sortait en chicots effilochés de ses chairs putréfiées. La gangrène s'étendait à toute la patte. Non, pas une



balle, ni une flèche. Une auto. Bébé avait été frappée, probablement sur le chemin Denison, à peu près au même endroit où sa mère avait été tuée. Dieu sait comment elle a pu traverser le fossé, Dieu sait quelles souffrances. George s'est dit qu'il allait la tuer. Il est allé chercher sa carabine. Arrivé à la maison, il avait changé d'idée. Il a appelé un vétérinaire. Ils l'ont amputée le lendemain. Un mois après, elle était à nouveau sur ses pattes. Mais juste trois pattes. Elle s'est habituée. Elle a repris son train-train d'avant. La nuit dans les bois. Dans la cour au point du jour. Bonjour Bébé-trois-pattes, entre.

Le 26 décembre elle a disparu, et cette fois George a vraiment fait une croix dessus. Il était prêt. Il savait que les coyotes finiraient par la pogner. Comment voulez-vous qu'elle se sauve?

Elle est revenue le 23 mars après avoir passé l'hiver en ravage comme un vrai chevreuil. Bonjour Bébé, entre. George pleurait. Elle est entrée comme si elle était partie la veille.

Fin juillet, George a noté qu'elle avait soudain maigri, il lui a regardé le pis... Ah! ma guidonne! T'as un petit! Armande, Armande, Bébé a un petit!

Elle en avait deux! Elle leur a caché le second pendant un mois. Ainsi font les mères chevreuils pour en sauver au moins un des deux en cas d'attaque. Un matin elle est arrivée dans la cour avec ses deux petits bucks, deux petits fanfarons qui faisaient des folies. Pour le coup George a sorti sa caméra. Dans le bout de film qu'il a tourné on l'entend répéter deux ou trois fois « Ah ben tabarnak!

elle en a deux. Ah ben tabarnak! trois pattes, deux bébés!»

Cette année-là, c'était en 99, Bébé est repartie en ravage avec ses deux petits¹ encore le 26 décembre. Et elle est revenue encore le 23 mars! Et encore enceinte.

Pas deux autres? L'a grondée George? Elle en a eu trois! Une rareté. Mais du troisième, elle a refusé de s'occuper. Elle le repoussait, le négligeait. C'est George qui en a hérité. Donne-le-moi ton ti-gars. Le nom lui est resté, Ti-Gars. George a ressorti les biberons. Quelques semaines plus tard les agents de la faune ont débarqué. Ils étaient désolés. Une dénonciation. George, t'as pas le droit de garder un chevreuil en captivité, on est obligé, excuse-nous. Tu veux qu'on te lise tes droits?

Quand même, j'suis pas un criminel. George a ouvert la porte de l'enclos. Ti-Gars a pris le chemin du bois, tranquillement, comme quelqu'un qui ne s'en va pas bien loin. Le lendemain matin, il était dans la cour en même temps que Bébé et les deux autres. La routine a repris.

Bébé est repartie en ravage. Un motoneigiste l'a vue la semaine dernière dans un bois de cèdres, à Bromont.

Les petits sont restés. Ils étaient dans la cour hier encore. George s'est fait des pistes dans le bois pour pouvoir les suivre. Ils jouent devant. Lui, derrière, compte les jours. Dans un mois exactement, le 23 mars, Bébé sera revenue. Il m'a promis de m'appeler pour que je vous le dise.

¹Ces deux-là, George ne les a jamais vus. Il pense qu'ils se sont fait un territoire un peu plus loin.

Circulation restreinte sur le pont Victoria

LA CIRCULATION automobile sera restreinte sur le côté ouest du pont Victoria du 26 février au 11 mars pour permettre au Canadien National de procéder à l'installation de conduits de fibres optiques sur la structure du pont. Les travaux se dérouleront de 21 h à 5 h entre le 26 février et le 2 mars, tandis que pour la deuxième semaine, il sera permis de circuler en direction de Montréal entre 20 h 30 et 13 h du lundi au vendredi et vers la Rive-Sud, la circulation sera permise entre 13 h 30 et 20 h. La fin de semaine, les automobilistes pourront emprunter le pont vers Montréal du dimanche 6 h au lundi 13 h et en direction de la Rive-Sud, du vendredi 20 h 30 jusqu'à 6 h du matin le dimanche. Le côté est du pont sera accessible en tout temps.

Jetta Wolfsburg 2001
2936823

SUPERBE

Edition Spéciale
Popular
MONTREAL

Êtes-vous fait pour Volkswagen?
5441, rue St-Hubert
Tél.: (514) 274-5471
popular@popular.qc.ca

Laurier

Vous vous sentirez en sécurité.

Vos placements constituent votre bien le plus précieux. C'est votre principale garantie d'une retraite heureuse et confortable. Il est donc capital de gérer votre argent de façon optimale, soit en trouvant un juste équilibre entre rendement et prudence. Les conseillers d'OPTIMUM PLACEMENTS® peuvent vous aider à y arriver.

Vous trouverez :

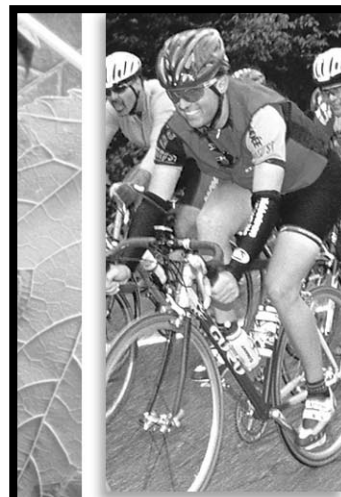
- Des solutions de placement claires en planification financière
- Un service hautement personnalisé
- Des choix de fonds mutuels sans aucuns frais d'achat, de rachat ou de transfert
- Des rendements parmi les meilleurs du marché
- L'expertise d'un des plus importants groupes financiers québécois

OPTIMUM PLACEMENTS®

Communiquez avec nous afin que nous puissions dès maintenant commencer à préparer votre retraite en toute sécurité.

Région de Montréal : (514) 288-1600
Région de Québec : (418) 524-5336
Extérieur, sans frais : 1 888 OPTIMUM (678-4686)
www.fondsoptimum.com

* Cabinet de services financiers, gérant et placeur principal des FONDs OPTIMUM®
® Marque de commerce de Groupe Optimum inc. utilisée sous licence.



2159, rue
Sainte-Catherine Est
Montréal H2K 2H9



Métro Papineau

Tél. :
(514) 524-1106

SOLDE

du 22 février
au 4 mars 2001

15% à 50% de rabais

sur la marchandise sélectionnée.
Jusqu'à épuisement de la marchandise.

- Vélos
(Tous les modèles 2000)
- Skis
- Vêtements
- Chaussures



LA CORDÉE

Les accusations de manoeuvres frauduleuses contre des adéquistes sont retirées

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC — La plupart des accusations portées par le Directeur général des élections contre des dirigeants de l'Action démocratique du Québec, à la suite de l'élection de 1998, ont été retirées.

C'est le cas notamment des accusations de fraude électorale, qui avaient été portées contre quatre dirigeants du parti de Mario Dumont.

Les seules cinq accusations qui ont été retenues sont pour des offenses mineures, comme avoir payé une facture alors qu'elle n'était pas suffisamment détaillée, ou encore avoir recueilli des dons pour l'ADQ sans posséder un certificat de solliciteur. Chacune de ces accusations a valu une amende de 500 \$.

Le vice-président du parti et candidat adéquiste dans La Prairie, Guy Pilon, a plaidé coupable à trois accusations mineures qui lui ont valu des amendes de 500 \$. Le Directeur général des élections a retiré les autres accusations portées à son endroit, notamment deux accusations de fraude pour fausses factures.

L'agent officiel de l'Action démocratique au scrutin de 1998, Michel Pelletier, a vu le Directeur général des élections retirer les accusations de production de faux documents déposées contre lui, tout comme le candidat dans Deux-Montagnes, Jacques Hébert, sur qui pesait une accusation de fraude électorale.

Deux autres militants adéquistes, Marie-Claude Granger et Régis Hébert, ont été condamnés à une amende de 500 \$, l'une pour paiement d'une facture insuffisamment détaillée, l'autre pour collecte de dons sans détenir le certificat de solliciteur.

La pluie d'accusations portées contre l'ADQ à la suite des élections de 1998 avait amené le chef de l'Action démocratique Mario Dumont à s'étonner publiquement du zèle manifesté à son endroit par les enquêteurs du Directeur général des élections.

Hier, Jean-Luc Benoit, un adjoint de M. Dumont, a fait remarquer qu'aucune accusation formelle n'avait été portée contre le parti de l'Action démocratique lui-même. Seules des accusations mineures ont été retenues contre des militants bénévoles ayant agi en toute bonne foi et victimes de leur méconnaissance des particularités de la Loi électorale.

Coupes dans les allocations familiales

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Bouchard veut réduire de 94 millions le budget du ministère de la Famille et de l'Enfance pour la prochaine année financière, une ponction dont 27 millions viendraient de l'abolition des allocations familiales minimales versées aux familles à moyens revenus.

Hier des proches de Bernard Landry prédisaient toutefois que ces compressions envisagées à la mi-janvier seraient mises de côté par le futur premier ministre, soucieux d'être perçu davantage comme un social-démocrate. Officiellement, au cabinet de la ministre déléguée à la Famille, Nicole Léger, on soulignait que la ministre n'avait pas été saisie formellement d'un tel scénario, préparé par les fonctionnaires de la Régie des rentes, a expliqué Patrick Gilbert, son porte-parole. « C'est un projet, un scénario, on verra ce qu'il en adviendra... on ne commentera pas le processus budgétaire », a-t-il dit.

Pourtant le mémoire étoffé, destiné au Conseil des ministres, préparé pour les ministres Pauline Marois et Nicole Léger

— dont *The Gazette* publiait de larges extraits hier — révèle clairement que pour atteindre les cibles établies par le Conseil du Trésor, « on a retenu l'abolition de l'allocation familiale minimale de 80 \$ » pour les premier et second enfants à compter d'août 2001 ; sur une année complète cette mesure signifie pour Québec une économie de 41 millions. Jusqu'à l'an dernier, ces minima étaient de 131 \$ par année pour un premier enfant et de 174 \$ par année pour un second, mais ces planchers avaient été ramenés à 80 \$ par année en août 2000.

Si Québec exécute son projet, 335 000 familles québécoises verront leurs allocations familiales baisser. Et 261 000 d'entre elles n'y auront carrément plus droit.

Cette allocation minimale est versée surtout aux familles ayant des revenus se situant entre 20 000 \$ et 55 000 \$. Plusieurs familles se plaignaient du montant dérisoire de cette allocation, soit 6,67 \$ par mois. D'autres facteurs sont entrés en ligne de compte : la bonification de la prestation fiscale fédérale pour enfant a augmenté le revenu des familles. En outre un groupe de travail interministériel sur le soutien financier aux familles doit remettre son rapport en février.

Avec les changements proposés, en août prochain pour une famille monoparentale avec un seul enfant, il n'y aurait plus d'allocation familiale minimum de 80 \$ dès que les revenus dépassent 20 832 \$. Pour une famille biparentale avec un enfant, le seuil qui était de 51 600 \$ passera à 24 325 \$. Avec deux enfants les seuils passent de 53 200 \$ à 26 825 \$.

Dans le bilan habituel des avantages et des inconvénients, les fonctionnaires n'ont guère trouvé d'autres justifications que d'atteindre la cible donnée par le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard. On observe aussi que les baisses du revenu disponible chez les bas salariés sont minimisées. Par contre, les inconvénients sont légion. L'allocation familiale deviendrait un programme « orienté », réservé à des clientèles particulières. On devancerait aussi la décision du gouvernement quant au rapport du comité sur le soutien financier aux familles. Enfin, Québec aurait de la « difficulté à expliquer à la population pourquoi le gouvernement québécois récupère les bonifications de la prestation fiscale québécoise chez les familles à revenu moyen et non chez les familles à faible revenu ».

Psoriasis

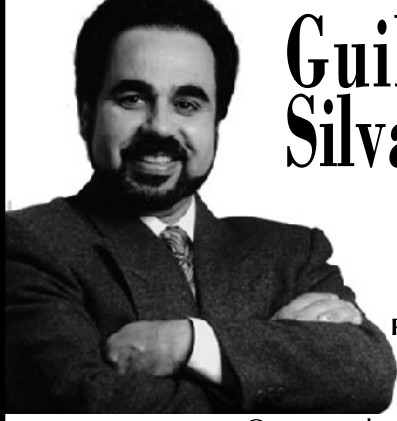
Projet de recherche

Nous étudions l'efficacité d'une
nouvelle pommade expérimentale
dans le traitement du psoriasis

Si vous avez 18 ans ou plus. Si vous avez des plaques
de psoriasis au corps et / ou aux membres

Vous pouvez téléphoner au
(514) 521-3851 (514) 521-3111

Salle Pollack, Université McGill



Guillermo Silva-Marin
TÉNOR

CANCIONES ESPAÑOLAS
RÉCITAL DE CHANSONS ESPAGNOLES

Oeuvres de
Ernesto Cordero, Federico Garcia Lorca, Rodrigo, Turina, Granados et Montsalvatge
avec **Brahm Goldhamer**, *pianiste*
et **Garry Antonio**, *guitariste*

Le mercredi 28 février - 19 h 30
Salle Pollack
(514) 398-4547

ÉTUDE CLINIQUE SUR LA MALADIE DE PARKINSON

Êtes-vous âgé(e) de 40 à 80 ans?
Souffrez-vous de la maladie de Parkinson d'intensité
légère ou modérée?
Prenez-vous actuellement de la levodopa (ex. : Sinemet)
ou un agoniste de la dopamine (ex. : Mirapex, Permax)?

Si vous avez répondu oui à toutes ces questions, vous
pourriez être admissible à une étude clinique d'envergure
internationale visant à évaluer l'efficacité d'un
médicament expérimental qui pourrait ralentir la
progression de la maladie.

Les participants admis à l'étude seront suivis étroitement
pendant 12 à 24 mois.

*Pour de plus amples renseignements,
appelez*

Chantale Beauvais, unité des troubles du
mouvement André-Barbeau, CHUM (Hôtel-Dieu)
(514) 843-2611 poste 5582

ou

Marie-Josée Fortin, Clinique des mouvements
anormaux du Centre McGill d'études sur le
vieillessement (514) 766-2010

PRENEZ LES DEVANTS!

LA GESTION PUBLIQUE SE RENOUVELLE

L'ENAP

- Programmes courts (15 crédits)
- Diplômes d'études supérieures (24 crédits)
- Maîtrise en administration publique (45 crédits)



RENCONTRE D'INFORMATION
LE 28 FÉVRIER À 17 H 30

- À Québec
555, boulevard Charest Est
Tél.: (418) 641-3000, poste 6563
- À Montréal
4750, avenue Henri-Julien
Tél.: (514) 849-3449
- À Hull
165, rue Wellington
Tél.: (819) 771-6095

1 800 808-3627
www.enap.quebec.ca

Université du Québec
École nationale d'administration publique

Une formation supérieure en management public (2^e cycle)

DÉPÔT DE CANDIDATURES : 15 MARS 2001

Dialogue de sourds entre Pettigrew et les antimondialisation

La ville de Québec «militarisée» pendant le Sommet des Amériques

FRANÇOIS BERGER

UN VÉRITABLE dialogue de sourds a eu lieu, hier à Montréal, entre le ministre canadien du Commerce international, Pierre Pettigrew, et les groupes syndicaux et communautaires qui organisent une rencontre parallèle au Sommet des Amériques.

Les promoteurs québécois et canadiens du Sommet des peuples des Amériques, qui organiseront une manifestation à Québec le 21 avril lors de la réunion de 34 chefs d'État et de gouvernement, ont demandé au ministre Pettigrew de rendre publics les textes servant aux négociations du projet d'accord sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), qui sera au coeur du Sommet de Québec. Ils craignent qu'on y sacrifie notamment, au profit de la mondialisation, les systèmes publics de santé et d'éducation.

Le ministre a répondu qu'il ne pouvait dévoiler le contenu des négociations, le projet n'étant pas la

propriété du seul Canada, mais aussi de ses 33 partenaires des Amériques. De plus, a ajouté M. Pettigrew, des consultations se poursuivent dans les divers secteurs économiques du Canada et avec les provinces, en particulier sur la question de la répartition des investissements dans la future zone de libre-échange.

D'ailleurs, devant l'insistance du Bloc québécois, à Ottawa, pour obtenir les textes des négociateurs — déjà distribués aux élus du Congrès américain —, la Chambre des communes a voté, mardi, pour qu'ils restent secrets.

Ironiquement, le gouvernement du Québec dispose déjà lui-même des textes du projet de ZLEA, a admis cette semaine la ministre québécoise des Relations internationales, Louise Beaudoin. M^{me} Beaudoin s'est également refusée à en dévoiler le contenu, parce que Québec « n'en est pas propriétaire ».

Pendant que le ministre Pettigrew qualifiait, hier, de « dialogue

constructif » sa rencontre avec les organisateurs du sommet parallèle, les syndicats et les groupes communautaires en faisant partie ont plutôt parlé de « manque de transparence » et de « culture du secret ». Le dialogue de sourds entre eux et le ministre a duré plus d'une heure dans les locaux montréalais de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Le ministre Pettigrew fait « toujours la même réponse », a déploré la présidente de la Centrale des syndicats du Québec, Monique Richard, au sujet de son refus de divulguer le contenu des négociations de la ZLEA.

La porte-parole de la coalition canadienne-anglaise contre la mondialisation, Common Frontiers, Michelle Swenarchuk, a qualifié d'« inacceptable » le secret entourant ces négociations commerciales. Le ministre Pettigrew ne s'est pas montré rassurant, a-t-elle souligné, sur les questions touchant les droits sociaux, ceux des travailleurs et les droits humains en général.

Le vice-président Hassan Yussuf du Congrès du travail du Canada, la grande centrale ouvrière pancanadienne, a qualifié de « belles paroles » les propos de M. Pettigrew au sujet de la démocratie et du respect de la diversité des points de vue. Cette première rencontre entre le ministre et les organisateurs du sommet parallèle de Québec n'a « rien apporté de neuf » depuis une rencontre similaire tenue à Toronto, en 1999, avec les ministres du commerce de l'Organisation des États américains, a souligné M. Yussuf.

«Militarisation» de Québec

D'autre part, le président de la Ligue québécoise des droits et libertés, André Paradis, a dénoncé les mesures de sécurité « excessives » qui seront déployées à Québec à l'occasion du sommet, où 5000 policiers seront aux aguets autour de barricades longues de quatre kilomètres interdisant l'accès à l'enceinte principale de l'événement. De plus, 600 cellules du

pénitencier d'Orsainville seront disponibles pour y jeter les éventuels fauteurs de troubles.

Ces mesures extraordinaires, qualifiées de « militarisation » de la Vieille Capitale, créent un « climat de tension » qui menace, selon M. Paradis, le libre exercice de la démocratie.

M. Paradis a invité le ministre Pettigrew et le ministre québécois de la Sécurité publique, Serge Ménard, à « désamorcer cet état de psychose » en déclarant publiquement que les gens pourront manifester librement.

Le sommet officiel attirera à Québec quelque 20 000 délégués, journalistes, employés de l'organisation et bénévoles, tandis qu'on attend autant de protestataires, dont les 2000 délégués du sommet parallèle.

Sites Web

Sommet des Amériques
www.ameriquescanada.org
 Sommet des peuples
 des Amériques (parallèle)
www.sommetdespeuples.org

Le Salon de la moto de Montréal 2001

23 • 24 • 25 février 2001
 Palais des Congrès de Montréal

Pour tout voir et tout savoir sur l'univers complet de la moto.

Participez au Challenge sécurité
 MOTOPLAN
 présenté en collaboration avec la
 Québec
 Société de l'assurance automobile du Québec
 et courez la chance de gagner un casque
 SHARK
 (1 tirage par heure, Détails au Salon.)
 Assistez au Quiz JEVCO

Découvrez aussi le deuxième étage: démonstrations de trial spectaculaires, vente de vêtements et accessoires, garderie gratuite, bar-terrasse et attractions spéciales.

L'ambassadeur de Vicente Fox insiste sur l'importance des droits de la personnes dans la ZLEA

GILLES TOUPIN

OTTAWA — La question des droits de la personne doit être la question centrale du prochain Sommet des Amériques, estime le nouvel ambassadeur spécial des droits de la personne du président mexicain Vicente Fox. De passage à Ottawa hier, Marie-Claire Acosta, une militante des droits de la personne reconnue dans son pays, qui a été choisie en décembre 2000 par le président Fox pour faire en sorte que les droits de la personne dans son pays fassent partie intégrante de l'État de droit, a en effet déclaré hier que la Zone de libre-échange des Amériques ne pourrait se faire sans de solides assises garantissant les droits de la personne.

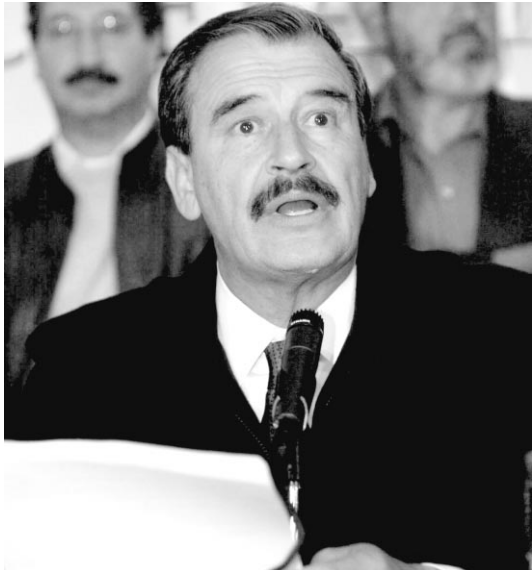
« Les questions de normes de travail ou les questions d'immigration sont des éléments intimement liés aux droits de la personne, a dit M^{me} Acosta. Cela est particulièrement évident au Mexique. »

La tâche du nouvel ambassadeur des droits de la personne du Mexique, qui possède un siège au cabinet ministériel de Vicente Fox, n'est pas mince dans un pays où les iniquités sociales ont souffert longtemps de l'incurie gouvernementale. « Les autorités, explique Marie-Claire Acosta, ont toujours trouvé chez nous une façon ou une autre d'enrober juridiquement l'impunité. »

M^{me} Acosta est issue du milieu des ONG mexicaines. En tant que membre de la section mexicaine d'Amnistie internationale, elle a été menacée de mort et harcelée constamment sous le long règne du Parti révolutionnaire institutionnel. Sa nomination a été bien reçue au Mexique par la société civile et les ONG qui ont résolu en quelque sorte de laisser la chance au coureur.

L'ambassadeur spécial entend fonder son action sur le travail avec les victimes de violations des droits de la personne et avec les ONG qui ont toujours travaillé au Mexique sur cette question. « Nous n'avons pas de baguette magique, affirme-t-elle. Mais au moins nous avons commencé à enquêter. »

Les nombreux défis que doit relever M^{me} Acosta touchent aussi bien la résolution du conflit du Chiapas que la place que souhaite prendre le Mexique au sein de la Commis-



PHOTOTHÈQUE, La Presse ©
 Le gouvernement mexicain de Vicente Fox insiste sur l'importance des droits de la personne.

sion de l'ONU des droits de la personne. « On doit définir comment nous allons aborder notre rôle, affirme M^{me} Acosta. Par exemple, nous allons prendre position sur Cuba, qui est une préoccupation légitime de la commission. » Mais la grande lacune du Mexique à propos des droits de la personne, explique l'ambassadeur, c'est l'absence quasi totale de législations.

« Beaucoup des violations des droits de la personne au Mexique sont la conséquence de la pauvreté de nos législations », a affirmé hier le directeur général des droits de la personne du ministère des Relations extérieures du Mexique, Juan Jose Gomez Camacho. M^{me} Acosta doit également transformer la culture administrative gouvernementale du Mexique et proposer une loi d'accès à l'information inspirée de celle du Canada. Le Mexique doit également rendre plus facile la présence sur son territoire d'observateurs étrangers, estime la militante des droits de la personne.

ROYAUME-UNI

À MOITIÉ PRIX!

UNE OFFRE ATTIRANTE ! Royal sonne la charge : à l'achat d'un billet aller-retour à tarif régulier pour l'une ou l'autre de nos multiples destinations en Grande-Bretagne, **OBTENEZ UN DEUXIÈME BILLET À MOITIÉ PRIX***. Un forfait électrisant !

BIRMINGHAM	BRISTOL	GLASGOW	LONDRES (GATWICK)	MANCHESTER
À partir de 610 \$	À partir de 620 \$	À partir de 600 \$	À partir de 470 \$	À partir de 600 \$
2 ^e billet à partir de 305 \$	2 ^e billet à partir de 310 \$	2 ^e billet à partir de 300 \$	2 ^e billet à partir de 235 \$	2 ^e billet à partir de 300 \$

VOUS DEVEZ RÉSERVER CES DÉPARTS AU PLUS TARD LE 24 MARS 2001.

Réservez votre prochain voyage auprès de votre agent de voyages ou communiquez avec nous au **1 888 828-9797 • www.royal.ca**

ROYAL
Votre partenaire

*Offre valable pour les allers et retours effectués entre 1^{er} mai et le 31 octobre 2001 inclusivement. Tous les départs ont lieu à Montréal. Certaines restrictions s'appliquent. Les prix indiqués étaient les plus bas disponibles au moment de mettre sous presse et sont sujets à des limites d'inventaire. Redevances à NAV Canada et taxes en sus. Le séjour ne comporte aucune durée minimale. Les réservations peuvent être modifiées moyennant une surcharge mais ne sont pas remboursables.

| AUBERGE GRAND-MÈRE |

Clark lance un appel à tous

«On a plusieurs soupçons que je crois fondés»

PAUL ROY

QUÉBEC — Tout en promettant de nouvelles révélations, Joe Clark admet avoir besoin d'aide pour continuer à questionner Jean Chrétien sur l'affaire de l'Auberge Grand-Mère.

« On a plusieurs soupçons que je crois fondés », a dit hier le chef conservateur, de passage à Québec. Mais dans plusieurs cas, nous manquons d'informations solides, du genre de celles que j'ai présentées cette semaine en Chambre. »

En clair, ce qu'il demande, c'est que des gens qui posséderaient de telles informations les lui transmettent.

Cette semaine en Chambre, M. Clark a entre autres révélé qu'en juin 1999, François Beaudoin, président de la Banque de développement du Canada (BDC), s'était vu retirer son pouvoir d'approuver ou de rejeter les prêts consentis par la banque.

Coincidence ? M. Beaudoin venait tout juste alors d'exprimer son intention de rappeler le prêt de 615 000 \$ à l'Auberge Grand-Mère, propriété d'Yvon Duhaime, ami du premier ministre Chrétien. Or, l'opposition accuse depuis un moment déjà M. Chrétien d'avoir agi de façon incorrecte dans cette affaire en intercédant personnellement auprès de M. Beaudoin pour dégager le prêt en faveur d'Yvon Duhaime.

Cette révélation de M. Clark a fait beaucoup de bruit, jeudi, à Ottawa. Et le chef conservateur a indiqué son intention de continuer à questionner le premier ministre là-dessus.

« Mais il n'y a rien de magique là-dedans, prévient-il. Il ne suffit pas de savoir questionner habilement. Ça nous prend de l'information. »



photothèque MARTIN CHAMBERLAND, La Presse © Joe Clark

D'où son appel à tous d'hier. « Ce n'est pas facile pour une équipe de 12 députés de faire ce que nous avons fait ces deux dernières semaines. Nous avons besoin d'autres personnes. On attend des documents comme ceux que nous avons publiés... »

Selon lui, les libéraux ont été pris par surprise par cette attaque soutenue de sa part. Et ils espèrent qu'il va s'essouffler. « Il n'y a pas eu, depuis 1993, une opposition capable d'attaquer le gouvernement de façon systématique. Or, c'est exactement ce que nous faisons. »

Il se dit confiant que « dans deux ou trois semaines, il deviendra clair que quelque chose s'est produit qui n'aurait pas dû se produire. Mais comment le gouvernement réagira-t-il à tout ça ? C'est une autre histoire... »

DU CARACTÈRE!

Tous les dimanches dans La Presse

LECTURES

CENTRE CANADIEN
DE LIQUIDATION
DE FAILLITE

Les rois et les reines en profitent depuis longtemps.
C'est maintenant votre tour.

Le solde prend fin le 28 février.

Samedi
24
FÉVRIER
10 h à 19 h

Dimanche
25
FÉVRIER
11 h à 19 h

Lundi
26
FÉVRIER
11 h à 19 h

Mardi
27
FÉVRIER
11 h à 19 h

Très
grand stock
Formes et
dimensions
variées

Dernière
semaine

Réduction de 53 %
à 75%
de RABAIS
PROFITEZ DE CES RÉDUCTIONS.
OCCASION ABSOLUMENT UNIQUE
* Certaines restrictions s'appliquent.

Tapis
de Perse
à partir de seulement
300\$

Emplacement
CENTRE CANADIEN DE
LIQUIDATION DE FAILLITE
DAYS INN
5500, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
(514) 251-1769

2932545

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

24 février 2001

Page A10 manquante

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

24 février 2001

Page A11 manquante

Plusieurs États ont adopté des lois linguistiques

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

Le Québec est loin d'être le seul à avoir adopté des lois et règlements pour protéger sa langue. La France, le Mexique, la Grèce, la Catalogne, la Lituanie ont fait de même, parfois avec beaucoup plus de restrictions et d'exigences que le Québec.

Ces diverses législations ont été présentées, hier, par le professeur de linguistique Jacques Leclerc, collaborateur au Centre international de recherche en aménagement linguistique de l'Université Laval, à l'occasion du dernier colloque des états généraux sur la situation du français, portant sur la langue du commerce et des affaires.

Par exemple en Lituanie, un pays de 3,8 millions d'habitants, 75,5 % des habitants parlent le lituanien, neuf pour cent le russe et sept pour cent le polonais. Le lituanien y a tout de même été protégé par des lois linguistiques fort sévères.

Tout bureau, institution, entreprise et organisme établi en Lituanie « doit conduire ses affaires et conserver ses dossiers, rapports, documents techniques et financiers dans la langue officielle ». La réglementation s'étend jusqu'aux timbres, cachets, sceaux, en-têtes, plaques et enseignes de bureau. « Toutes les transactions faites par les individus ou les sociétés » doivent être conduites dans la langue officielle.

La Lituanie est allée jusqu'à imposer des

examens d'aptitude linguistique à tous les citoyens qui n'avaient pas fait leur cours dans les écoles de langue lituanienne. La connaissance du lituanien est nécessaire pour quiconque est employé par l'État ou offre des services au public.

Le canton du Tessin, en Suisse, a comme unique langue officielle l'italien, avec une population de 400 000 habitants. Il cherche à se protéger de l'allemand depuis des décennies.

Dès 1931, on y a adopté un décret pour obliger les restaurateurs et les hôteliers à présenter leurs enseignes de façon prioritaire en italien, les inscriptions allemandes devant y être rédigées « en caractères pas plus grands que la moitié de ceux utilisés en langue italienne ».

Depuis 1988, c'est même le Bureau de police administrative qui autorise ou non une enseigne ou une inscription sur la voie publique.

Le Mexique, fort de 98 millions d'habitants, a cru bon se protéger de l'anglais.

Les lois et règlements mexicains exigent non seulement l'usage de l'espagnol sur tout produit destiné au consommateur, mais ils vont jusqu'à prohiber l'anglais ou toute autre langue que l'espagnol sur les produits fabriqués au Mexique. Pour ce qui est des produits étrangers, un règlement imposait dès 1974 des caractères plus petits que l'espagnol.

Attrapez le taux quand il passe.



Admissible au REER, rachetable après deux ans et ensuite aux dates anniversaires.
Offert pour un temps limité.

Appelez un conseiller de la Banque Laurentienne.



**BANQUE
LAURENTIENNE**

1 800 BLC-1846
www.banquelaurentienne.com



PHOTOTHÈQUE, La Presse ©
Jean-François Lisée

Lisée suggère des crédits d'impôt pour franciser les noms d'entreprises

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

LE QUÉBEC pourrait parvenir à franciser les *Blockbuster Video* et les *Payless Shoesource* par une incitation soutenue et positive, voire par des crédits d'impôt.

C'est la suggestion qu'a faite hier l'ancien conseiller politique Jean-François Lisée, à l'occasion du dernier colloque des états généraux sur la situation et l'avenir du français, portant sur la langue du commerce et des affaires.

Il y a longuement été question de francisation des raisons sociales, des marques de commerce et de langue d'affichage. Les experts et les intéressés y ont aussi discuté de ce qui incite une compagnie à franciser son nom au Québec, comme l'ont fait Bureau en gros, Poulet frit Kentucky et Le centre japonais de la photo, alors que d'autres s'y refusent ou ne font qu'ajouter un générique français à leur nom anglais, comme « Les cafés XYZ » ou « XYZ pièces d'auto ».

M. Lisée a conseillé à la commission de recommander qu'on fasse d'abord de l'incitation pour pousser les entreprises à franciser leur nom. Cette incitation pourrait prendre la forme de gens d'affaires qui rencontreraient le fautif pour le convaincre de l'avantage commercial de parler à sa clientèle dans sa langue, à travers sa culture. La francisation y serait présentée comme un moyen de s'emparer d'une plus grande part de marché.

M. Lisée insiste pour que ce soit des dirigeants d'entreprises qui fassent cette démarche, non des représentants de l'Office de la langue française.

L'ancien conseiller croit que le gouvernement du Québec devrait même offrir un crédit d'impôt pour franciser les noms d'entreprises. L'idée est de les convaincre qu'« ils feraient plus d'argent en utilisant le crédit d'impôt pour changer de nom », résume-t-il.

Dans une perspective plus large, selon lui, le Québec aurait intérêt à former un front commun avec le Mexique et la France, par exemple, pour parvenir à « modifier les comportements » des grandes entreprises américaines, les poussant à respecter les langues nationales et la diversité culturelle.

Cette thèse de l'intérêt commercial à se franciser a été reprise par Alain Prujiner, président du Comité du Conseil de la langue française sur l'affichage du nom d'entreprise.

M. Prujiner a noté qu'en Chine, la multinationale McDonald's s'affiche en caractères chinois, ce qu'elle fait même dans le quartier chinois de New York. Et McDonald's le fait, non pas parce que la Chine l'y a contrainte, mais parce qu'elle y a vu son intérêt à s'adresser plus directement à sa clientèle.

Les milieux d'affaires, croit M. Prujiner, seraient réceptifs à l'idée que leur propre intérêt nécessite le développement de l'usage du français.

*Taux moyen garanti de 5,196 % sur cinq ans. Certaines conditions s'appliquent. Taux sujet à changement sans préavis.

L'UQAM signe son contrat de performance

SYLVAIN LAROCQUE

MOINS D'UNE semaine après que le recteur et le président du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal eurent écrit au ministre de l'Éducation François Legault, les millions déferlent sur l'institution. Québec consent à un réinvestissement de 98,5 millions sur trois ans, en retour de quoi l'université s'engage à augmenter son taux de réussite et à embaucher 160 professeurs, mais aussi à éliminer 250 cours.

« On ne coupera pas de façon arbitraire, assure Jean-Marc Léger, président du conseil d'administration. On se penchera d'abord sur les cours qui ne sont pas populaires auprès des étudiants ou qui sont donnés par plus d'une faculté à la fois. »

Siegfried Mathelet, de l'Association générale des étudiants des sciences humaines et des arts, craint que la qualité de la formation s'en ressente. « Les cours qui seront supprimés sont des cours spécialisés auxquels assistent effectivement peu d'étudiants, mais qui ont leur justification dans le cheminement académique », estime-t-il.

Le ministre Legault était à l'UQAM hier pour parapher le septième de ses contrats de performance, qui fixent les balises du réinvestissement gouvernemental pour chaque université.

Le contrat signé avec l'UQAM « reconnaît la mission et le rôle unique et essentiel » de l'institution dans le réseau universitaire québécois, se réjouit Jean-Marc Léger. L'entente comprend notamment le versement d'une somme non récurrente de 21 millions pour compenser le manque à gagner qu'a dû subir l'université au cours des dernières années en raison d'une formule de financement inadéquate.

Au total, à partir de 2003, l'UQAM disposera de 37 millions de plus par année, une augmentation de 26 %.

En échange, la direction de l'UQAM s'engage à améliorer l'encadrement des étudiants, à augmenter le nombre de stages et à doubler le budget alloué aux bourses qu'elle accorde à la maîtrise et au doctorat. Le tout dans le but de faire en sorte que le taux de réussite soit supérieur à 70 % dans tous les secteurs d'ici 2010 et que le taux de réussite moyen passe à 80 %. Il s'agit là d'un objectif ambitieux : à l'heure actuelle, ce taux n'est que de 50 % dans certains secteurs.

L'UQAM a par ailleurs entrepris de réviser son offre de formation pour en améliorer la qualité, un processus qui pourrait se traduire par l'obligation, pour les étudiants du premier cycle, de prendre au moins six cours hors de leur discipline.

Hormis quelques critiques, les associations étudiantes ont accueilli « avec soulagement » l'annonce du réinvestissement.

62392-SAM

Not Found

62392-SAM

Photo : ROBERT NADON, La Presse ©

De gauche à droite : Éloïse Lemieux, Patricia-Anne de Vriendt, Diane Lavallée, présidente du Conseil du statut de la femme, Pauline Gingras, directrice adjointe au cabinet de la ministre responsable de la Condition féminine, Maude Breton-Voyer et Guitté Hartog.

Les jeunes Québécois résolument optimistes

ANNE LE MOUËLLIC

« LE FAIT d'écrire m'a fait réaliser que je suis contente d'être née au Québec », confie Éloïse Lemieux après avoir reçu un prix du Conseil du statut de la femme pour son texte intitulé *Femme du millénaire*. La jeune étudiante en arts et en lettres du collège de Sherbrooke fait partie des 150 jeunes de moins de 30 ans qui ont répondu à la question posée par la *Gazette des femmes* : « Si vous deviez vous réincarner, quel sexe, quelle époque et quel pays choisiriez-vous ? »

En septembre dernier, le magazine du Conseil du statut de la femme a lancé un concours de rédaction destiné à mieux connaître les craintes et les aspirations des jeunes Québécois. Parmi toutes les réponses (majoritairement féminines), quatre textes ont été retenus et leur auteurs se sont vu remettre un chèque de 500 \$.

Devant la possibilité de se réincarner en homme ou en femme, trois jeunes sur quatre ont répondu qu'ils choisiraient le même sexe. « On a été surtout surpris de voir que les femmes ne voulaient pas changer de sexe », a indiqué Claire Gagnon, la rédactrice en chef de la *Gazette des femmes* lors de la remise des prix qui avait lieu jeudi à Montréal. « Les filles semblent plutôt confiantes en l'avenir et en leur potentiel », a signalé M^{me} Gagnon.

Une large part des jeunes Québécoises qui se sont exprimées revendiquent leur appartenance à la gent féminine. Elles en tirent même une certaine fierté. « Je suis heureuse de vivre (...) en ma condition de femme. Parce qu'aujourd'hui une femme peut espérer, décider et réaliser sa vie comme elle l'entend », écrit Maude Breton-Voyer, 19 ans, lauréate du prix de la ministre responsable de la Condition féminine pour son texte *La vie en rose et gris*. Chantal Maillé, professeur d'études féministes à l'Université Concordia a analysé les 150 réponses de jeunes. « Ce qui m'a frappée parmi toutes les lettres, c'est l'optimisme des jeunes femmes par rapport

aux possibilités qu'elles ont pour leur vie, a souligné M^{me} Maillé. Elles s'estiment nées à une bonne époque pour avoir une vie de qualité au Québec », a-t-elle ajouté.

En effet, 45 % des jeunes qui ont répondu aux questions du concours choisiraient de se réincarner à l'époque actuelle et 63 % le feraient au Québec. Ils portent un regard positif sur leur cadre de vie actuel. « Je persiste à croire que les femmes ont, aujourd'hui et ici, les meilleures conditions pour cultiver le bonheur », écrit Maude Breton-Voyer. Conviction partagée par les autres lauréates, car qu'elles se réincarnent en phoque, comme Guitté Hartog dans son texte *Complainte de la femme qui voulait être aussi hédoniste que la phoque*, ou qu'elles se mettent à la place d'une femme afghane, comme Patricia-Anne de Vriendt dans son texte *Une femme et son fantôme*, elles s'accordent toutes pour dire que la condition de la femme au Québec est parmi les meilleures au monde.

L'an dernier, 16 800 étudiants ont choisi Concordia

Un choix déterminant

Choisir votre université est une décision déterminante pour votre avenir. D'où l'importance d'être accepté à l'université de votre choix, une université qui vous propose le programme le plus susceptible de vous mener à la réussite, quelle que soit votre définition du succès.

Un choix évident

Choisir Concordia pour la variété de ses programmes, cela va s'en dire! Avec 230 programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles ou de certificats dans des domaines aussi diversifiés que l'administration, les arts et les sciences, l'informatique, le génie et les beaux-arts, l'Université Concordia jouit d'une excellente réputation, au pays comme à l'étranger, qui ne peut que vous conforter dans votre décision.

Le choix de Concordia

Les étudiants choisissent Concordia parce qu'ils savent qu'« on les prépare pour le monde ». Ils viennent aussi pour son ambiance chaleureuse et la grande disponibilité de ses professeurs. Avec des étudiants d'horizons multiples, Concordia est unique en son genre et vous promet des études inoubliables.

Pour vous aider à choisir

Le Registrariat organise des séances d'information pour répondre à vos questions et recueillir vos demandes d'admission à :

l'Atrium du pavillon McConnell
1400, boul. de Maisonneuve Ouest

Mardi 27 février – de 10 h à 19 h

Mercredi 28 février – de 10 h à 19 h

Jeudi 1^{er} mars – de 10 h à 19 h

Ensemble, évaluons vos choix et préparons votre succès dès aujourd'hui.

Pour plus de renseignements, appelez le **(514) 848-2668** ou consultez notre site Internet : **www.concordia.ca**



UNIVERSITÉ
Concordia

1455, boul. de Maisonneuve O., Montréal (Québec) H3G 1M8 • Tél. : (514) 848-2668 • Téléc. : (514) 848-2621 • Site Internet : www.concordia.ca



Alerte à la méningite à la polyvalente de Cowansville

Quatre personnes y ont été atteintes en l'espace d'une semaine seulement

Presse Canadienne

COWANSVILLE – Un nouveau cas d'infection à méningocoque s'est manifesté, hier, à l'école secondaire Massey-Vanier, de Cowansville, ce qui porte maintenant à quatre le nombre de personnes atteintes en l'espace d'une semaine seulement.

Il n'en fallait pas plus à la Direction de la santé publique, qui travaille de concert avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux, pour mettre en place des mesures extrêmes afin d'éviter la propagation.

Lundi, l'ensemble du personnel, des enseignants et des élèves de la polyvalente de Cowansville seront vaccinés contre la vilaine bactérie.

La vaccination débutera lundi pour se terminer le lendemain. Elle permettra d'immuniser près de 3000 personnes.

« Nous nous retrouvons devant une situation très, très sévère et préoccupante. L'infection à méningocoque est sérieuse et elle a une évolution rapide et un taux de mortalité élevé. Tout est en place pour que la vaccination se fasse rapidement. C'est une opération d'envergure qui doit être prise sérieux », souligne le médecin Luc Boileau, directeur de la santé publique de la Montérégie.

C'est à la suite d'enquêtes épidémiologiques effectuées par la Direction de la santé publique que la vaccination du milieu étudiant de Massey-Vanier s'est révélée être la meilleure solution.

Alors qu'il considérait son école comme sûre, le directeur Alain Bachand courait dans tous les sens, hier, pour distribuer de l'information sur la campagne de vaccination de lundi à ses élèves.

« Aujourd'hui (hier), nous avons fait un plan d'aménagement, car la vaccination va se dérouler dans la cafétéria. Dimanche, nous allons procéder à l'installation pour que tout soit en place lundi matin », a indiqué M. Bachand.

Jugeant le dossier « très, très sérieux », M. Boileau invite les parents à être doublement vigilants face aux symptômes de l'infection à méningocoque.

Comme il le fait remarquer, l'infection, qui peut mener à la mort dans 15 % des cas même si un traitement approprié est administré, se manifeste principalement par de la fièvre, souvent accompagnée de maux de tête, de nausées, de vomissements et de petites taches sur le corps.

« Les symptômes de l'influenza (grippe) peuvent actuellement porter à confusion. L'essentiel est de ne prendre aucun risque. Si les parents s'inquiètent, qu'ils communiquent avec Info-Santé ou qu'ils se

présentent à l'urgence », ajoute le médecin.

Jusqu'à maintenant, quatre jeunes étudiantes sont toujours hospitalisées après avoir été diagnostiquées infectées par le méningocoque. Il a été impossible, hier, d'en savoir plus sur leur état de santé. Toutefois, selon M. Boileau, deux d'entre elles se trouveraient toujours dans une situation inquiétante.

« La méningite peut tuer, donc il y a des risques tant que la maladie n'est pas contrôlée. Elle évolue différemment d'une personne à l'autre et c'est pourquoi nous n'avons pas de temps à perdre », s'est contenté de dire le médecin.

EN BREF

Carambolage

UN CARAMBOLAGE survenu vers 15 h hier sur la route 132 Est, à la hauteur du parc Marie-Victorin, à Longueuil a fait cinq blessés lorsque deux camions-remorques et cinq automobiles sont entrés en collision. La voie rapide a été fermée durant près de trois heures, causant un immense bouchon de circulation tant sur la 132 que sur l'autoroute 30 envahie par ceux qui voulaient retourner à la maison plus rapidement.

Vol chez Seagram

DEUX AUTRES arrestations ont été effectuées, hier, dans le cadre de l'enquête menée par la police de la CUM sur l'important vol de boisson commis chez Seagram. En même temps que ces arrestations faites rue Édith, dans le quartier Fabreville, à Laval, les policiers ont trouvé 80 caisses de Crown Royal provenant de l'entrepôt de LaSalle. Chaque caisse de ce whisky se vend 450 \$. Un homme et une femme, âgés respectivement de 40 et 30 ans, ont été appréhendés et ils ont été remis en liberté sous promesse de comparaître. Mercredi, les enquêteurs sous la direction du commandant Doug Hurley avaient effectué une rafle qui avait permis d'appréhender cinq personnes, dont un pompier de Montréal qui aurait revendu des bouteilles dans des casernes. Elles comparaitront aussi par voie de sommation.

Un mort

UN JEUNE homme de 18 ans, fortement intoxiqué par l'alcool, a été retrouvé mort étouffé dans ses vomissures, hier matin, dans le corridor de son immeuble à logements de Québec. Des locataires de l'immeuble ont aperçu le jeune homme vers 6h, alors qu'il dormait assis dans les marches d'un escalier, à quelques pas de son logement. Ce n'est que vers 8h que des locataires ont appelé la police lorsqu'ils ont constaté que le jeune homme, dégageant une forte odeur d'alcool, ne réagissait pas. Il était alors en arrêt cardio-respiratoire. Son décès a été constaté à l'hôpital quelques minutes plus tard.

Saisie de cocaïne

UN BATEAU de pêche canadien, qui transportait plus de deux tonnes de cocaïne, a été intercepté et conduit à Port Angeles, dans l'État de Washington. Cinq ressortissants canadiens ont été interpellés et le *Western Wind* a été acheminé jeudi à la station locale des garde-côtes. Des garde-côtes étaient montés à bord du navire de 30 mètres de long mercredi soir, a déclaré le caporal Grant de la police canadienne depuis Vancouver. Le bateau appartient à une société possédant une adresse à Victoria, en Colombie britannique, selon les registres canadiens des transports.

Accusé de délit de fuite

DEUX ACCUSATIONS de conduite dangereuse et deux autres de délit de fuite ayant causé des lésions corporelles ont été déposées contre le Gatinois Richard Cossette, 41 ans. Ce dernier a été arrêté en fin de soirée jeudi à son domicile par les policiers de Gatineau-Métro, quelques heures après un violent accident survenu vers 18h30. Immédiatement que sa camionnette rouge eut frappé une automobile à bord de laquelle se trouvaient deux personnes (un homme et une femme), Cossette aurait choisi de quitter les lieux de l'accident à la course pour se réfugier à son domicile, où les policiers n'ont eu qu'à le cueillir.



New Beetle 2001
2936826
SPÉCIAL

Pourquoi attendre

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

Popular 5441, rue St-Hubert
MONTREAL Tél.: (514)274-5471
popular@popular.qc.ca

Laurier

Julie Surprenant: l'identité du suspect révélée prématurément

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

« MÊME SI je saute dessus, ça ne me donne pas Julie. Il faut mettre les émotions de côté et garder la tête froide. »

C'est un Michel Surprenant quelque peu choqué par l'attitude de certains médias au cours des derniers jours qui a prononcé ces paroles, hier. Le père de Julie Surprenant, cette adolescente de 16 ans disparue depuis le 16 novembre 1999, se demande même où est passé l'éthique professionnelle de certains reporters qui ont identifié le suspect ciblé par la Sûreté du Québec. Cet homme demeure tout près de chez lui et il arrive qu'il le croise.

Julie Surprenant a été vue pour la dernière fois alors qu'elle descendait d'un autobus dans l'île Saint-Jean, à Terrebonne, non loin de l'appartement qu'elle occupait avec son père.

M. Surprenant pense que ce qui a été rapporté sur une chaîne privée de télévision et dans un quotidien relativement à ce suspect n'aidera aucunement à faire progresser l'enquête. Il dit espérer que la divulgation de cette perquisition et d'autres renseignements ne viendront pas mettre un frein à tout jamais aux espoirs de retrouver sa fille et de voir le responsable être accusé.

Ce suspect, déjà condamné pour des délits sexuels, habitait au même endroit avant la disparition de l'adolescente.

Le 5 décembre dernier, une perquisition a été effectuée dans l'appartement du suspect et des taches de sang ont été prélevées grâce à des tests au luminol.

La Presse a appris que, peu de temps après, des enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ se sont présentés au bureau des substituts du procureur général, à Saint-Jérôme, où on leur a dit que cette preuve n'était pas assez forte pour porter des accusations.

Le président de l'Association des avocats de la défense, M^e Gilles Pariseau, a été estomaqué d'apprendre que le nom de ce suspect a été rendu public sans qu'il n'y ait aucune accusation portée contre lui. « C'est sûr que ça nuit à une défense pleine et entière, peu importe son passé. Ça peut aussi causer un dommage incroyable à sa réputation. Les policiers sont à l'étape de l'enquête et il ne s'agit que de soupçons. Et tout le monde maintenant va le pointer comme étant le responsable. Il faut se poser des questions sur la façon dont l'information est traitée. Cette histoire de perquisition sans que des accusations soient portées aurait dû demeurer confidentielle », a ajouté le criminaliste.

Peines légères à des vandales

Ils avaient saccagé les locaux du Conseil du patronat

RAYMOND GERVAIS

LES SENTENCES ONT commencé à tomber jeudi sur les 56 manifestants reconnus coupables de méfait et d'attroupement illégal, lors de l'occupation des locaux du Conseil du patronat, à Montréal, le 11 février 1998.

Une vingtaine de personnes ont reçu leur sentence alors que les autres accusés la connaîtront le 14 mars.

Aux personnes qui ont été reconnues coupables d'attroupement illégal et qui ont bénéficié d'une absolution conditionnelle, le juge Denis Laliberté de la cour municipale a imposé, en plus 50 heures de travaux communautaires, une amende de 50 \$. Ils sont de plus astreints à garder la paix durant un an. Les autres ont écopé une peine avec sursis, jumelée à des travaux communautaires et à une amende de 50 \$.

Sur le second chef d'accusation, soit celui de méfait, les mêmes sentences s'appliquent, mais sans les travaux communautaires.

Toutes ces personnes avaient été reconnues coupables, le 20 décembre dernier, et avaient vu leur sentence reportée au 22 février.

Plusieurs des personnes qui ont participé à l'occupation des locaux du Conseil du patronat, avaient également participé, le 25 mai 1998, à une chaîne humaine en face du Centre Sheraton, boulevard René-Lévesque, dans le cadre d'une manifestation organisée par le groupe SalAmi.

Le juge Denis Boisvert du même tribunal avait alors imposé le même genre de sentences.

Le juge Laliberté a tenu compte du fait que certains des accusés étaient des étudiants qui, pour fins d'études, devaient se rendre à l'étranger et par conséquent ne pas avoir de casier judiciaire. Ces étudiants ont pu bénéficier d'une absolution conditionnelle. Ce type de peine permet aux accusés de répondre non lorsque quelqu'un leur demande s'ils ont déjà été reconnus coupables d'un acte criminel, alors que dans le cas d'une peine avec sursis, la personne n'a pas le privilège de répondre par la négative.

L'occupation des locaux du Conseil du patronat avait duré près de 11 heures et les manifestants s'étaient livrés à du saccage avant de finalement être évincés par les policiers.

Employés de la CUM à l'humeur paillard

ÉRIC TROTTIER

LES EMPLOYÉS de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) auraient-ils l'humeur plus paillard que la moyenne des gens ?

Ni la présidente, Vera Danyluk ni d'autres membres de la direction de l'organisme n'ont répondu à la question, hier. Mais il semble que l'envoi par courrier électronique d'illustrations ou de blagues à caractère salace y soit monnaie courante.

Deux employés de la CUM ont ainsi envoyé par erreur, en moins de 10 mois, des courriels contenant des dessins grivois et explicites à La Presse. Chaque fois, l'auteur avait essayé d'envoyer ces messages à des amis ou collègues, mais avait cliqué par erreur sur l'adresse électronique de journalistes.

Le premier est un porte-parole du Service de police qui, en mai 2000, a expédié par mégarde à tous les journalistes du pays une série de blagues salées ponctuées de dessins osés. Hier, c'était au tour d'un employé du service de l'environnement de la CUM d'imiter son collègue en envoyant une série d'illustrations montrant l'organe mâle dans toutes les formes et les positions possibles — à la place d'une tête, en guise de bélier servant à ouvrir la porte d'un château rempli de femmes, etc.

Pourtant, après le premier incident, la CUM avait resserré sa directive sur l'utilisation d'Internet et du courrier électronique. Cette politique, envoyée à l'ensemble des employés de l'organisme ayant accès à Internet au travail, interdit clairement la transmission ou même la réception de courriels renfermant des messages « discriminatoires, offensants, obscènes », etc.

Le hic, c'est que les courriels salaces, qu'on les trouve drôles ou non, font perdre un temps précieux aux entreprises. Non seulement les employés qui s'en amusent cessent de travailler pour rire de ces blagues grivoises, mais ils alourdissent également les systèmes et les réseaux électroniques, surtout que, de plus en plus souvent, ces envois contiennent des dessins et même de petits films.

Selon une étude réalisée aux États-Unis l'an dernier, les travailleurs ayant un accès à Internet pouvaient perdre jusqu'à 50 % de leur temps en le consacrant aux loisirs durant les heures de bureau.

Les entreprises ont aussi commencé à sévir contre leurs employés. Chez l'oncle Sam, Xerox a licencié une quarantaine d'employés, le New York Times en a mis 20 à la porte (pas des journalistes !) et les forces armées américaines ont dû sanctionner 500 soldats, chaque fois pour une utilisation incorrecte du courriel.

Au Canada, Pratt et Whitney a congédié trois de ses employés



Une des images transmises hier par un fonctionnaire de la CUM.

pour avoir envoyé des courriels jugés déplacés avec le matériel de l'entreprise. Revenu Canada a aussi sanctionné des fonctionnaires pour avoir fait circuler sur Internet du matériel « offensant ».

À la CUM, personne n'a été sanctionné à la suite de l'adoption de la nouvelle politique, a confié un responsable. « Parce que nous n'en avons pas attrapé », a-t-il ajouté.

Un conseil à ceux qui préfèrent encore violer les règles internes de leur entreprise, qu'elle soit publique ou non : essayez au moins de ne pas envoyer par erreur une copie de vos courriels à des journalistes !

ADMISSION

« J'AI ME MON PUBLIC »

« Avant, les noms de Papineau, Lionel Groulx et Laurier n'étaient pour moi que des stations de métro! Mes cours d'histoire m'ont sorti du tunnel! » Loïc, 3^e secondaire

Loïc a choisi l'école publique

Inscriptions du 12 au 23 mars dans les écoles secondaires de la Commission scolaire de Montréal

GRATUITE

Commission scolaire de Montréal

- MOTEUR V6 3,2 LITRES 205 HP
- VITRES ET PORTES ÉLECTRIQUES
- GARANTIE DE 5 ANS / 100 000 KM SUR LE GROUPE PROPULSEUR
- FREINS ABS
- CLIMATISATION
- LECTEUR CD
- ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES SUR 24

Rodeo S 2001

399\$ / mois/Bail de 48 mois
Comptant 995 \$
32 485\$ PDSF
Frais de transport inclus

ISUZU

Loin devant.

Avec un taux de **financement de 1,9 %**
c'est le moment idéal pour acheter un Rodeo d'Isuzu

www.isuzucanada.com

*Basée sur un Isuzu Rodeo S 1SA 2001. Cette mensualité est calculée sur un bail de 48 mois et comprend le transport, la préparation à la route et la taxe d'occise. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat un comptant initial (ou échange équivalent) ainsi qu'un premier versement et un dépôt de garantie vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage alloué est de 80 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 0,12 \$. Voyez votre détaillant Isuzu pour un prix de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Pour plus de détails, contactez votre détaillant Saturn Isuzu le plus près de chez vous ou composez le 1 800 263-1999

Saturn Saab Isuzu de Blainville (450) 437-6317	Bourassa Saturn Saab Isuzu (Laval) (514) 385-9191	Saturn Saab Isuzu de Brossard (450) 672-2500	West Island Saturn Saab Isuzu (514) 332-4424
Gravel Saturn Saab Isuzu (Montréal) (514) 861-2000	Mondial Saturn Saab Isuzu (Montréal) (514) 385-7222	Saturn Saab Isuzu de Terrebonne (450) 964-1374	Décarie Saturn Saab Isuzu (514) 342-2222

REER Desjardins

Mon argent travaille pour mon avenir.

Offrez-vous **rendement et souplesse!** Le DUO REER Desjardins combine le potentiel de rendement supérieur des marchés internationaux de l'**Épargne à terme Gestion active** et un taux exceptionnel garanti sur une **Épargne rachetable**. Cette dernière peut être réinvestie en tout temps pour profiter des occasions du marché. Demandez tous les détails à votre conseiller Desjardins.

6,50 %*

www.desjardins.com
1 800 CAISSES

*Taux de l'Épargne rachetable de 14 mois, sujet à changement sans préavis, lorsque ce placement est jumelé à une Épargne à terme Gestion active de 5 ans. Les primes sont non cumulatives. Offre d'une durée limitée pour un investissement minimal de 10 000 \$. Autres DUOS offerts pour un investissement minimal de 5 000 \$.

+

L'épizootie de fièvre aphteuse risque de prendre de l'ampleur

Le gouvernement britannique interdit tout mouvement de bétail et toute importation pendant sept jours

BORIS BACHORZ
Agence France-Presse

LONDRES – Le gouvernement de Tony Blair a prévenu, hier, que l'épizootie de fièvre aphteuse menaçant le cheptel britannique risquait d'être de grande ampleur, en dépit d'une rigoureuse mise en quarantaine des campagnes.

Le ministre de l'Agriculture Nick Brown a interdit tout mouvement de bétail dans le pays et toute importation pendant sept jours, à compter de 17 h, hier.

Une bonne partie de la vie agricole va donc s'arrêter, avec la fermeture des marchés à bestiaux et des abattoirs.

Le gouvernement a invité la population à ne pas céder pour autant à la panique et à ne pas se ruer sur les étals des bouchers pour faire des provisions.

« Si chacun se comporte normalement, nous passerons cette période sans problème », a assuré M. Brown.

Le ministre de l'Agriculture a justifié la rigueur de la mesure par l'ampleur probable de l'épizootie, sans danger pour l'homme, mais très facilement transmissible parmi les porcs et tous les ruminants (bovins, ovins, caprins).

« Le virus paraît avoir été présent depuis deux ou trois semaines » dans une ferme de Heddon-on-the-Wall (comté de Northumberland, nord-est de l'Angleterre) identifiée comme le foyer probable d'origine, a indiqué le ministre.

L'épizootie a donc eu le temps de se propager sans aucun obstacle, et



Le ministère de l'Agriculture de la Grande-Bretagne a mis en quarantaine six fermes ou abattoirs situés dans l'Essex (sud-est ainsi que dans le comté de Northumberland. Cinq autres fermes suspectes, en Écosse et dans l'île de Wight, au sud, ont également été isolées.

PHOTO REUTERS

« le risque de voir la fièvre aphteuse apparaître n'importe où au Royaume-Uni est réel », a ajouté M. Brown.

La présence du virus a déjà été relevée dans six fermes ou abattoir situés aussi bien dans l'Essex (sud-est) que dans le comté de Northumberland, à 400 km plus au

nord. Environ 500 porcs ont été abattus dans une des exploitations, à Canewdon (Essex).

Fermes suspectes

Cinq autres fermes suspectes ont été isolées, situées aussi bien en Écosse, au nord de l'Angleterre,

que dans l'île de Wight, tout au sud.

Les vétérinaires doivent inspecter 600 fermes qui auraient alimenté l'abattoir de Little Warley (Essex), d'où l'alerte a été donnée lundi, et enquêter sur 400 déplacements susceptibles d'avoir propagé la maladie.

« Au delà de ces contrôles, j'appelle toute la communauté rurale et agricole à faire preuve de responsabilité, à éviter tout rassemblement ou déplacement de gens qui ne serait pas nécessaire sur des terres agricoles », a insisté le ministre.

Londres avait déjà interdit toute exportation d'animal vivant, de viande ou de produits laitiers depuis mercredi soir, et l'Union européenne a imposé son propre embargo le même jour.

Mais deux précautions valant mieux qu'une, la Thaïlande et la Roumanie ont fermé à leur tour leurs frontières à la viande britannique, après la Russie, la Pologne et Singapour. L'Irlande a appelé l'armée à la rescousse pour surveiller sa frontière avec l'Irlande du nord, qui fait partie du Royaume-Uni.

D'innombrables aspects de la vie rurale britannique sont perturbés par cette nouvelle crise. Les promeneurs amoureux de la nature sont invités à rester chez eux, la chasse a été suspendue pour une semaine et les postiers doivent rester sur le pas des fermes. Une course équestre prévue lundi à Newcastle (Nord-Est) a été annulée, les chevaux pouvant transmettre le virus.

Autant d'éléments qui rappellent la terrible épizootie de 1967/68, quand 433 987 têtes de bétail avaient été sacrifiées. La fièvre aphteuse avait disparu de Grande-Bretagne depuis vingt ans, et personne ne peut encore dire comment elle est réapparue.

Cette nouvelle crise aggrave encore la situation des exploitants agricoles, dont les revenus ont fondu en quatre ans, souvent de 70 %, après la crise de la vache folle, une épidémie de fièvre porcine l'an dernier, et la cherté de la livre qui avantage la concurrence étrangère.

Le Canada cesse l'importation de tout produit vulnérable au virus

ANDRÉ DUCHESNE

LE CANADA a vivement réagi à la déclaration d'un cas de fièvre aphteuse chez des porcs élevés au Royaume-Uni, fermant ses portes à toute importation de produits alimentaires susceptibles d'être contaminés par le virus de la maladie.

Essentielle pour protéger les animaux canadiens qui sont très sensi-

bles à cette maladie, la mesure ne bouleversera toutefois pas les pratiques commerciales entre les deux pays, car il n'existe qu'un seul permis d'importation délivré. Et encore, il n'est même pas utilisé !

« Avec la maladie de la vache folle au Royaume-Uni, l'importation au Canada était quasiment inexistante. De plus, depuis l'été 2000, l'importation de porcs de ce pays est interdite au Canada en rai-

son d'une autre maladie, la fièvre porcine », observe une source à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Ce qui n'a pas empêché l'organisme d'émettre jeudi un avis destiné à interdire jusqu'à nouvel ordre l'importation d'une kyrielle de produits en provenance du Royaume-Uni et de suspendre la délivrance de tout permis jusqu'à nouvel ordre.

La mesure est nécessaire en raison du fait que le virus de la fièvre aphteuse se transmet très facilement chez plusieurs espèces d'animaux : bovins, porcs, moutons, chèvres, cerfs, certains ruminants et rongeurs. Il peut aussi se retrouver dans les produits transformés.

Parmi les produits frappés de l'interdiction de l'ACIA, on retrouve les embryons, le sperme, et les produits et sous-produits des espèces animales concernées.

Le virus de la fièvre aphteuse est l'un des plus petits, mais il se multiplie à une vitesse fulgurante et est très contagieux, explique le Dr John Pasick, biologiste moléculaire joint à son laboratoire du Centre national pour les maladies d'animaux étrangers de Winnipeg au Manitoba.

« Le virus va s'attaquer à la bouche des bêtes, ce qui est très douloureux, les empêchant de manger. Il s'attaque aussi aux pieds des animaux qui ont de la difficulté à se déplacer, note-t-il. » C'est d'ailleurs pourquoi on appelle cette fièvre « foot-and-mouth disease » en anglais.

Le virus de la fièvre aphteuse fait partie de la famille des virus picorna dans laquelle on retrouve également celui de la poliomyélite. Les séquelles chez les animaux atteints se manifestent souvent par une perte de poids ou une perte de production de lait chez les femelles. Les animaux nouveau-nés peuvent en mourir. Les dangers pour les humains sont heureusement extrêmement réduits.

La contamination est si facile que des gens visitant une ferme où se trouvent des animaux malades peuvent transporter le virus sur leurs chaussures ou leurs vêtements et le transmettre à des animaux sains sur une autre ferme. Au Canada, la dernière épidémie de fièvre aphteuse est survenue en 1952 dans le sud de la Saskatchewan. Plus de 6000 milles carrés de territoire ont dû être isolés et décontaminés. L'Office national du film a même réalisé un film de 16 minutes sur cette histoire.

2933093A

010095

ADMISSION

« J'AIME MON PUBLIC »

« Hier, avec mon copain, on est resté après le cours de maths. Notre professeure a bien pris le temps de répondre à toutes nos questions. Maintenant, amenez-le l'examen! »
Anne-Sophie, 2^e secondaire

Anne-Sophie a choisi l'école publique

Inscriptions du 12 au 23 mars dans les écoles secondaires de la Commission scolaire de Montréal

GRATUITE

Commission scolaire de Montréal

2933769A

www.radio-canada.ca/radio

Première Chaîne de Radio-Canada

95,1

Le Bigot

DEMAIN 7H

Invités : Les compositeurs des Symphonies portuaires
Réalisation : Gérard Lambert

Érablières: les producteurs passent du paraformaldéhyde à l'alcool

PIERRE GINGRAS

APRÈS AVOIR ÉTÉ utilisées illégalement durant des années par de nombreux producteurs de sirop d'érable du Québec, les capsules de paraformaldéhyde ont définitivement cédé la place cette année à un produit légal à base d'alcool.

Ces capsules étaient insérées dans les entailles des arbres afin de désinfecter la plaie et ainsi ralentir le processus de cicatrisation, ce qui prolongeait d'autant la production de sève. Jouant le même rôle, le nouveau produit éthylique est appliqué à l'aide d'un vaporisateur. Il a été homologué l'an dernier et mis en vente en mars, lorsque la grande majorité des entailles étaient déjà faites. Si bien que seulement 1200 litres du nouveau produit avaient alors été vendus. Cette année, indique la Fédération des producteurs de sirop d'érable du Québec, plus de 27 000 litres ont été vendus jusqu'à maintenant, ce qui peut suffire à 27 des 32 millions d'entailles que compte le Québec.

ALIMENTATION

Québec étend ses normes de qualité

ANDRÉ DUCHESNE

Les boeufs et les vaches du Québec, qu'ils soient à quatre pattes dans le pré ou rendus en boulettes dans votre assiette, seront les tout premiers en Amérique du Nord à être reconnus par un système de certification gouvernemental unique attestant de leur sécurité alimentaire.

Pas seulement les vaches et les boeufs. Les porcs, les agneaux, les carottes, le miel, le sirop d'érable, le maïs ; en somme, tout ce qui touche de près ou de loin à l'industrie bioalimentaire québécoise.

« Cette norme existe déjà dans le monde et est accordée au Québec par quelques organismes privés. Ce que nous faisons aujourd'hui est de la nationaliser. Ceux qui vont la détenir auront une reconnaissance provinciale », explique Jean-François Gauthier du ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Hier matin, le ministre Rémy Trudel a confirmé la conclusion d'une entente entre son ministère et le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), un organisme indépendant qui sera chargé d'octroyer le sceau HACCP-Québec aux entreprises qui auront bien fait leur devoir en la matière.

La norme HACCP (pour Hazard Analysis Critical Control Point) constitue l'équivalent de la norme ISO maintenant largement répandue dans le domaine industriel.

« L'approche HACCP est basée sur l'identification des dangers, le contrôle et la maîtrise des risques qui y sont associés et ce, afin d'améliorer la qualité des aliments produits », indique le MAPAQ dans un communiqué.

À noter qu'au départ, cette norme s'appliquera sur une base volontaire dans toutes les étapes de la production bioalimentaire, de la ferme jusqu'à la table d'un restaurateur, en passant par l'abattoir et les usines de transformation.

Ce sont d'ailleurs les transformateurs de l'industrie bioalimentaire qui ont les premiers insisté pour que le gouvernement québécois reconnaisse ce programme de certification.

« Les transformateurs exportent beaucoup de leur produits. Or, dans plusieurs pays, les produits étrangers doivent avoir cette norme. Un acheteur japonais va par exemple dire à un transformateur de porc québécois « As-tu ta norme HACCP », explique M. Gauthier.

En fait, cette norme est en voie de devenir la référence mondiale entre tous les partenaires dans le commerce de produits bioalimentaires. « Cela donne une valeur ajoutée aux produits reconnus », indique de son côté Michel Lavalée, conseiller en communications du MAPAQ.

Déjà, certaines industries québécoises ont décroché une certification HACCP via des organismes privés. Elles n'auront pas de difficulté à ajouter la norme gouvernementale à leur collection, croit M. Gauthier.

Les capsules de paraformaldéhyde sont devenues illégales au Canada en 1991, quand le producteur américain a décidé de ne plus renouveler son homologation canadienne, notamment parce que le produit aurait eu des effets négatifs sur l'arbre. Mais, même si la Fédération avise souvent ses membres qu'il s'agit d'un usage illégal, les capsules sont utilisées sur une grande échelle.

Du moins c'est ce que semble démontrer un verdict de culpabilité prononcé jeudi contre un vendeur de capsules de paraformaldéhyde coïncé en 1998 par les inspecteurs de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, un organisme qui relève du ministère fédéral de la Santé. Michel Lamarche, un résident de Laval, et sa compagnie, Produits pour ciment Cimtech, ont été reconnus coupables en Cour du Québec sur six chefs d'accusation, notamment d'avoir fabriqué, possédé et vendu ces comprimés, souvent sous un faux emballage, ce composé chimi-

que étant utilisé légalement dans l'industrie du nettoyage à sec.

Lors de la descente des inspecteurs, il y avait suffisamment de paraformaldéhyde pour fabriquer 28 millions de capsules, soit plus qu'il n'en faut pour toutes les entailles du Québec en 1998. Michel Lamarche est passible de 50 000 \$ d'amende par chef d'accusation. Il avait déjà été condamné pour une accusation similaire en 1992.

À la Fédération des producteurs de sirop d'érable, on ignore le nombre d'acériculteurs qui utilisaient les capsules de paraformaldéhyde. Responsable de la recherche et des communications à la Fédération, Jean-Pierre Bellegarde explique que c'est le ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation qui avait recommandé l'usage de ces capsules parce qu'elles amélioreraient la productivité des arbres. Mais quand l'homologation est tombée, fait-il valoir, le ministère n'est pas venu en aide aux producteurs.

Il y a deux semaines, le commissaire à

l'Agriculture du Vermont, Leon C. Graves, a laissé planer la menace d'un embargo sur le sirop d'érable québécois parce que les producteurs du Québec utilisaient toujours des capsules de paraformaldéhyde en dépit de l'interdit. À *La Presse*, un porte-parole du département de l'Agriculture du Vermont s'était bien défendu d'avoir des visées protectionnistes, disant que seul le contrôle de la qualité était en jeu. À la Fédération on voit les choses d'un autre oeil, les producteurs du Vermont devant concurrencer les bas prix du sirop québécois vendu sur le marché américain l'an dernier en raison d'une augmentation importante de la production au Québec.

En l'an 2000, le Québec a produit 83 millions de livres de sirop par rapport à 13 millions au Vermont et à cinq millions dans les autres provinces canadiennes. Mais 43 millions de livres de sirop québécois ont été écoulés sur le marché américain. On compte 10 000 producteurs acéricoles au Québec, pour un chiffre d'affaires d'environ 120 millions de dollars.

Les bonnes vieilles vacances dans le Sud ont un charme indéniable... Mais répondent-elles vraiment à vos besoins de repos et de relaxation?

La

THALASSOTHÉRAPIE

à **PASPÉBIAC**

C'est la relaxation en profondeur et la récupération d'énergie dont vous avez besoin... dans un somptueux manoir du 19e siècle où vous vous laissez vivre en douceur... sans bruit ni vitesse.

C'est **PLUS** que des vacances à **L'AUBERGE DU PARC**

Là où l'ambiance fait la différence.

Renseignements et brochures : 1 800 463-0890

2936511

www.aubergeduparc.com

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Editorialiste en chef

Boeing et Airbus: une lutte de titans



Obsédé par le NASDAQ, Nortel, la nouvelle économie et le commerce en ligne, on oublie trop souvent qu'une des luttes de titans engagées au niveau international concerne une industrie produisant des biens bassement matériels : il s'agit de l'avionnerie.

C'est la première exportation en importance de la plus grande puissance mondiale, les États-Unis. Et ce sera au cours des 20 prochaines années un gigantesque enjeu commercial qui, uniquement dans le créneau des appareils de plus de 100 places, portera sur la vente de 14 500 avions représentant une valeur de 1300 milliards de dollars (É.-U.) !

Il faudra en effet une telle flotte pour remplacer les appareils vieillissants et répondre à une demande croissante de transport aérien : on prévoit qu'il faudra 4,2 millions de sièges en service en 2019, par rapport à 1,85 million aujourd'hui, et que le nombre de gros porteurs voués au cargo passera de 1500 à 3450.

Deux géants vont se partager cette tarte.

En premier lieu, trône l'Américain Boeing (chiffre d'affaires annuel : 53 milliards, incluant le militaire et l'aérospatiale), qui demeure le leader, notamment à cause du monopole exercé depuis 1969 dans la catégorie des très gros porteurs par son B-747, dont plus de 1300 unités ont été fabriquées. Vient ensuite l'Européen Airbus (17 milliards, uniquement dans le civil), qui a livré 311 appareils en 2000, accaparant ainsi 40 % du marché, en plus d'engranger 520 commandes fermes.

La lutte entre Boeing et Airbus pourrait devenir acharnée : de fait, les deux s'accusent déjà avec une certaine hargne de jouir d'assistan-ces étatiques non conformes aux règles du commerce international.

Et elle devrait certainement passionner les Montréalais puisque l'aéronautique est ici une des florissantes industries de pointe. Sans compter que l'un ou l'autre des quatre grands fabricants de jets régionaux pourrait décider de mettre en marché des avions à plus forte capacité : Bombardier y a songé, mais a « provisoirement » renoncé à construire un 100 places destiné à jouer dans les plates-bandes du Boeing 717 et de l'Airbus 318.

La lutte sera fascinante, également, parce que l'approche... culturelle des deux constructeurs est différente. Et qu'elle ouvre une fenêtre sur un aspect de l'activité économique qu'on néglige trop souvent : même l'industrie lourde repose dorénavant sur des idées et sur des philosophies d'action qui permettent de la matérialiser.

Ainsi, comparativement à Boeing, qui évolue dans un environnement industriel classique, la firme Airbus doit travailler dans un contexte politique et social qui

pourrait la pénaliser, mais qu'elle semble avoir tourné à son avantage.

Par exemple, les lois européennes du travail, qui sont contraignantes, l'ont en quelque sorte forcée à adopter un mode de planification à long terme extrêmement rigoureux, qui porte aujourd'hui ses fruits. Encore : le degré de coopération internationale (une demi-douzaine de pays fabriquent les composantes majeures de chaque appareil), d'abord induit par des contraintes politiques, représente certainement une formule d'avenir, que la firme maîtrise déjà aujourd'hui.

Pour l'heure, on peut certainement constater que la stratégie d'Airbus est claire, alors que Boeing envoie des signaux contradictoires.

À Seattle, en effet, on affirme envisager la construction d'un appareil pouvant transporter 250 passagers à une vitesse approchant celle du son (Mach 0,95) ; mais plusieurs doutent de la rentabilité d'un service plus coûteux qui ne soustrairait que 15 % du temps de vol. Boeing parle aussi de développer un très gros porteur de 800 places ; mais la technologie envisagée, celle de l'« aile volante » utilisée par le bombardier furtif B-2, n'a jamais été appliquée dans l'aviation civile.

Chez Airbus, par contre, le seul projet de taille est déjà en chantier : il s'agit de construire un mammoth du ciel, le A-380, un avion à deux ponts — et même partiellement trois, selon le bon vouloir de l'acheteur — de 555 à 800 places, selon la configuration choisie. Il doit entrer en opération en 2006.

À Toulouse, une maquette grandeur nature du A-380 trône déjà dans les hangars d'Airbus. On s'affaire actuellement à aménager un intérieur-type, y compris une première classe sur deux niveaux dont le design, l'espace et le luxe rappellent presque les grands paquebots du milieu du siècle.

Du point de vue technologique, la conception de cet appareil ne pose pas, malgré sa taille, de défi insurmontable.

Financièrement, c'est plus risqué. Développer le A-380 coûtera entre 12 et 20 milliards, selon diverses évaluations. De sorte que, concède Airbus, il faudra écouler 250 unités (à 250 millions pièce) pour atteindre la rentabilité. Mais la firme soutient qu'un écheveau de données et de projections — augmentation de la clientèle, congestion des aéroports, développement des lignes du Pacifique, coûts à l'usage — pointe dans une direction : le besoin d'avions plus gros et plus économiques.

Le fait est que six transporteurs majeurs se sont déjà engagés à acquérir une cinquantaine d'appareils — dont Virgin Atlantic, qui veut installer un casino au « sous-sol » de l'aéroplane géant !

L'avionnerie européenne s'était royalement fourvoyée avec le Concorde, magnifique, mais trop petit, trop sophistiqué, trop cher à faire voler. Par comparaison, le A-380 est massif et balourd, certes, mais il a été conçu avec une bonne dose de pragmatisme. Peut-être fera-t-il oublier les déboires du supersonique franco-britannique.

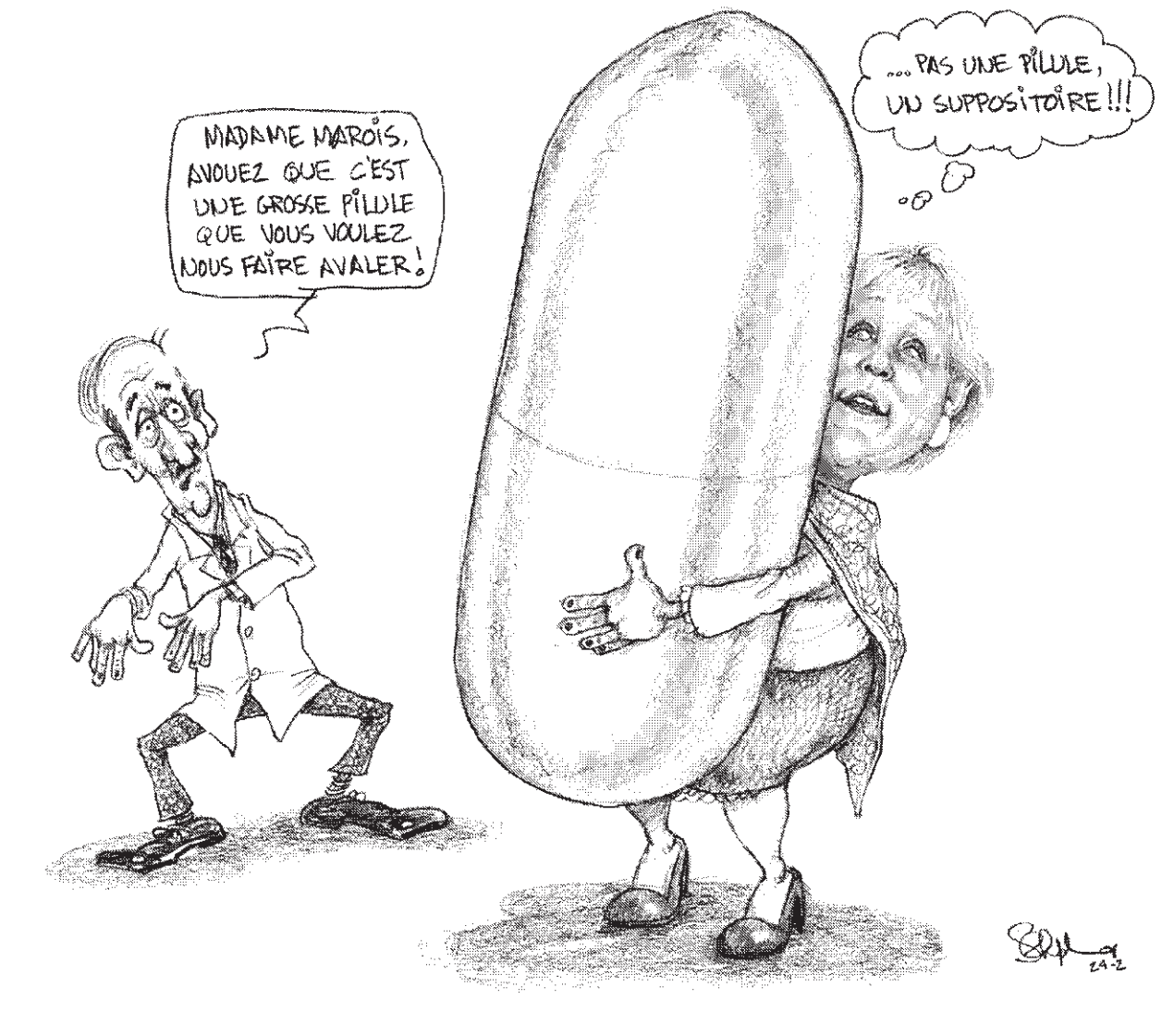
tune, a décidé de mettre à pied 10 000 de ses employés, soit plus d'un sur dix. Une réaction anormalement brutale pour réagir à un ralentissement temporaire et qui semble moins s'expliquer par les exigences de la production que par la nécessité de rassurer le monde de plus en plus inhumain de la spéculation boursière.

C'est cette déshumanisation qu'a bien illustrée le pdg de la compagnie, John Roth, enfant chéri de la presse financière, dans le discours qu'il a prononcé lundi à Toronto, sur les perspectives de Nortel. Il y a fait une très brève allusion aux mises à pied : « Nous avons ajusté notre main-d'oeuvre ». Mais dans ce discours, ponctué de boutades, pas un mot de regret, pas un remerciement, pas une excuse à ces 10 000 personnes qui se retrouveront à la rue. Plus qu'un problème d'éthique, il y a là un problème de moralité.

A. D.

FORUM

LES PHARMACIENS SOUMIS À UNE LOI SPÉCIALE



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

Le Devoir et La Presse: qualité, diversité et indépendance



Il est sain qu'une société réfléchisse collectivement à une activité aussi fondamentale et aussi essentielle à la vie démocratique que l'information. Mais ce débat, souhaitable, que le gouvernement du Québec a soumis à une commission parlementaire qui se penche sur les deux importantes transactions qui ont touché le monde québécois des communications, doit se faire avec un souci d'équilibre et de rigueur.

À cet égard, nous avons assisté récemment à deux glissements.

Le premier, c'est l'attitude de deux poids deux mesures qui semble avoir caractérisé la façon dont on perçoit l'impact de ces deux transactions sur la concentration de la presse : une vigilance sévère pour l'achat par Gesca, qui est propriétaire de *La Presse*, des trois quotidiens d'Unimédia, dont *Le Soleil*, et une relative indifférence face à l'achat par Quebecor, avec l'aide de fonds publics, de Vidéotron et de TVA, ce qui crée pourtant un géant et instaure un régime de propriété croisée.

L'autre dérive a consisté à associer le phénomène de la concentration de la presse à la survie du quotidien *Le Devoir*, ce qui a même mené, à la faveur de la commission parlementaire, à des propositions qui viseraient à créer un fonds d'aide dont ce quotidien serait en fait le seul bénéficiaire.

Jusqu'ici, nous avons évité d'intervenir dans un débat dont nous sommes partie prenante. Mais, parce que les travaux de la commission ont permis l'expression d'arguments qui sont carrément blessants pour les artisans de *La Presse*, et aussi pour ses lecteurs, en faisant un lien peu convaincant entre l'indépendance des médias et leur qualité, des arguments qui remettent aussi en cause notre intégrité, il nous est apparu important de sortir de notre réserve.

C'est ainsi que dans sa présentation à la commission, le directeur du *Devoir*, Bernard Descôteaux, a entre autres affirmé : « On sait déjà que, dans le groupe Gesca, il n'y aura qu'un seul point de vue défendu dans les pages éditoriales, dont les orientations seront définies par une seule et même personne. »

Les habitués de ces pages ont-ils l'impression que Serge Chapleau, Agnès Gruda, Michèle Oumet, Mario Roy et Pierre Gravel expriment un seul point de vue, reflété aussi par nos chroniqueurs, et aussi dans nos pages de débat ? Certainement pas. Pas plus que ceux qui ont accès au *Nouveliste* et à *La Tribune* ou à *La Voix* de l'est.

En fait, depuis cet été, *Le Devoir* a consacré au dossier de l'achat des quotidiens d'Unimédia une telle énergie qu'on peut parler de campagne de presse : six éditoriaux sur le sujet, une soixantaine d'articles, massivement hostiles à

la transaction, qui ont entre autres ouvert la porte à un cas de conflit d'intérêt alors qu'un journaliste du *Devoir* couvrait le dossier tout en collaborant avec un groupe financier impliqué dans la transaction. Cette insistance, ponctuée de procès d'intention sur les projets de *La Presse*, de commentaires désobligeants sur les efforts de renouveau de notre journal, permet de croire que nous ne sommes pas en présence d'un débat d'idées, mais bien d'une stratégie de nature plus commerciale.

Le Devoir, en difficultés financières, se sent menacé par le développement de *La Presse* et a vu une planche de salut dans le débat sur la concentration, l'occasion de réclamer de nouvelles formes d'aide. Pour cela, la direction du *Devoir* doit pouvoir démontrer que l'achat d'Unimédia par Gesca l'affecte négativement et est à la source de ses problèmes.

Mais en fait, cette transaction n'a pas d'impact sur *Le Devoir* ; et le lien entre la concentration de la presse et la survie du *Devoir* est parfaitement artificiel. D'abord, parce que la nouvelle vague de problèmes s'est manifestée avant même que l'on sache qu'Unimédia était à vendre. Ensuite, parce qu'on cherche en vain l'impact précis que cette transaction pourrait avoir sur *Le Devoir*. Le seul problème évoqué par sa direction serait l'existence de pratiques commerciales d'exclusivité. Vérification faite, il s'agit de l'exclusivité publicitaire que les médias réclament lorsqu'ils participent à la promotion d'un événement. Ça fait vingt ans que cela se pratique, par tous les médias en Amérique, y compris au *Devoir*, et cela n'affecte qu'une infime partie de l'assiette publicitaire. Il est donc difficile d'y voir une nouvelle menace.

En fait, sur le plan strictement logique, rien ne justifierait des pratiques agressives de notre part, car *Le Devoir* est moins un concurrent commercial qu'un complément. À Montréal, *La Presse* distribue 150 000 copies et *Le Devoir*, 19 000. Et 85 pour cent des lecteurs du *Devoir* lisent aussi *La Presse*.

Le seul effet négatif que les projets de *La Presse* pourraient engendrer au *Devoir* est plutôt lié aux efforts que nous avons déployés depuis un an pour offrir un contenu de plus grande qualité. La transaction de Gesca, en créant un véritable groupe de presse, nous donnera davantage de moyens pour ce faire. Mais il est rare qu'une société pénalise ceux qui tentent de faire mieux. N'oublions pas que si la diversité est importante, la qualité de l'information est un objectif de société tout aussi fondamental.

Les problèmes du *Devoir*, structurels et récurrents, sont ailleurs.

Ils ne tiennent pas à son indépendance en soi, mais plutôt à la forme d'indépendance que ce quotidien a choisie ; une structure de propriété archaïque dont il n'arrive pas à s'affranchir, et une philosophie de frugalité qui a amené ce quotidien à ne pas rechercher le succès et la popularité, dont il paie maintenant le prix.

Le Devoir a beaucoup été aidé. Par l'État qui lui a réservé une enveloppe publicitaire, par Quebecor qui l'a tenu à bout de bras par intérêt commercial, par Hydro-Québec qui l'a soutenu, par un abri fiscal, une Spec, par le Fonds de solidarité, par des investisseurs comme Charles Sirois, par une campagne de financement massive. Rien n'y a fait.

Malgré tous ces efforts, malgré le capital de sympathie dont il jouit, malgré ses positions, *Le Devoir* manifeste toujours une incapacité chronique à attirer un bassin de lecteurs suffisant pour assurer sa stabilité, et son tirage a glissé pour se situer maintenant à 25 589 copies. Il s'agit là d'un échec significatif.

Cela amène à rappeler qu'il n'y a aucun lien automatique entre indépendance et qualité. De très grands quotidiens, que l'on pense au *New York Times* ou au *Globe and Mail* ne sont pas indépendants. Et *Le Devoir*, techniquement indépendant, n'a pas les moyens de son indépendance : il est difficile de faire du lobbying pour obtenir des mesures d'aide tout en résistant aux pressions de ceux que l'on sollicite ?

Le projet d'aide présenté à la commission parlementaire, qui a semblé séduire, consiste à exiger des journaux plus riches, lire Gesca et Quebecor, une contribution pour aider

les journaux indépendants, lire *Le Devoir*. Cela créerait une situation tout à fait anormale que l'on ne retrouve dans aucun autre secteur d'activité.

D'abord, parce qu'une partie de nos efforts, au lieu d'être réinvestie dans nos propres quotidiens, profiterait à un autre journal. Ensuite, parce que ce prélèvement constitue en fait une taxe qui ferait en sorte que les médias écrits, qui jouent un rôle socialement essentiel, tant sur le plan de la culture que de l'information, deviendraient l'industrie la plus taxée au Québec.

Le Devoir joue un rôle utile dans le monde de l'information, par les idées qu'il défend, par sa contribution, notamment dans le domaine culturel, et il est donc souhaitable qu'il puisse développer une démarche qui lui permette des jours meilleurs. Mais il est difficile d'accepter que sa survie se fasse à nos frais, parce que cette aide viendrait en quelque sorte récompenser les échecs d'un quotidien qui, par ses choix et ses stratégies, n'a pas réussi à rejoindre les Québécois et les Québécoises.

Si la diversité est importante, la qualité de l'information est un objectif de société tout aussi fondamental.

FORUM

Après les villes, au tour de la police de se regrouper

ANDRÉ NORMANDEAU

L'auteur est criminologue, professeur et directeur du Groupe de recherche sur la police à l'Université de Montréal.

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, déposait le 18 décembre dernier un Livre blanc sur la police, intitulé *Document de consultation ministérielle sur l'organisation policière au Québec / Vers une nouvelle carte policière*.

Ce document sera discuté en commission parlementaire la semaine prochaine. Le ministre a l'intention d'en tirer un projet de loi qui serait voté par l'Assemblée nationale du Québec avant les vacances d'été. Le Livre blanc contient d'ailleurs déjà un avant-projet de loi soumis à la consultation.

Le ministre Ménard se prononce pour l'instant en faveur d'une nouvelle carte policière qui pourrait réduire le nombre de services de police de 125 à 25, 35 ou 50. Le ministre propose notamment que seules les municipalités qui répondent à certains « niveaux de services » puissent maintenir leurs services de police. Sinon, elles doivent se regrouper pour y répondre ou « laisser la place » à la Sûreté du Québec si elles ne peuvent y arriver et que le nombre d'habitants est de moins de 50 000. Au dessus de 50 000, elles n'ont pas le choix : elles doivent répondre aux niveaux de services proposés par le ministre, selon leur taille.

Par ailleurs, l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ) a remis il y a quelques mois une « audacieuse proposition » : regrouper les 125 « corps de police » municipaux au Québec en 25 « services de police » (*La Presse*, 27 septembre). Cette proposition a été plutôt mal accueillie par les élus municipaux. « On est certainement d'accord avec une réorganisation, parce que la fragmentation fait l'affaire du crime, mais 25 services pour l'ensemble du Québec, on trouve que la marche est une peu haute », a même dit le maire de Trois-Rivières.

Parallèlement, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) déposeront elles-mêmes leurs propositions à ce sujet auprès du ministre Ménard, d'ici quelques semaines. Au niveau des syndicats policiers, ajoutons que la Fédération des policiers du Québec (FPQ) a déjà proposé un regroupement de la même ampleur que l'Association des directeurs.

De tels consensus sont plutôt rares ! En prolongement de la réforme municipale de grande envergure de sa collègue Louise Harel, Serge Ménard est donc en mesure maintenant de proposer un regroupement important des services de police.

Je suis d'accord avec le principe du regroupement et même avec l'ordre de grandeur proposé (125 à 25 services environ), de même qu'avec les objectifs principaux de cette réorganisation pour le moins majeure (« efficacité et efficience »). Toutefois, j'estime que les propositions de Serge Ménard, de l'ADPQ et de la FPQ, malgré leurs bonnes intentions, prolongeront encore « en partie » l'imbroglio des organisations policières. En effet, ces propositions réduiraient le nombre de services de police dans les régions du Québec, mais une même région pourrait se retrouver encore avec plusieurs services de police « en concurrence ». Par exemple, la région du Saguenay-Lac-St-Jean serait « policée » à la fois par la Sûreté du Québec (en « campagne »), par deux ou trois services municipaux de type MRC (Municipalité régionale de comté) et par un service plus important de type RMR (Région métropolitaine de recensement), soit Chicoutimi-Jonquière.

Il y a actuellement au Québec autour de 13 736 policiers (voir le tableau), soit :
— 3764 policiers à la Sûreté du Québec ;
— 4157 policiers au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal ;
— 4859 policiers au sein des « autres » services de police municipaux ;
— 956 policiers à la Gendarmerie royale du Canada, division du Québec.

En outre, il y a environ 4000 employés « civils » au sein des services de police ainsi qu'environ 21 000 personnes en « sécurité privée » (Secur, Pinkerton, Garda...).

Le ministre Ménard propose la création de sept services de police de type « villes-centres », correspondant aux « nouvelles villes » issues de la réforme municipale, à savoir Québec, Lévis, Longueuil, Hull-Gatineau, Trois-Rivières, Sherbrooke et Chicoutimi-Jonquière. Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (déjà créé en 1972), inséré dans la nouvelle ville de Montréal (« une île, une ville »), ainsi que le Service de police de Laval ne seront pas touchés par la réforme de la carte policière. Pour les autres services de police, les services seraient délimités par un regroupement de services de police municipaux déjà existants. De plus, les MRC surtout en milieu semi-urbain et rural, pourraient développer de façon autonome leurs services de police ou recourir aux services de la SQ.

Tout cela est bien « gentil » mais ce « puzzle mosaïque » compliqué ne sera pas fonctionnel car il n'y aura pas d'unité de direction dans une région donnée. De plus, la population de la région en sera toujours quitte à devoir s'adresser à plusieurs services de police. Sans compter que je doute que ce regroupement par MRC se solderait en fait par une réduction « significative » du nombre de

services de police puisqu'il y a plus de 96 MRC au Québec.

De « 125 services à 25 » deviendrait plutôt, à mon avis, de 125 à 60 ou 75. Ma proposition, tout en s'inspirant en partie de l'esprit de la proposition du ministre Ménard et de l'Association des directeurs, s'oriente vers l'idée plus fonctionnelle suivante :

1. « Une région-un service de police » pour les « services de base » et certains « services spécialisés ».
 2. « Une province-un service de police » hautement spécialisé (SQ et GRC) pour certaines missions qui lui seraient propres ou à titre de soutien, sur demande, aux services de police régionaux.
- Le Livre blanc du ministre Ménard et le mémoire de l'ADPQ sont fort utiles pour préciser les niveaux de spécialisation et le partage des responsabilités. Nous y renvoyons le lecteur.
- L'idée « une région-un service de police » a l'avantage également de conserver une « identification personnalisée » et un « sentiment d'appartenance » à un service de police pour les citoyens qui sont habitués à une reconnaissance régionale, à cette étiquette et à cette « marque de commerce » où ils se retrouvent à l'aise. Une certaine fierté liée à la région naturelle de naissance, de son enfance, du lieu de sa résidence ou de son travail est une source importante de ce qu'on appelle la « qualité de vie ».

- En conséquence, il me semble que :
- Compte tenu des politiques de régionalisation au Québec dans plusieurs secteurs de la vie sociale et économique ;
 - Compte tenu des coûts des services de police au Québec : près de 1 milliard et demi pour près de 14 000 policiers ;
 - Compte tenu du nombre trop élevé de services de police au Québec, soit 125 (le double de l'Ontario), dont plusieurs qui rassemblent encore 5, 10 ou 25 policiers ;
 - Compte tenu qu'une régionalisation « partielle » de quelques services de police s'est faite depuis 1990, mais de façon encore trop limitée ;

Nous devrions envisager les réformes suivantes :

1. Je suggère tout d'abord la création de 19 services régionaux de police (18 + SPCUM) dans les limites territoriales des régions socio-économiques déjà existantes, en conservant tels quels les deux seuls services régionaux déjà existants, celui de la Communauté urbaine de Montréal et celui de Laval. À ceux-ci s'ajouteraient dorénavant les services régionaux de police suivants : Abitibi-Témiscamingue ; Bas Saint-Laurent ; Centre-du-Québec ; Chaudière-Appalaches ; Côte-Nord ; Estrie ; Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine ; Lanaudière ; Laurentides ; Montérégie (Rive-Sud de Montréal) ; Mauricie ; Nouveau Québec ; Outaouais ; Québec ; Richelieu-Salaberry ; Saguenay-Lac-St-Jean ; Yamaska.

2. Par ailleurs, la Sûreté du Québec se transformerait en « police provinciale de pointe » responsable des services spécialisés suivants : service québécois du renseignement de sécurité ; service de la sécurité des élus politiques ; coordination de certaines opérations d'envergure provinciale (terrorisme ; trafic de drogue ; crime économique, crime organisé...) ; soutien logistique aux services régionaux de police, sur demande : enquête complexe, laboratoire de police scientifique... ; soutien à l'expertise des services régionaux de police en matière de « recherche appliquée » et de « projets d'action » (par exemple : une recherche évaluative de l'efficacité de certains types d'enquête ; un projet expérimental de prévention communautaire du crime)... ; soutien à la formation de base et à la formation continue des policiers par l'entremise de l'École nationale de police du Québec ; etc. J'estime qu'environ 2000 des 3764 policiers de la SQ pourraient remplir convenablement ces missions. Les autres policiers seraient intégrés dans les services régionaux.

3. La Gendarmerie royale du Canada (GRC), division du Québec, conserverait essentiellement ses missions nationales actuelles ; aéroports et ports nationaux, fausse-monnaie, terrorisme, trafic de drogue, crime économique, crime organisé...

4. Compte tenu que le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) est aussi un service déjà hautement spécialisé, une collaboration ou un partage approprié doit être à l'occasion établi, en tout respect, entre la SQ, le SPCUM et la GRC, division du Québec.

5. Le modèle de police de tous les services régionaux de police serait celui connu communément sous l'étiquette de « police professionnelle de type communautaire ». Les termes « police de quartier » (Communauté urbaine de Montréal), « police de proximité » (Sûreté du Québec) ou simplement « police communautaire » (plusieurs services) sont aussi utilisés. Ce modèle permettra de décentraliser les activités et de responsabiliser les policiers, les élus politiques et les citoyens à l'intérieur de chaque région.

6. Dans la mesure du possible, les nouveaux services régionaux de police devraient recouper les limites territoriales d'un regroupement naturel des municipalités régionales de comté (MRC) afin d'assurer un contrôle démocratique et administratif approprié. Chaque service régional de police serait ainsi soumis officiellement et légalement à un conseil d'administration dit « conseil régional de sécurité publique ». Exemple : CRSP du Saguenay-Lac-St-Jean.

Tout compte fait, un parallèle historique remarquable existe entre le mouvement des regroupements des 1300 villes et villages du Québec que pilote Louise Harel et celui des 125 services de police du Québec que pilote maintenant Serge Ménard. Dans les deux cas, il s'agit d'une réforme qui bloquait depuis plus de 30 ans.

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Deux départs et une fin de règne

Comment un homme si intelligent peut-il être si minable ? Bill Clinton, avec ses remarquables capacités intellectuelles, son charisme extraordinaire, ses instincts généreux et progressistes, aurait pu être l'un des plus grands présidents des États-Unis. Hélas ! son règne s'est achevé sur une autre histoire sordide, en fait sur une histoire encore plus sordide que les autres.

Ce pardon présidentiel accordé à quelques fraudeurs notoires qui ont littéralement acheté leur grâce — contributions aux campagnes des Clinton, cadeaux en argent sonnante, etc. — va ternir à jamais sa place dans l'Histoire et en prime, probablement saborder les ambitions politiques de madame.

Il fallait une cerise à ce gâteau déjà épais. Après les scandales non élucidés de Whitewater, de l'agence de voyages, du suicide de Vincent Foster, après la honteuse comédie de l'affaire Monica, après l'épisode, ô combien disgracieux, du couple présidentiel quittant la Maison-Blanche en emportant des tableaux et des meubles qui appartenaient à l'État, après tout cela et tout le reste, la cerise sur le gâteau, donc, fut l'histoire du beau-frère. Hugh Rodham, frère de madame, a reçu 400 000 \$ en honoraires pour avoir piloté le dossier de deux fraudeurs qui réclamaient le pardon présidentiel.

Acculé au pied du mur, le couple Clinton feint la surprise. Comment ça ? Hugh avait été payé ? Oh ! Mais on n'en savait rien ! Selon un scénario désormais familier, une fois pris la main dans le sac, les Clinton font amende honorable et demandent au beau-frère de rendre l'argent.

Ils ne savaient pas ? Foutaise ! Hugh Rodham passait des week-ends entiers à la Maison-Blanche, il jouait au golf avec le président, et tout le monde sait que ce sont ses contacts familiaux davantage que son génie juridique qui lui ont valu ce contrat !

Trop c'est trop, on a tout simplement envie de dire : Bye bye les Clinton, et l'on vous souhaite la meilleure chance dans votre vie de couple car vous êtes manifestement faits l'un pour l'autre.

L'auberge à Chrétien

À Ottawa, on n'en est pas encore à une fin de règne, mais à l'odeur qui la précède... Et l'odeur n'a rien d'appétissant. Le premier ministre Chrétien n'est toujours pas sorti de l'auberge (de Grand-Mère), même s'il a été blanchi par le soi-disant conseiller à l'éthique dont il est le patron et par l'enquête, au demeurant fort peu zélée, de la GRC.

Peut-être n'y a-t-il rien eu d'illégal dans la mesure où les pressions de M. Chrétien en faveur de son ami et ancien associé ne lui ont apparemment pas rapporté de bénéfice matériel, mais chose certaine, cette affaire sent à plein nez la magouille politicienne et le favoritisme politique du plus bas étage.

Il est maintenant clair que la Banque de développement économique, bourrée d'amis du régime, servait à engloutir les fonds publics dans les projets douteux des amis du premier ministre. Et tout aussi clair que M. Chrétien s'est abstenu au moins trois fois de dire la vérité à la Chambre en réponse aux questions limpides de Joe Clark.

L'arrogance du pouvoir est bien mauvaise conseillère.

L'étoile filante

À Québec, pendant ce temps, l'étoile filante s'est éclipisée, au moment précis où son éclat commençait à pâlir. Lucien Bouchard aura beau recevoir les hommages émus de ses collègues du Salon bleu, sa fin de règne n'a rien de particulièrement glorieux.

Les chefs de gouvernement responsables n'abandonnent pas leurs responsabilités à mi-mandat sous prétexte qu'ils viennent de découvrir qu'ils ont des enfants.

Une fois dissipée l'émotion produite par la mise en scène dramatique de ce départ inopiné, bien des gens ont compris qu'ils avaient été manipulés. M. Bouchard en avait marre, tout simplement. Trop de problèmes, pas assez de reconnaissance, et les Québécois, ces ingrats, venaient de donner un plus fort pourcentage de voix à Jean Chrétien qu'à lui-même !

Il sauta sur le premier prétexte venu pour quitter la scène en se donnant le beau rôle : l'affaire Michaud, qui aurait pourtant pu être réglée en deux temps, trois mouvements. Le premier ministre n'avait qu'à faire acte d'autorité pour bloquer cette candidature, les dirigeants péquistes auraient docilement suivi et l'affaire aurait été enterrée. Et puis, pour couronner le tout, le couplet sur la famille.

La population ne s'y est pas trompée. Le 9 janvier, tout le monde avait la larme à l'oeil. Une semaine après, plus personne ne parlait de Lucien Bouchard. Parti, déjà oublié, l'homme qui avait été, le temps que durent les roses, le politicien le plus populaire du Québec ! Les amours de Lucien Bouchard et des Québécois entreront dans les annales comme une aventure passionnée certes, mais superficielle et fugitive.

L'événement a rappelé de vieux souvenirs à un ancien dirigeant du Parti libéral du Canada. En 1968, au plus fort de la trudeaumanie, Lucien Bouchard, alors jeune avocat à Chicoutimi, avait accepté de porter les couleurs du PLC aux élections qui s'en venaient. Deux jours avant la clôture des mises en nomination, il tirait subitement sa révérence. Il s'était rendu compte que les créditistes étaient forts et qu'il risquait d'être battu. Le parti s'est retrouvé le bec à l'eau, sans candidat sérieux, et a perdu le comté. Après, ce fut au tour de Brian Mulroney d'être lâché... et puis, dix ans plus tard, c'étaient les péquistes et tout l'électorat québécois qui faisaient les frais de l'humour changeante de Lucien Bouchard.

Domage, car comme Bill Clinton qui aurait pu devenir un très grand président, il aurait pu devenir un très grand premier ministre.



Il y a actuellement au Québec plus de 13 700 policiers, tous corps de police confondus.

Soldat atteint de la bactérie mangeuse de chair

Presse Canadienne

OTTAWA — Un soldat de la base de Petawawa, atteint de la « bactérie mangeuse de chair », repose actuellement dans un état critique à l'hôpital Civic d'Ottawa.

« Il est aux soins intensifs dans un état jugé critique, bien que ses signes vitaux demeurent stables », a indiqué hier un porte-parole du centre hospitalier, Ron Vézina.

La bactérie qui affecte le soldat, le

streptocoque de type A, est la même qui a affecté le premier ministre Lucien Bouchard, en 1994. Les médecins avaient alors dû lui amputer la jambe gauche pour lui sauver la vie.

Les médecins de la base de Petawawa, où travaillent 5000 personnes, dont 4500 soldats, ont diagnostiqué le cas plus tôt cette semaine. Le soldat, âgé dans la jeune vingtaine, a été transporté lundi dernier à Ottawa où des spécialistes l'ont pris en charge.

Par mesure préventive, les autorités médicales de la base de Petawawa ont soumis entre 10 et 15 personnes à un traitement préventif aux antibiotiques, a expliqué le capitaine Ron Carson.

Personne d'autre n'a été affecté jusqu'à maintenant, a aussi indiqué le capitaine Carson. À sa connaissance, c'est le premier cas d'infection au streptocoque à se manifester sur la base militaire. Le jeune soldat sert au sein du Royal Canadian Dragoons, une unité de blindés.

Nouveau centre de formation à Saint-Lin

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

UN CENTRE DE formation professionnelle sera construit au coût de 5,5 millions dans la municipalité de Saint-Lin-Laurentides, dans la région de Lanaudière.

Le secrétaire général de la Commission scolaire des Samares, Robert Marsolais, a indiqué que le terrain où l'immeuble sera érigé n'a pas encore été choisi, mais le centre doit être ouvert au cours de l'année 2002. Il sera acheté par la municipalité puis cédé aux autorités scolaires.

Ce centre de formation va desservir le territoire sud-ouest de la commission scolaire. « Ce secteur, explique M. Marsolais, est situé près de Saint-Jérôme où l'on retrouve un important centre de formation et avec celui qui sera construit chez nous, on espère aller récupérer les gens de notre territoire qui le fréquentent. »

Cette annonce a été faite plus tôt cette semaine par le ministre de l'Éducation, François Legault, également député de Rousseau qui comprend Saint-Lin-Laurentides, et dans son allocution, il a souligné que dans ce centre la commission scolaire offrira les programmes de secrétariat, conduite de machines industrielles et soudage-montage qui accueilleront 40 élèves chacun.

Le centre recevra aussi des élèves inscrits dans des programmes de métier semi-spécialisés et de formation générale. Au total, 185 personnes pourront suivre des cours à cet endroit.

« Nous voulons donner aux résidants du territoire un meilleur accès à la formation afin de répondre aux besoins des entreprises en matière de main d'oeuvre qualifiée et de formation sur mesure », a précisé le ministre.

Par ailleurs, M. Marsolais a indiqué que les cours se déroulaient normalement à la polyvalente L'Érablière de Saint-Félix-de-Valois pour les élèves de l'école secondaire Pierre-de-Lestage de Berthierville. Rappelons que les 995 élèves de cette polyvalente lourdement endommagée par un incendie criminel terminent leurs cours en début de soirée.

Un couple périt dans un incendie

Presse Canadienne

NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
— Une femme de 26 ans et son conjoint de trente ans ont péri dans l'incendie de leur logement, hier, à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, en Mauricie.

Le père de la femme décédée a sauvé son petit-fils des flammes, évitant un bilan encore plus lourd.

Un appel a été fait au service 9-1-1 à 8h17 pour signaler un incendie route 157. Une douzaine de pompiers volontaires de la municipalité se sont rendus sur les lieux.

Les pompiers ont immédiatement fait appel à la police régionale de Shawinigan lorsqu'ils ont découvert les corps des deux victimes dans leur chambre à coucher. Il s'agit de Kathy Boucher, 26 ans, et de son conjoint, Yves Morin, 30 ans.

Les enquêteurs ont demandé l'aide de la Sûreté du Québec pour éclaircir les circonstances de ce drame.

L'incendie aurait éclaté dans la chambre du couple. Le fils de la dame et son père habitaient également le logement. Le grand-père et son petit-fils ont pu se tirer indemnes de la catastrophe et ont trouvé refuge chez des parents.

Selon ce qu'a rapporté la relationniste de la Sûreté du Québec, Manon Gagnard, le père de Kathy Boucher, un homme de 55 ans, aurait entendu du bruit vers 8h. Les policiers ont émis l'hypothèse selon laquelle ce bruit proviendrait de l'éclatement de la porte-fenêtre dans la chambre du couple.

L'intensité du feu étant déjà trop grande, l'homme n'a pu entrer dans la chambre où se trouvaient sa fille et le conjoint de celle-ci. Ayant subi des brûlures, il a abandonné l'idée d'entrer dans la pièce, et a plutôt pris son petit-fils avec lui pour fuir le logement le plus vite possible.

Deux autres logements étaient habités au moment du drame, mais heureusement, leurs occupants ont pu sortir à temps.

Line Pelletier, locataire d'un des quatre logements, a d'abord été inquiétée par l'odeur de fumée. « Ça sentait le feu, alors je me suis mise à chercher d'où ça provenait. Puis, quelqu'un est accouru pour nous avertir qu'il y avait le feu. Je suis alors sortie avec ma fille », a relaté la dame, qui s'est réfugiée chez sa voisine.

Les enquêteurs ont passé la journée sur les lieux du drame pour colliger les éléments pertinents à l'enquête et ont interrogé les principaux témoins.

Les corps des victimes ont pu être dégagés de la maison au milieu de l'après-midi, après que les policiers et experts eurent effectué leur travail.

Grande liquidation d'hiver

Samedi 24 février
au dimanche 4 mars



Nos meilleurs prix de la saison, jusqu'à 50% de réduction

- Vêtements
- Équipements de ski de fond
- Bottes de marche
- Accessoires
- Chaussures
- Équipements de planche à neige (boutique de Montréal seulement)



5190, boul. St-Laurent, Montréal
(514) 271-0773
1400, boul. des Récollets, Trois-Rivières
(819) 373-2915
363, 5^e rue, Shawinigan
(819) 537-1142

SKI • MONTAGNE • VÉLO

2932185

ACTUALITÉS

FORMATION À DISTANCE

Les écoles québécoises à la traîne

MARC THIBODEAU

LES ÉCOLES québécoises traînent la patte en matière de formation à distance puisque, de l'aveu même du ministère de l'Éducation, les services de ce type sont simplement « inexistants » pour les jeunes.

« Pratiquement toutes les autres provinces offrent déjà de tels services... Le gouvernement joue l'inertie en attendant qu'il y ait suffisamment de pression pour permettre le décollage », déplore le directeur général de la Société de formation à distance des commissions scolaires (SOFAD), Pierre Giguère.

Cette société à but non lucratif, gérée par les commissions scolaires de la province, vise à venir en aide aux adultes qui cherchent à compléter leur formation générale tout en bénéficiant d'une formule d'études plus flexible que la classe traditionnelle. Les jeunes sont cependant exclus de son mandat.

« Nous sommes régulièrement obligés de refuser nos services à des parents qui nous sollicitent, indique M. Giguère. Un diplomate qui s'en va en poste à l'étranger nous a récemment contacté parce qu'il voulait que ses filles continuent de suivre le curriculum québécois à distance. Finalement, il a inscrit ses enfants dans une école francophone de l'Ontario qui offre de tels services. »

L'Alberta a aussi consenti de grands efforts en matière de formation à distance. L'une de ses commissions scolaires gère d'ailleurs depuis quelques années un établissement « virtuel » qui permet aux enfants d'étudier à domicile sous la supervision de leurs parents.

Selon le directeur de l'école primaire de l'établissement, Ron Billey, quelques milliers d'enfants poursuivent actuellement leurs études à distance. Ils bénéficient de l'aide d'un enseignant avec lequel ils sont en contact régulier par téléphone ou par courrier électronique.

À cet âge, l'apport des parents est particulièrement crucial, note M. Billey. « S'ils sont dévoués à la cause, les enfants réussissent normalement très bien. Ils réussissent même mieux qu'à l'école traditionnelle », assure-t-il.

Le ministère de l'Éducation du Québec se dit tout à fait conscient de l'intérêt d'une telle formule et pourrait prochainement élargir la formation à distance aux jeunes, indique Alain Mercier, qui est responsable de la direction de la formation générale des adultes.

Le gouvernement veut cependant éviter de favoriser l'émergence de compagnies spécialisées qui offriraient leurs services aux élèves choisissant de cheminer hors de l'environnement scolaire traditionnel. « C'est un élément de risque réel », note-t-il.

Le directeur général de la SOFAD juge qu'il y a là un réel risque de « privatisation » de l'éducation.

On trouve déjà au Canada anglais quelques compagnies d'importance qui offrent des services de tutorat privés auxquels les parents font appel pour bonifier les services reçus en classe. Certaines courtisent déjà les élèves qui décident d'étudier à domicile en offrant un soutien hebdomadaire aux parents.

C'est le cas d'Oxford Learning, une firme ontarienne qui offre des services éducatifs de tutorat à l'échelle du pays. Son président, Nick Whitehead, ne croit pas qu'Internet change grand-chose à la donne, du moins en ce qui a trait à son entreprise.

« Nous avons étudié très agressivement la possibilité d'offrir de la formation en ligne, mais ça ne convient pas à notre modèle pédagogique. L'interaction humaine est très importante et il n'y a pas d'ordinateur qui puisse faire ça », note M. Whitehead.

Pour l'heure, le développement de l'éducation à domicile est limité, au Québec, puisque chaque cas doit faire l'objet d'une demande de dérogation auprès du ministère, note M. Mercier.

La position du gouvernement sur l'usage de la formation à distance pour les jeunes devrait être précisée lors du dévoilement de la nouvelle politique gouvernementale sur la formation continue, prévu au printemps, conclut-il.

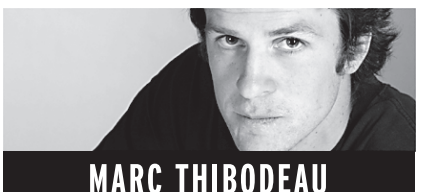
En attendant que Québec fasse son lit, nombre de commissions scolaires jonglent avec des projets de formation en ligne. Le conseiller en développement pédagogique de leur fédération, Berthier Dolbec, assure que « ça progresse rapidement ».

L'un des objectifs est de permettre aux enfants d'une école située en région d'avoir accès aux cours offerts par un enseignant spécialisé vivant dans une ville éloignée. « Les enfants pourraient avoir accès à une formation plus riche sans avoir à quitter le village », indique M. Dolbec.



L'Université « virtuelle » d'Athabasca, qui offre de la formation à distance à des étudiants répartis aux quatre coins du monde, est située dans une région rurale isolée, à près de 150 kilomètres au nord d'Edmonton.

Un campus universitaire sans étudiants



MARC THIBODEAU

La petite ville d'Athabasca, qui apparaît au creux d'un vallon perdu, en région rurale, à près de 150 kilomètres au nord d'Edmonton, n'a rien à première vue d'un lieu de haut savoir. Elle abrite néanmoins une université d'avant-garde en pleine croissance, qui a été fréquentée par plus de 130 000 étudiants depuis sa création, il y a déjà 30 ans.

Comme a pu le constater *La Presse* lors d'une visite effectuée en novembre dernier, il est pratiquement impossible d'en trouver un seul sur le campus puisque cette institution publique est entièrement vouée à la formation à distance. Elle tire profit de l'émergence d'Internet pour offrir ses services à l'échelle du Canada et de la planète.

Le porte-parole de l'université, Kerry Joyes, qui y a complété une maîtrise en administration, note que la formule est particulièrement adaptée aux personnes ne pouvant se permettre d'interrompre leurs activités professionnelles pour parfaire leur formation.

Les étudiants ont toujours accès rapidement à des tuteurs, avec lesquels ils peuvent communiquer par courrier électronique ou par téléphone. La documentation requise pour les cours est transmise par la poste ou par Internet. Un simple coup d'oeil sur les paquets qui partent de la section de l'expédition témoigne de la portée internationale de l'établissement.

Mike Gismondi, un professeur de sociologie de l'université, note que la formule de la formation à distance est flexible mais exigeante puisque les étudiants sont généralement isolés et doivent persévérer, à temps partiel, pendant plusieurs années.

Le recours à des discussions en ligne peut briser la solitude, mais la tâche demeure des plus rude. « Il arrive que des étudiants ne répondent plus aux messages, ne rappellent pas. Chez nous, on ne dit pas qu'ils décrochent, mais plutôt qu'ils disparaissent », note-t-il.

Dans un tel contexte, les cérémonies de remise des diplômes ont une portée très spéciale. « C'est souvent la première fois que l'on voit nos étudiants en personne », note M. Gismondi.

L'année dernière, un vétéran de la Deuxième Guerre mondiale âgé de 81 ans est venu réclamer fière-

ment son diplôme, plus de 20 ans après s'être inscrit à Athabasca.

L'institution, qui connaît une croissance exponentielle de ses inscriptions, a-t-elle trouvé la formule de l'avenir ? Difficile de le dire.

La Télé-Université du Québec (TELUQ), qui collabore d'ailleurs depuis plusieurs années avec l'université albertaine, ne doute pas un instant du potentiel de la formation à distance, un domaine dans lequel elle développe son expertise depuis 1972.

France Bilodeau, qui est responsable du développement de nouveaux marchés à la TELUQ, explique que l'institution, basée à Montréal, veut aujourd'hui tirer profit de son savoir-faire sur la scène internationale, d'abord dans les pays de la francophonie où elle recrute pour l'heure peu d'étudiants.

Elle vient, dans la même optique, de se joindre à l'Université virtuelle canadienne, un regroupement d'une demi-douzaine d'universités du pays particulièrement actives dans le domaine de la formation en ligne. « Nous souhaitons développer des services bilingues qui vont nous permettre de percer aux États-Unis », dit M^{me} Bilodeau.

Les universités traditionnelles du Québec, qui ne veulent pas être en reste, recherchent de leur côté la formule de formation à distance la plus intéressante. L'Université Laval, qui est l'une des plus actives, offre près de 150 cours à distance en utilisant une variété de supports.

Ce type de formation est particulièrement alléchant pour la formation continue, mais nombre d'élèves du baccalauréat apprécient aussi la formule, note le coordonnateur de la formation à distance, Jean-Benoît Caron. « Quand on commence à offrir un cours donné en ligne tout en continuant parallèlement à l'offrir dans sa forme traditionnelle, la salle de classe se vide », dit-il.

À ses yeux, les universités n'ont simplement « pas le choix » de multiplier leurs efforts dans ce domaine. « Si une université ne le fait pas, elle va se faire prendre

ses étudiants par les autres », note M. Caron.

L'Université McGill, qui n'entend pas rester sur la touche, fait partie d'un consortium international d'une vingtaine d'institutions prestigieuses qui se sont associées en novembre avec Thomson Learning, un géant américain de la formation continue, pour créer une université en ligne de haute qualité offrant des services « à l'échelle de la planète ». Le recteur de l'université de Sher-

brooke, Pierre Reid, croit aussi que la formation à distance fera de plus en plus d'adeptes, particulièrement pour la formation continue. Il ne croit pas cependant que la formule s'imposera au niveau du baccalauréat puisque les étudiants viennent souvent chercher bien plus qu'une formation universitaire sur le campus.

« Il y a tout l'aspect de la socialisation qui entre en ligne de compte. Les étudiants viennent pour étudier, mais aussi pour vivre dans une communauté particu-

lière, se former un réseau d'amis, voire trouver un conjoint ou une conjointe », dit M. Reid, qui entend progresser « stratégiquement » dans le domaine de la formation à distance par Internet, notamment en encourageant financièrement les professeurs qui veulent développer des cours adaptés à cette formule.

Brian Lewis, professeur au département de communications de l'Université Simon-Fraser, en Colombie-Britannique, estime que le développement d'Internet favorise une déréglementation du secteur de l'éducation.

Tandis que les universités traditionnelles « tergiversent », nombre de compagnies spécialisées et d'universités privées tentent de se positionner agressivement dans ce « nouveau marché », indique l'universitaire, qui doit publier sous peu un livre sur le sujet.

Dans un rapport publié il y a deux semaines, un comité consultatif sur l'apprentissage en ligne, mis sur pied par Industries Canada et le Conseil des ministres d'éducation, indiquait dans la même veine que cette compétition

« risque d'être menaçante pour les établissements canadiens ». Le Québec n'échappe pas à cette tendance. L'Université de Phoenix, qui est très active dans le domaine de la formation en ligne, a ainsi tenté récemment de convaincre le ministère de l'Éducation de reconnaître officiellement la formation qu'elle offre. La demande a été rejetée.

« Nous estimons que les universités québécoises offrent un service de grande valeur qui répond bien aux besoins de formation existants au Québec », explique Hélène Monfet, de la section de l'enseignement supérieur du ministère.

Le gouvernement, par la Loi sur les universités, contrôle l'implantation de nouvelles universités. Elle ne peut cependant « bloquer les ondes » et empêcher l'offre de formation en ligne, ajoute la porte-parole, qui n'a pas constaté jusqu'à maintenant de compétition notable en provenance des États-Unis ou du Canada anglais.

La barrière linguistique constitue notamment un frein de taille. Un étudiant qui souhaite suivre une formation en ligne d'une université étrangère prend par ailleurs le risque, s'il se tourne vers un établissement peu connu, de se retrouver avec un diplôme sans réelle valeur. Les institutions de prestige, comme Duke et Stanford, offrent pour leur part des programmes en ligne à un coût qui demeure prohibitif pour la majorité des gens, fait valoir M^{me} Monfet.

Du côté des cégeps, la compétition étrangère est encore moins présente puisque l'offre de formation n'a pas d'équivalent précis dans les autres provinces, indique-t-elle.

La directrice adjointe du centre collégial de formation à distance du Québec, qui offre 250 cours de formation technique et préuniversitaire, confirme que son organisme, en pleine croissance, n'a pas senti jusqu'à maintenant « de menace » de l'étranger.

« C'est plutôt nous qui sommes sollicités pour offrir de la formation dans d'autres pays », se réjouit Pauline Proulx, qui cite, parmi les pays intéressés, l'Algérie, le Brésil et la Tunisie.

Il existe selon elle un véritable « engouement » à l'heure actuelle pour la formation à distance, qui se reflète notamment par la montée en flèche du nombre d'inscriptions du centre, en hausse de près de 20 % pour la deuxième année consécutive.

36^e **FIN** Du 2 au 10 mars 2001 **Le** des Jeux du Québec à Rimouski



Ne manquez pas ce cahier spécial samedi prochain dans

La Presse

MONDE

| PROCHE-ORIENT |

Flambée de violence à la veille de l'arrivée de Powell

JÉRUSALEM — La violence s'est accrue hier dans les territoires palestiniens alors que l'armée israélienne accentuait sa répression à la veille de la tournée du secrétaire d'État américain Colin Powell dans la région.

Cet embrasement a entraîné la mort d'un Palestinien et fait plus de cinquante blessés, victimes des tirs de soldats israéliens, lors

des heurts qui ont marqué un nouveau « jour de colère » palestinien.

Sur le front politique israélien, les marchandages entre les travaillistes et le Likoud se sont poursuivis pour un gouvernement d'union nationale.

Le Parti travailliste a pratiquement accepté les conditions de la droite à l'entrée dans un

gouvernement dirigé par le premier ministre élu Ariel Sharon, renonçant à briguer le portefeuille des Finances, a annoncé la radio publique israélienne.

Sur le terrain, les incidents les plus sanglants se sont déroulés au village d'al-Khader, en Cisjordanie, où un jeune homme a été tué et quatre autres blessés.

Raed Mahmoud Hussein Moussa, 21 ans, atteint d'une balle réelle à la poitrine, est décédé à l'hôpital de la localité de Beit Jala, au sud de Jérusalem.

Des militaires israéliens ont ouvert le feu sur plusieurs dizaines de jeunes Palestiniens qui lançaient des pierres dans leur direction, à la sortie de la prière musulmane du vendredi.

Les militaires ont tiré d'abord des grenades lacrymogènes puis des balles recouverte de caoutchouc.

Ce décès porte à 418 le nombre de tués depuis le début de l'Intifada, le soulèvement palestinien, le 28 septembre : 343 Palestiniens, un Allemand, 13 Arabes israéliens et 61 autres Israéliens.

Le numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) Mahmoud Abbas, dit Abou Mazen, a accusé l'armée israélienne d'avoir tiré hier sur son bureau en Cisjordanie, et dénoncé « l'escalade militaire » israélienne.

Le secrétaire du Comité exécutif de l'OLP (CEOLP), cité par l'agence officielle palestinienne Wafa, a annoncé que son bureau, situé au nord d'El Bireh, en Cisjordanie, avait « essuyé hier après-midi des tirs intenses de l'armée israélienne », précisant qu'il

ne s'y trouvait pas au moment des tirs.

En bordure de la ville autonome de Ramallah, 45 Palestiniens ont été blessés lors de heurts avec l'armée israélienne et deux autres par des balles israéliennes lors d'un échange de tirs.

Dans la bande de Gaza, deux Palestiniens ont été grièvement blessés par des tirs israéliens.

Au total, 53 Palestiniens ont été blessés selon des sources hospitalières, au cours de ce « jour de colère » organisé par treize mouvements, dont le Fatah du président palestinien Yasser Arafat et les organisations intégristes du Hamas et du Jihad islamique.

En Cisjordanie, la colonie de peuplement juive de Psagot, près de Ramallah, a été la cible de tirs et une vingtaine de bouteilles incendiaires ont été lancées contre des militaires israéliens à Hébron, sans faire de blessés.

En outre, l'armée israélienne a coupé la bande de Gaza en deux « à la suite de la multiplication des actes de terrorisme », selon un porte-parole militaire.

Elle a également démoli au bulldozer deux postes de police palestiniens près de la colonie d'Elei Sinaï, dans le nord de la bande autonome, a-t-on appris de source militaire. Les deux bâtiments étaient vides au moment de leur destruction, l'armée israélienne ayant demandé aux policiers palestiniens de les évacuer.

L'armée a affirmé dans un communiqué que cette action était une réponse à la multiplication des attaques dans la bande de Gaza et notamment à des tirs de mortiers contre la colonie d'Elei Sinaï.

FAITES FORTUNE AVEC L'IMMOBILIER

UNE FORTUNE ACCESSIBLE À TOUS, MÊME SANS AUCUN COMPTANT

Les millionnaires ne sont pas 100 fois, ni même 10 fois plus brillants que vous, toutefois dans les faits, ils gagnent 10 fois, 50 fois et même 100 fois plus d'argent que vous. Travaillent-ils beaucoup plus que vous? **D'AUCUNE FAÇON.** Même si vous ne travaillez que 20 heures par semaine, il est physiquement impossible que ces personnes s'affairent 10 fois plus que vous (Il n'y a que 168 heures dans une semaine, et personne ne peut en avoir plus).

Saviez-vous que parmi les gens qui ont fait fortune, la plupart l'ont fait en investissant dans l'immobilier. Ce genre de placement vous offre la plus grande stabilité existante sur le marché et règle générale, suit l'inflation. Il n'est pas soumis aux fluctuations émotives du marché comme les autres genres d'investissements disponibles. L'immobilier est le genre de placement qui a toujours le mieux traversé toutes les crises économiques. Il est possible d'acheter des immeubles avec aussi peu que 5 % du prix d'achat et dans certains cas, **SANS AUCUN COMPTANT.** Profitez de ce cycle, l'immobilier est le secteur de l'activité économique qui nous offre actuellement d'excellentes opportunités.

QUI DEVRAIT ASSISTER À CE SÉMINAIRE :

Les gens qui ont à cœur leur sécurité financière, qui veulent s'assurer une retraite dorée, qui en ont assez de vivre d'une paie à l'autre, qui veulent profiter de la vie immédiatement, s'assurer de pouvoir payer des études à leurs enfants, se payer de beaux voyages, avoir plus de temps libres, travailler moins, bref avoir une vie plus agréable et surtout en avoir le contrôle.

CE QUE VOUS APPRENDREZ DURANT CES 6 HEURES :

Comment : se construire un excellent crédit - identifier des immeubles jusqu'à 50 % en bas de leur valeur - déterminer la valeur d'un immeuble - choisir le bon immeuble - faire un profit instantané à l'achat - négocier vos acquisitions - augmenter votre avoir net de 100 % par année - acheter avec le minimum de comptant - identifier les sources d'argent - les différentes techniques de profit - faire du profit avec des propriétés en detresses - les reprises bancaires - se construire une fortune - gérer ses immeubles ou ne serait-ce qu'acheter une résidence au prix du gros pour y habiter.

LE SAMEDI 3 MARS 2001
HÔTEL DES GOUVERNEURS
ÎLE CHARRON, LONGUEUIL

PRIX : 250 \$ + TAXES (MATÉRIEL DE COURS INCLUS)
Réservez immédiatement : (450) 679-0261

Formateurs : Jacques Lépine M.B.A.
Ginette Méroz, avocate

GRUPE FORSYTHE INTERNATIONAL INC.

200-9981

Un dîner de **cons**,
concrètement,
c'est un **concours** où gagne
celui qui amène le **convive**
le plus **con**.
Le **con** de Pierre Brochant (Thierry Lhermitte)
est un **con** de catégorie mondiale.
François Pignon (Jacques Villeret) **confectionne** des modèles réduits en allumettes.
Sa **concubine** l'a plaqué.
Très **conciliant**
et **confiant**,
il fait un **con** idéal.
Mais Pierre ne **connaît** pas encore l'avenir.
Son **con** l'entraînera
vers une dé**con**fiture complète...
À **con**,
con et demi.
Bon dîner de **cons**!

Le Dîner de cons

demain
20h



ICI RADIO-CANADA

200-0202

REPORTAGE PUBLICITAIRE

CHEZ SOI 2001

les grands constructeurs

Ne manquez pas
ce cahier spécial
mercredi dans

La Presse

200-049

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

24 février 2001

Page A23 manquante

L'Europe échoue dans sa lutte contre la peine de mort au Japon

d'après AFP

TOKYO – Le Japon a réaffirmé cette semaine son attachement à la peine de mort en dépit d'une mobilisation sans précédent des quinze pays de l'Union Européenne et des menaces de retrait de son statut d'observateur auprès du Conseil de l'Europe.

« L'Union européenne regrette profondément que la peine capitale soit toujours appliquée au Japon, un pays avec lequel elle partage des valeurs et des principes communs comme la liberté, la démocratie et le respect des lois », ont écrit les quinze ambassadeurs dans un appel commun adressé au gou-

vernement japonais. L'UE demande donc que le Japon la « rejoigne en s'engageant à abolir de manière permanente la peine de mort », ont-ils ajouté.

Parallèlement, le Conseil de l'Europe a dépêché cette semaine à Tokyo le président de sa commission des droits de l'homme, le Finlandais Gunnar Jansson, afin d'établir un rapport sur le contexte des exécutions capitales au Japon et aux États-Unis.

Ce rapport sera étudié par l'assemblée parlementaire du conseil basé à Strasbourg, qui pourrait décider de retirer aux deux pays leur statut d'observateur en raison de leur position sur la peine de mort.

À l'issue de sa visite de trois jours, Jansson ne s'est pas montré très optimiste hier. Le ministre de la Justice, Masahiko Komura, lui a

en effet réaffirmé que Tokyo n'envisageait pas d'étudier un moratoire sur la peine de mort.

« Lorsque 80 % de l'opinion estime que la peine de mort est utile, elle doit être maintenue », a-t-il affirmé à Jansson. « Il est difficile d'envisager son abolition dans ces conditions », a-t-il ajouté. Le gouvernement s'appuie sur un sondage commandé par lui-même en 1999 qui montre un soutien record à cette punition extrême, menée au Japon par pendaison. Il met également en avant des traditions nippones selon lesquelles les condamnés doivent payer pour ce qu'ils ont fait.

Trois assassins ont ainsi été, en novembre 2000, les plus récents exécutés sur l'archipel. Les couloirs de la mort comptent actuellement 54 condamnés ayant épuisé tous les recours, dont certains attendent depuis plus de dix ans.

Jansson a vivement regretté que les autorités l'aient empêché de rencontrer des condamnés à mort ou de visiter les lieux de pendaison. « On m'a expliqué que cela pouvait perturber la tranquillité d'esprit des condamnés. Je n'avais jamais entendu cela avant », s'est-il étonné, en regrettant que « tout semble tellement secret » dans le système carcéral nippon.

« Le traitement des condamnés à mort viole les droits de l'homme tels que nous les considérons en Europe », a-t-il ajouté. L'exécution ne leur est ainsi jamais annoncée à l'avance, « ce qui fait que chaque matin, le prisonnier se réveille en se demandant si ce n'est pas son dernier jour ».

La pendaison se déroule le matin, sans que les familles ne soient prévenues. « Vingt-trois minutes s'écoulent entre le début de l'exé-

cution et la mort du condamné », a précisé Nobuto Hosaka, secrétaire général de l'association des parlementaires pour l'abolition de la peine de mort.

Pour ce député d'opposition, l'opinion nipponne manque d'informations sur la question, à laquelle la presse s'intéresse peu. « Le Japon ne changera d'attitude que lorsqu'il sera remis en cause par des pays étrangers », a-t-il souligné.

Une forte volonté politique est également nécessaire, a ajouté Jansson, pour qui l'arrêt des exécutions « a été décidé contre la volonté de l'opinion dans la plupart des pays européens ».

Au Japon, le petit Parti social démocrate (PSD) est la seule formation politique à promouvoir l'abolition de la peine capitale.

Moscou est d'avis que le Tribunal international « n'a plus de raison d'être »

d'après AFP

MOSCOU — Le ministre russe des Affaires étrangères, Igor Ivanov, a appelé hier à la suppression du Tribunal pénal international (TPI) chargé de juger les crimes de guerre commis en ex-Yougoslavie, a rapporté l'agence Interfax. « Nous estimons qu'aujourd'hui le TPI n'a plus de raison d'être », a déclaré Ivanov.

Le TPI a été créé à une époque où la Bosnie et les Balkans étaient plongés dans la guerre, une époque où « il n'y avait pas d'institutions démocratiques ni de tribunaux » dans les pays en cause, selon Ivanov.

Aujourd'hui, la Russie considère qu'il est « indispensable d'étudier, dans le cadre des institutions de l'ONU correspondantes et notamment du Conseil de sécurité, la question de l'avenir de ce tribu-

nal », a ajouté le chef de la diplomatie russe.

Selon lui, les tribunaux existant désormais en Croatie, en Bosnie-Herzégovine et en Yougoslavie, trois pays « reconnus par la communauté internationale » et qui « font partie de l'ONU », sont tout à fait en mesure « de juger et de condamner » les éventuels crimes commis dans la région.

Dans ces conditions, « les activités mêmes du TPI ne peuvent que provoquer de la méfiance envers tel ou tel État » et « compliquer » la tâche du nouveau gouvernement yougoslave, a estimé Ivanov.

La suppression du TPI favorisera au contraire « la stabilisation en Yougoslavie et dans les Balkans en général », selon le ministre russe.

Jeudi, Ivanov avait appelé l'Occident à ne pas « créer de conditions qui pourraient affaiblir les nouveaux dirigeants yougoslaves », évoquant notamment « la question de la coopération avec le TPI ».



Banque de l'année

Lors du 2^e Gala de l'industrie financière, la Banque de Montréal a reçu les grands honneurs de la soirée : le Grand Prix Finance Québec – Institution financière de l'année. Ce prix souligne les efforts que nous déployons dans l'implantation de nouveaux produits et services, l'innovation technologique et l'amélioration de notre service à la clientèle. Cet honneur témoigne de l'engagement de nos employés.



Banque de Montréal

293635-4

Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à

50%

Nous payons les deux taxes

Du 21 au 28 février 2001



Tables, jusqu'à 16 pi. de long

2935-122



MOBILART

C & R

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada

6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal



Stationnement à l'arrière

(514) 344-1400

LA SAISON DES ALLERGIES VOUS EFFRAIE?

Les médicaments en vente libre ne sont peut-être pas l'idéal. Des milliers de gens bénéficient tout l'été d'un soulagement prolongé des allergies au pollen d'arbres, herbes ou herbe à poux. Et ceci grâce aux traitements de courte durée, pré-saisonniers.

Pour plus de renseignements sur les vaccins pré-saisonniers, contactez votre spécialiste en allergie avant le début de la saison.



Allergy Therapeutics® (Canada) Ltd.
www.allergy-therapeutics.com



2934871A

Clinton aurait troqué des grâces contre des votes pour Hillary

d'après AP et AFP

WASHINGTON – L'affaire des grâces présidentielles n'en finit pas de s'amplifier : le bureau du procureur fédéral de Manhattan tente en effet de savoir si Bill Clinton a commué les peines de quatre hommes condamnés pour avoir détourné des millions de dollars de fonds publics, en échange de votes en faveur de sa femme lors de l'élection sénatoriale.

Ouverte la semaine dernière par Mary Jo White, l'enquête doit déterminer si l'ex-président américain a commué les peines de quatre religieux juifs hassidim contre un vote massif de la communauté de New Square (55 km au nord-ouest de New York) pour Hillary Clinton, élue sénateur de l'État de New York en novembre, a-t-on indiqué

hier de source proche de l'enquête. Nombre de communautés hassidiques votent en bloc, conduisant les hommes politiques à courtiser leurs dirigeants.

L'enquête concernerait également la grâce accordée au milliardaire en fuite Marc Rich.

Le mois dernier, Hillary Clinton a déclaré qu'elle avait participé à une rencontre à la Maison-Blanche le 22 décembre entre son mari et deux dirigeants de la communauté hassidique venus plaider la cause de Kalmen Stern, David Goldstein, Benjamin Berger et Jacob Elbaum.

Il est rare que l'épouse du président assiste à ce genre de réunions. Mais l'ex-première dame a assuré n'avoir « joué aucun rôle » dans la décision de son mari de commuer leur peine, pas plus que d'avoir évoqué le sujet avec les dirigeants de la communauté hassidique avant les élections.

Les dirigeants de la communauté avaient argué que si les quatre hommes étaient bien coupables d'avoir détourné plusieurs millions de dollars, il n'avaient pas gardé l'argent pour eux mais en avaient

fait don à une école et des résidents du village. Ils étaient accusés d'avoir créé une école religieuse fictive pour recevoir des subventions de l'État.

Un nombre croissant de grâces, sur les 140 accordées par le président Clinton avant son départ de la Maison-Blanche, suscitent la controverse. Outre le cas de Marc Rich, qui a aussi provoqué l'ouverture d'une enquête parlementaire par la Chambre des représentants et le Sénat, l'affaire s'est élargie.

Roger Clinton, demi-frère cadet de l'ancien président, a tenté d'utiliser de son influence sur Clinton pour qu'il accorde sa grâce présidentielle à plusieurs de ses relations, a rapporté hier le *New York Times*.

Selon le quotidien, qui cite une porte-parole du président à la retraite, Julia Payne, Roger Clinton a soumis une liste de dix noms à son frère, qui a rejeté en bloc toutes les requêtes.

Le représentant républicain de l'Indiana Dan Burton a affirmé jeudi que la commission qu'il préside, chargée des affaires gouvernementales au Congrès, avait était in-

formée de l'implication de Roger Clinton « dans la représentation de personnes cherchant à être graciées par le président Clinton ».

Des parlementaires ont fait valoir qu'ils tentaient de déterminer la véracité d'affirmations de Roger Clinton selon lesquelles il aurait fait pression sur son frère sans se faire payer par des personnes apparaissant sur la liste.

Le frère de Mme Clinton, Hugh Rodham, un avocat, a reçu environ 400 000 dollars pour avoir intercedé en faveur de Glenn Braswell, homme d'affaires ayant fait l'objet d'une enquête pour évasion fiscale et blanchiment d'argent, et de Carlos Vignali, condamné à 15 ans de prison pour trafic de cocaïne.

Clinton, qui avait déployé des trésors d'énergie pour restaurer son image après le scandale Lewinsky, voit sa popularité en chute libre. Il a perdu 15 points depuis décembre. Il ne jouit plus que du soutien de 42 % des Américains, selon un sondage Gallup réalisé entre le 19 et le 21 février et publié hier.

Les démocrates redoutent que les ennuis de la famille Clinton, tou-

jours à la une, affectent durablement la direction de leur parti, en vue notamment des prochaines élections législatives, en 2002.

L'ancien vice-président Al Gore, candidat démocrate malheureux à la présidence, figure en bonne place parmi les démocrates irrités par cette affaire. « Il n'est pas en colère mais plutôt choqué, déçu », a affirmé un proche de Gore au *New York Times*.

Même James Carville, démocrate enflammé qui avait dirigé la première campagne présidentielle de Clinton depuis son fief de Little Rock, vient de lâcher son ex-patron. « Il (Clinton) aurait dû faire preuve de plus de discernement en examinant les motivations des personnes (graciées) », a récemment confié ce conseiller politique.

Le chef du Parti démocrate, Terry McAuliffe, un proche de Clinton, a lui aussi exprimé des réserves à l'égard de l'ancien président. « J'ai dit publiquement que la grâce accordée à Marc Rich avait été une erreur. Si j'avais été président, je ne l'aurais pas accordée », a affirmé McAuliffe.

La Norvège à la défense de la population irakienne

d'après AFP

OSLO — La Norvège, qui préside le comité de sanctions de l'ONU contre l'Irak, a déposé au Conseil de sécurité une proposition visant à lever les sanctions affectant la population irakienne, a annoncé hier son ministre des Affaires étrangères, Thorbjørn Jagland.

« Je peux confirmer que nous avons déposé une proposition » qui a été accueillie « positivement » par les membres permanents du Conseil de sécurité (États-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France et Chine), a déclaré Jagland à la radio-télévision publique norvégienne NRK.

« Nous avons analysé de fond en comble toutes les demandes écrites d'exportation vers l'Irak et nous avons de ce fait pu faire apparaître qu'il y a eu des refus injustifiés de contrats », a ajouté le chef de la diplomatie norvégienne.

Selon NRK, la proposition d'Oslo reviendrait à lever 80 % des sanctions frappant l'Irak depuis la guerre du Golfe en 1991, ne laissant en place que les mesures d'interdiction portant sur des équipements susceptibles de contribuer à la reconstitution d'un arsenal d'armes de destruction massive.

« Si les inspecteurs (internationaux chargés de vérifier le désarmement effectif de l'Irak) étaient de nouveau autorisés à se rendre en Irak et si des vérifications pouvaient être entreprises régulièrement, les sanctions seraient alors levées entièrement », a souligné Jagland.

Par ailleurs, le président américain, George W. Bush, a déclaré hier lors d'une conférence de presse commune avec le premier ministre britannique, Tony Blair, que les États-Unis et la Grande-Bretagne « travailleront ensemble » pour rendre les sanctions internationales contre l'Irak « plus efficaces ».

Le président Bush a eu des entretiens avec Blair dans la résidence de campagne du chef de l'État américain à Camp David dans le Maryland.

Le président américain et le premier ministre britannique ont réitéré leurs avertissements à l'égard de l'Irak, en mettant en garde le président Saddam Hussein contre toute tentative de développer des armes de destruction massive.

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS
AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. : 72\$
29⁹⁹*
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. : 114\$
39⁹⁹*

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
PRIX SUGG. : 161\$
79⁹⁹*
SANS BRAS
PRIX SUGG. : 202\$
99⁹⁹*
AVEC BRAS

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. : 248\$
129⁹⁹*

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
PRIX SUGG. : 179\$
59⁹⁹*

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
DOSSIER MOYEN DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
DOSSIER AJUSTABLE
PRIX SUGG. : 343\$
169⁹⁹*

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
HAUT DOSSIER DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS
MECANISME MULTI-AJUSTABLE
BRAS AJUSTABLES
PRIX SUGG. : 399\$
199⁹⁹*

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
HAUT DOSSIER DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS
MECANISME MULTI-AJUSTABLE
BRAS AJUSTABLES
PRIX SUGG. : 500\$
299⁹⁹*

POSTE INFORMATIQUE
FINI ACAÏOU OU ÉRABLE NATUREL
SUPPORT À CPU MOBILE
TIROIR CLAVIER 27"
CAPACITÉ DE 18 CD
DIMENSIONS : 30" L X 20" P X 53" H
PRIX SUGG. : 163\$
89⁹⁹*

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE EN DESSUS NOIR ET CÔTÉS AULNE
TIROIR CLAVIER 27"
ESPACE POUR CPU
ESPACE POUR 17 CD
DIMENSIONS : 42" L X 20" P X 60" H
PRIX SUGG. : 113\$
59⁹⁹*

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE ET DESSUS NOIR
ARMOIRE AVEC TABLETTE COULISSANTE POUR IMPRIMANTE
ESPACE À CPU
ESPACE POUR 16 CD
TIROIR CLAVIER 25"
DIMENSIONS : 64" L X 24" P X 60" H
PRIX SUGG. : 228\$
119⁹⁹*

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE ET DESSUS NOIR
ARMOIRE AVEC TABLETTE COULISSANTE POUR IMPRIMANTE
ESPACE À CPU
ESPACE POUR 16 CD
TIROIR CLAVIER 25"
DIMENSIONS : 64" L X 24" P X 60" H
PRIX SUGG. : 290\$
149⁹⁹*

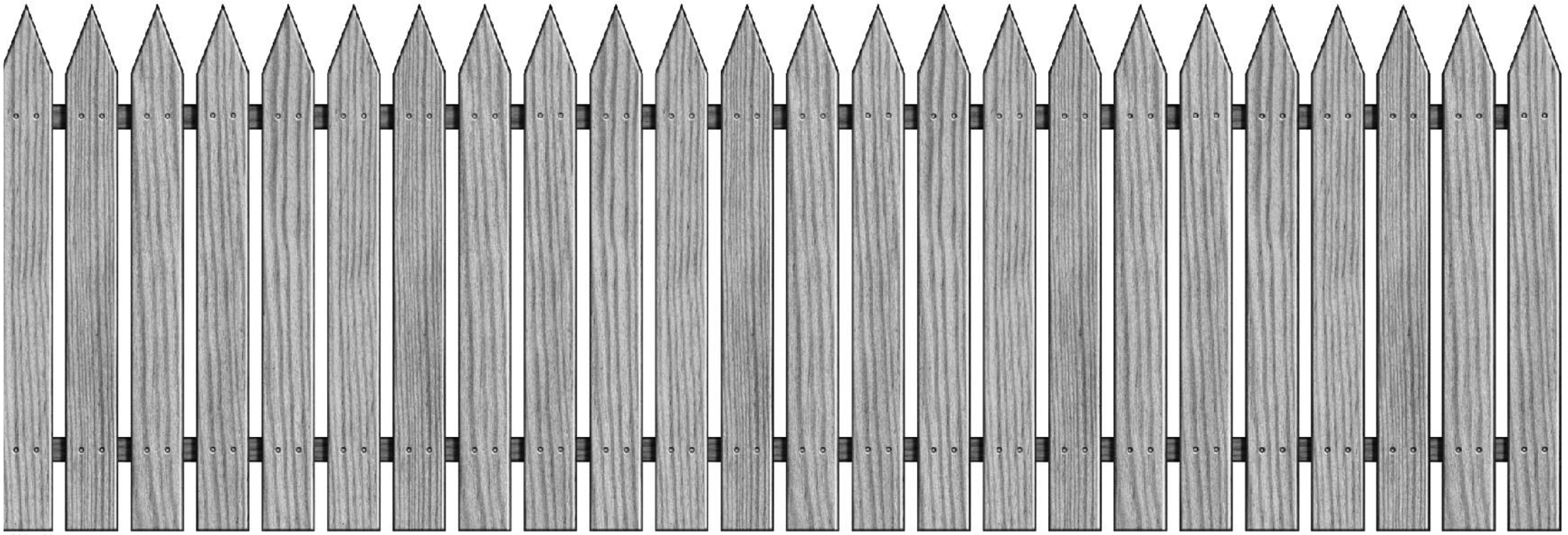
ARMOIRE INFORMATIQUE
FINI CHÊNE NATUREL
ESPACE POUR 20 CD
TIROIR CLAVIER 27"
DIMENSIONS : 40" L X 20" P X 55" H
PRIX SUGG. : 339\$
189⁹⁹*

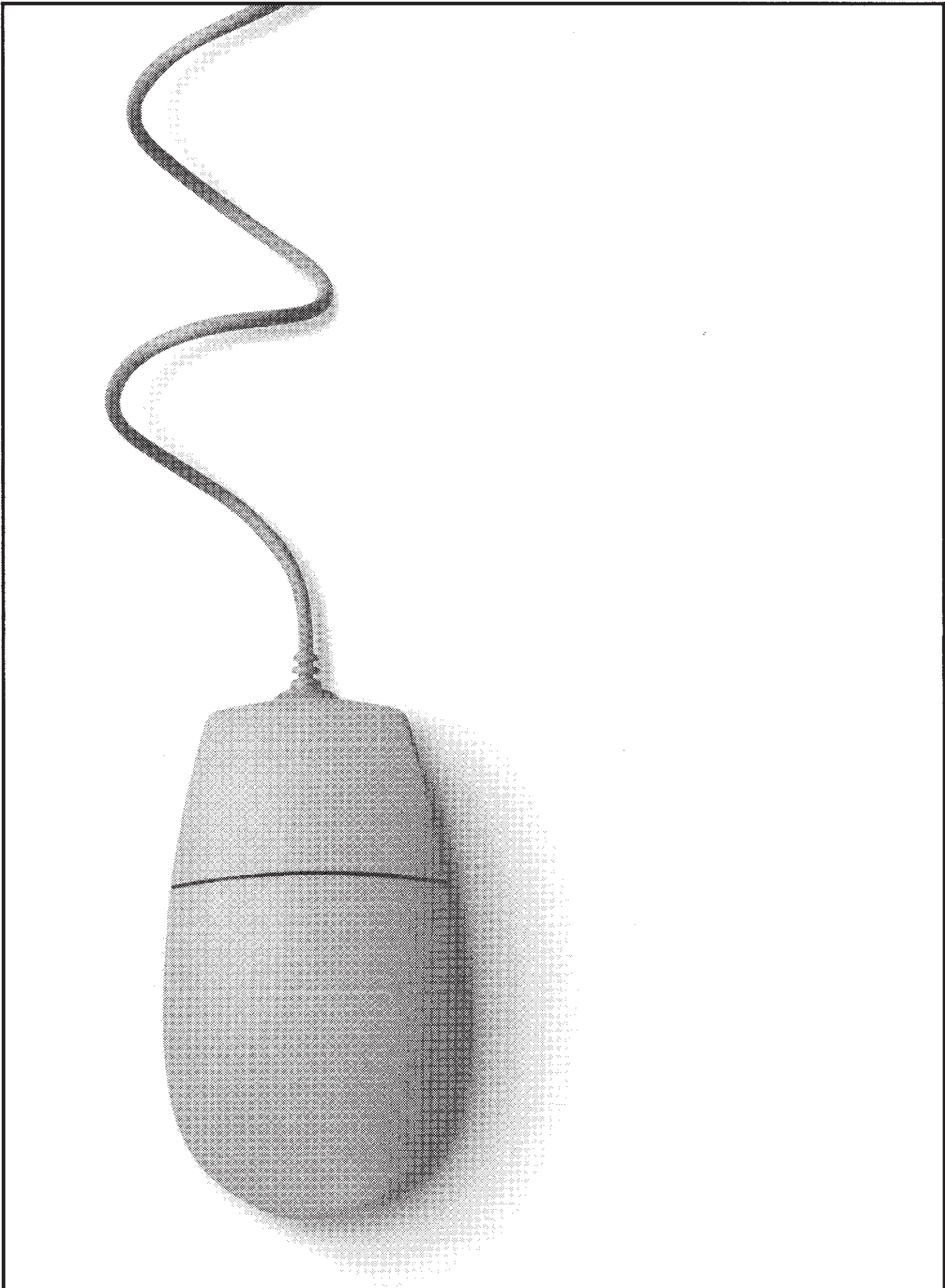
FOURNITURES DE BUREAU
Denis

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES • OUVERT 7 JOURS
MAGASINEZ EN LIGNE : www.denis.ca
NOUVEAU POINTE-CLAIRE 2365, RTE TRANSCANADIENNE (ANGLE DES SOURCES) (514) 428-8044
ANJOU LES GALERIES D'ANJOU (514) 351-1055
BROSSARD 7503, BOUL. TASCHEREAU O. (450) 656-4840
GATINEAU 120, BOUL. DE L'HÔPITAL (819) 561-5611
LAVAL 2390, BOUL. LE CORBUSIER (450) 687-8682
OTTAWA 850, INDUSTRIAL AVENUE (613) 739-8900
QUÉBEC 1415, BOUL. CHAREST O. (418) 682-3113
ST-JÉRÔME 291, DE VILLEMURE (450) 438-4111
TROIS-RIVIÈRES 2450, BOUL. DES RÉCOLLETS (819) 376-2538

9 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE
LIVRAISON GRATUITE**
MÊME LE SAMEDI

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 13 MARS 2001. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT ET/OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. * ASSEMBLAGE REQUIS ** TERRITOIRES LIMITÉS





Apprenez le français à votre souris.

Saviez-vous que la plupart des logiciels que vous utilisez existent en français ? Que vous pouvez choisir un clavier français qui comprend les lettres majuscules et minuscules accentuées ? Même vos jeux préférés ont des versions configurées en français. Alors, la prochaine fois que vous aurez besoin d'un produit informatique, exigez la version française et montrez à votre souris qu'on peut aussi bien cliquer sur « aide » que sur « help ».

Pour obtenir des renseignements utiles sur l'emploi du français dans les technologies de l'information ou pour consulter gratuitement les trois millions de termes français et anglais du *Grand dictionnaire terminologique*, visitez le site www.olf.gouv.qc.ca.

Mettons
l'accent
sur le français

Québec
Office
de la langue française



Un homme de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) se tient près d'une murale d'Emiliano Zapata dans le village d'Oventic, au Chiapas.

Mexico libère vingt zapatistes

Agence France-Presse

SAN CRISTOBAL, Mexique – Les autorités mexicaines ont annoncé hier la libération de 20 prisonniers zapatistes supplémentaires et se sont engagées à assurer la sécurité du chef de la guérilla, le sous-commandant Marcos, lors de sa marche sur Mexico demain.

Ces mesures de détente en direction du leader guérillero interviennent après de vives critiques du sous-commandant Marcos contre le président Vicente Fox.

La libération de 20 prisonniers supplémentaires, annoncée à San Cristobal (2^e ville du Chiapas) lors d'une conférence de presse du gouverneur de l'État Pablo Salazar, porte à 58 le nombre total de zapatistes libérés depuis l'entrée en fonction du président Fox en décembre dernier.

Une des conditions du sous-commandant Marcos pour reprendre avec les autorités des négociations interrompues depuis septembre 1996 reste toutefois la libération de tous ses partisans emprisonnés, dont le nombre total est estimé à une centaine.

Le gouverneur du Chiapas, Pablo Salazar, a également annoncé la mise en place d'un dispositif — composé de près de 1600 hommes — pour assurer la sécurité de Marcos et de ses partisans lors de leur traversée du Chiapas.

« Les autorités feront tout leur possible pour que la marche zapatiste se déroule sans problème », a déclaré Pablo Salazar.

« Nous soutenons la marche, nous souhaitons son succès et nous voulons éviter la moindre tension », a-t-il ajouté.

Pablo Salazar, qui a enlevé en août dernier l'État du Chiapas au Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) grâce à une alliance entre la gauche et le Parti d'action nationale (PAN, conservateur), la formation de Vicente Fox, soutient pleinement les efforts du chef de l'État pour parvenir à un règlement du conflit du Chiapas, qui dure depuis sept ans.

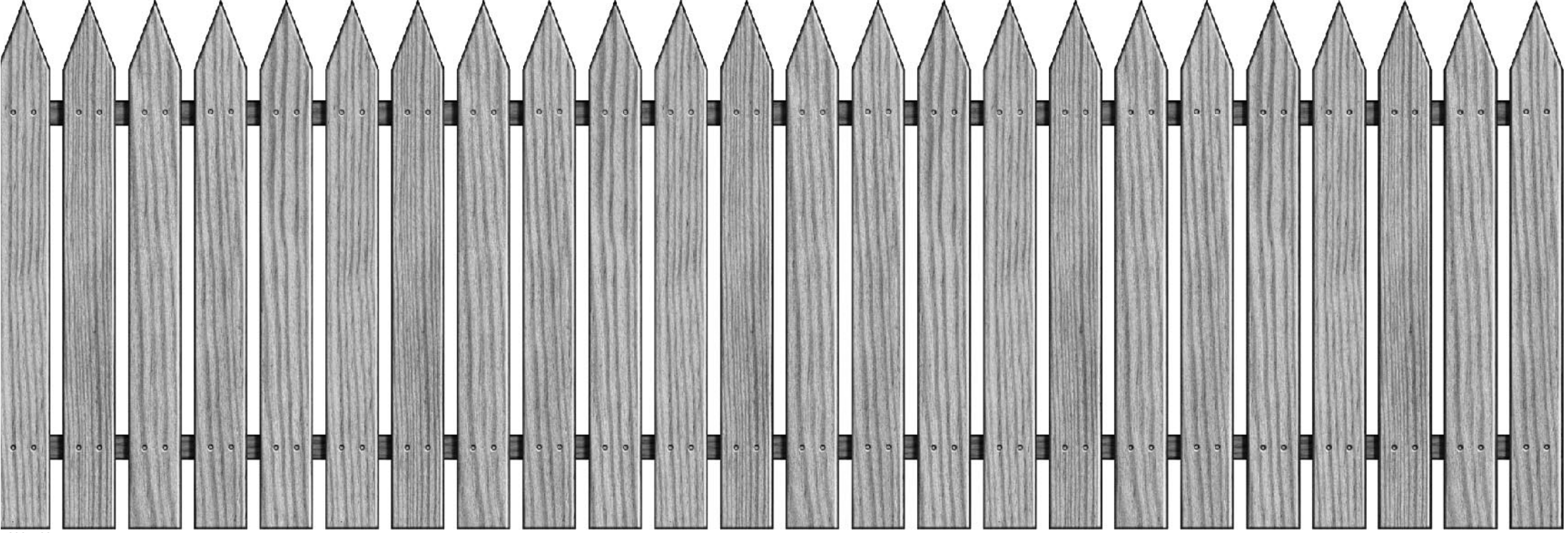
Le sous-commandant Marcos, à la veille de sa marche sur Mexico, a toutefois fait monter la tension en rejetant la possibilité d'une solution rapide du problème chiapanèque tout en critiquant vivement le président Vicente Fox.

« Il faut que Fox comprenne qu'il n'aura pas la paix tant que le dialogue avec les Zapatistes n'aura pas abouti », a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse, jeudi, dans son « bastion » de La Realidad, un village du Chiapas, situé à plus de 1000 km de Mexico.

« La préoccupation de Fox n'est pas la paix mais de faire semblant (comme si) la paix était déjà réalisée », a-t-il ajouté.

Accompagné de 23 chefs de son mouvement, Marcos doit quitter le Chiapas demain et, après un périple de près de 3000 km, arriver à Mexico le 11 mars pour y défendre devant le parlement un projet de loi accordant une relative autonomie aux communautés indiennes.

Marcos compte sur la « longue marche » qu'il effectuera sans armes mais avec son célèbre passe-montagne, pour rassembler ses partisans, auxquels doivent se joindre de nombreux sympathisants étrangers, avant d'entrer en triomphateur dans la capitale et faire ainsi pression sur les autorités.



L'Europe exhorte la Chine à respecter les droits des adeptes du Falun Gong

Associated Press

STOCKHOLM — L'Union européenne (UE) a exhorté la Chine hier à Stockholm à desserrer l'étau autour de la secte interdite du Falun Gong et à mettre un terme aux « inacceptables violations des droits de l'homme » à l'encontre de ses adeptes.

Les arrestations de masse et les mauvais traitements des membres du Falun Gong « constituent une violation des droits de l'homme »,

a déclaré le représentant de l'UE, le diplomate suédois Thomas Hammarberg, lors d'une conférence de presse à l'issue de deux jours d'entretiens bilatéraux.

L'UE, dont la présidence semestrielle est assurée par la Suède, s'est dite préoccupée par « les arrestations et les mauvais traitements des adeptes ainsi que par les rapports sur le nombre de décès » dus aux excès commis par Pékin dans la lutte contre le mouvement.

Les parties, a indiqué M. Ham-

marberg, ont constaté « leur désaccord à la fois sur les faits et sur les principes ».

« Peu importe l'organisation, c'est inacceptable », a-t-il ajouté.

Le Falun Gong, qui revendique 70 millions d'adhérants, a été interdit en juillet 1999, trois mois après une manifestation rassemblant 10 000 disciples devant le siège du régime.

Selon le Centre d'information sur les droits de l'homme et la démocratie à Hong Kong, au moins

104 adeptes de la secte sont morts en détention au cours des 18 derniers mois à la suite de mauvais traitements policiers ou de grèves de la faim. Au moins 10 000 autres ont été envoyés en camp de travail.

Le haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme Mary Robinson a par ailleurs annoncé qu'elle participera aujourd'hui à Pékin à un atelier sur les droits de l'homme et évoquera avec ses interlocuteurs la situation de ce mouvement.

« Je me rends ce week-end à Pékin. Le premier objet de ma visite est de participer à un atelier sur le châtiment des délits mineurs, et la question de la rééducation par le travail », a déclaré M^{me} Robinson à Genève. « Nous venons en compagnie d'experts internationaux qui travailleront avec les experts chinois », a-t-elle expliqué.

M^{me} Robinson rencontrera par ailleurs plusieurs ministres, dont ceux des Affaires étrangères et de la Justice.

EXPRESS INTERNATIONAL

Chine | Contrebandiers exécutés

LA CHINE a exécuté hier sept des 14 responsables locaux condamnés à mort en novembre dernier dans la plus grosse affaire de contrebande jamais découverte dans ce pays depuis 1949. Les suppliciés faisaient partie d'un groupe de plus de 80 responsables accusés d'avoir trempé dans une gigantesque affaire de contrebande portant sur 53 milliards de yuans (6,6 milliards de dollars). Au centre du scandale se trouve le président du groupe de négoce Yuan Hua, Lai Changxing, aujourd'hui détenu au Canada, qui est accusé d'avoir versé des pots-de-vin à des responsables civils et militaires pour importer en contrebande du pétrole, du caoutchouc, des voitures ou encore des cigarettes. — d'après AFP

Espagne | Basques arrêtés

AU LENDEMAIN de l'arrestation en France du chef présumé de l'ETA et d'un attentat à la voiture piégée en Espagne, 15 personnes ont arrêtées hier dans la province de Guipuzcoa lors d'une opération policière contre l'organisation séparatiste basque. Au nombre des personnes interpellées figure Gurregui Lasa, un membre présumé du « commando Donostia » de l'ETA, l'une des unités les plus meurtrières de l'organisation, a précisé la radio nationale espagnole. Par ailleurs, des milliers de personnes ont observé hier cinq minutes de silence dans plusieurs villes d'Espagne en mémoire des deux ouvriers tués la veille dans l'explosion d'une voiture piégée à Saint-Sébastien. — d'après AP

Inde | Policiers tués

SIX POLICIERS indiens et un civil ont été tués hier dans un attentat à la bombe attribué à des séparatistes musulmans au Cachemire, au lendemain de l'annonce par New Delhi de la prolongation de son cessez-le-feu pour trois mois, a indiqué un responsable de la police. L'explosion de la bombe télécommandée à distance a eu lieu au passage d'un véhicule de la police dans la région montagneuse de Kokarnag, à 75 km de Srinagar, capitale d'été de l'État du Jammu-et-Cachemire, administré par l'Inde. Le chef du poste de police de Kokarnag et un passant figurent parmi les tués. Un autre civil a été blessé. La trêve a été rejetée par la plupart des groupes islamiques combattant dans cette région. — d'après AFP

Algérie | Islamistes abattus

TREIZE ISLAMISTES armés ont été tués hier par les forces de sécurité à Oum-Drou dans la région de Chlef (à 200 km d'Alger), ont annoncé les services de sécurité. Depuis une quinzaine de jours, la police et l'armée mènent d'importantes opérations contre les maquis islamistes. Elles avaient tué onze islamistes armés mardi dans la région de Jijel (à 300 km d'Alger). Huit autres avaient été tués lundi dans les régions de Boumerdès et de Sidi Bel Abbès, selon les mêmes sources. Vingt-sept islamistes armés avaient également été tués le 16 février. Depuis le début de l'année, les violences en Algérie ont fait près de 400 morts. — d'après AFP

Yougoslavie | Violence dénoncée

UN MILLIER de Serbes ont protesté hier à Kosovska Mitrovica contre la poursuite des attaques perpétrées par les albanophones au Kosovo, affirmant que ces violences étaient à l'origine de la mort de 1300 personnes ne faisant pas partie de la communauté albanophone depuis la fin officielle du conflit dans la province serbe en 1999. Les manifestants se sont également élevés contre toute installation d'albanophones dans la ville divisée de Kosovska Mitrovica, la plus grande enclave serbe de la province, avant le retour de dizaines de milliers de réfugiés serbes chez eux dans différents secteurs de la province. — d'après AP

Brésil | Ministres destitués

LE PRÉSIDENT brésilien Fernando Henrique Cardoso a annoncé hier la destitution de son gouvernement des deux ministres issus du Parti du front libéral (PFL, droite). Le PFL fait partie de la coalition gouvernementale avec le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB, centre droit), et le Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB, centre gauche), le parti du président Cardoso. Le président n'a pas aimé des attaques contre sa personne. — d'après AFP

Technologies de l'information Formation Cisco à l'Université McGill



Programme du **Cisco Networking Academy** menant à la certification CCNA (Cisco Certified Network Associate).

Maintenant disponible entièrement en français.

Prochaines sessions du 6 mars au 28 avril.
Cours disponibles le soir et la fin de semaine.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez au :
(514) 398-8800, poste 04593

<http://www.mcgill.ca/conted/departments/it/>



McGill

Centre d'éducation
permanente

2937239A

Il y va de votre éducation et de votre réputation

DEUXIÈME ÉDITION

CONFÉRENCE LAFONTAINE-BALDWIN

À l'occasion de la deuxième édition de la conférence LaFontaine-Baldwin, Alain Dubuc, éditorialiste en chef de *La Presse*, se penchera sur les grands mythes qui contribuent à former l'identité canadienne. Le discours sera suivi d'une discussion à laquelle participeront John Ralston Saul, Lysiane Gagnon, Jocelyn Létourneau et Bob Rae.



Alain Dubuc, conférencier

**Le vendredi 9 mars 2001, à 19 h 30,
École des Hautes Études Commerciales de Montréal**

Le nombre de places est limité.

Réservez dès aujourd'hui:

(514) 790-1245



L'INSTITUT DU
DOMINION

La conférence LaFontaine-Baldwin est une initiative du Dominion Institute, un organisme sans but lucratif voué à la promotion de l'histoire et de l'instruction civique.

Cette année, la conférence est présentée en collaboration avec :

La Presse

THE GLOBE AND MAIL
Canada's National Newspaper



Les fonds recueillis seront versés à PEN Québec.

2932791



mazda

Coup de foudre ! Coup de fougue !

2001 Plus de vroum vroum...



mazda MPV 2001

349\$*

0\$ COMPTANT

- ✓ **TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS**
- ✓ **MEILLEURE VALEUR POUR VOTRE ÉCHANGE**
- ✓ **MEILLEUR PRIX GARANTI**

2 inventaires, plus de 600 véhicules disponibles



738, boul. Labelle, Blainville
(sortie 25, autoroute 15)
(450) 437-8000 (MTL: (514) 875-3938)

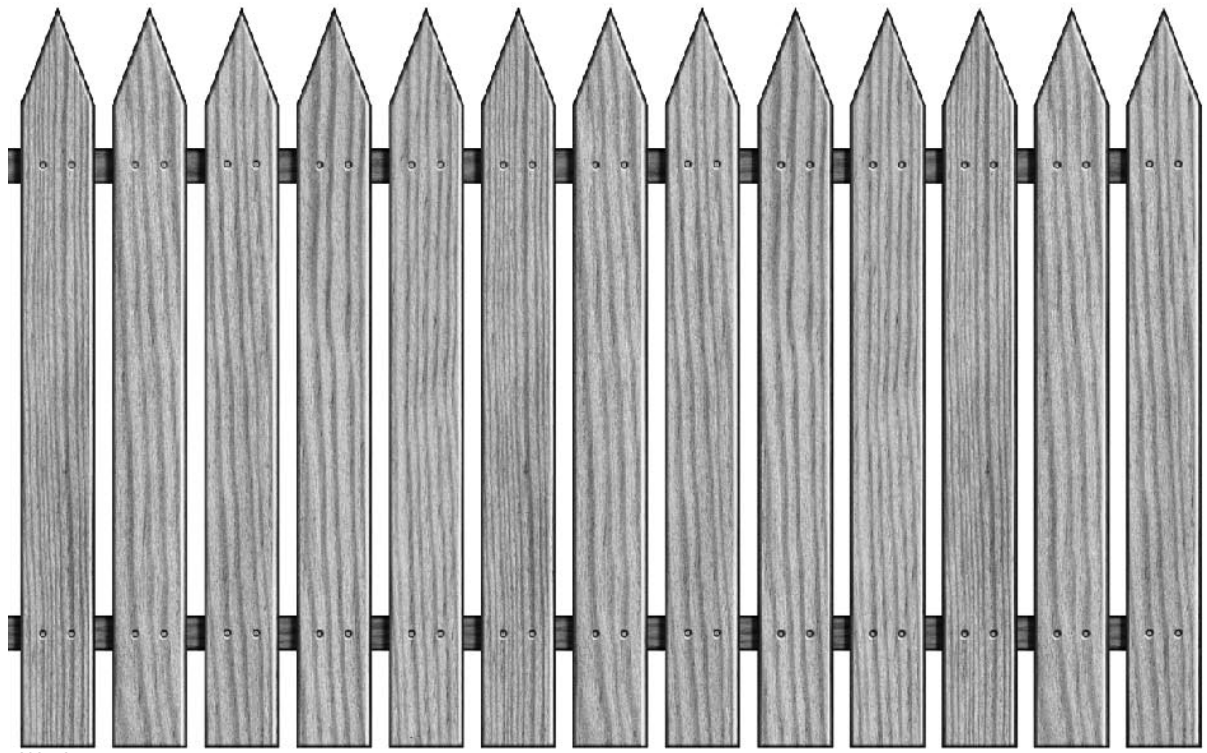
* Location 48 mois, 20 000 km par année, taxes en sus. Sujet à l'approbation.



10175, av. Papineau, Montréal
www.gareaumazda.com
(514) 381-3987

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS





2935534A

Chicane de clôture?

Vivre en bon voisinage n'est pas toujours facile. Surtout depuis que votre voisin s'est fait installer une clôture qui empiète d'un bon mètre sur votre terrain. Restez civilisé! Après tout, vous avez souscrit à l'assurance protection juridique justement pour avoir la main haute dans ce genre de conflit.

Grâce à cette protection — ajoutée à coût minime à votre assurance habitation ou auto —, vous accédez à l'aide et aux conseils d'un expert en la matière : l'avocat de votre choix. Faire valoir vos droits n'aura jamais été aussi simple. Devenez maître des imprévus juridiques de la vie : souscrivez dès aujourd'hui à l'assurance protection juridique.

Composez le 1 888 522-2748 ou visitez le site www.barreau.qc.ca



Barreau du Québec

La ville de Sampit livrée aux émeutiers: 200 morts à Bornéo

Les Dayaks se sont livrés à des attaques cruelles, décapitant leurs victimes, des migrants venus de Madura

d'après AFP

SAMPIT, Indonésie – Plus de 200 personnes ont été massacrées, certaines décapitées, en six jours de violences ethniques dans la partie indonésienne de l'île de Bornéo, où la ville de Sampit était en partie livrée hier aux émeutiers, membres des tribus dayaks.

« Plus de 200 corps ont été enregistrés », a indiqué un médecin qui a réclamé l'anonymat à l'hôpital de Sampit. Ce bilan des tueries ne serait que provisoire car des cadavres gisaient encore dans les rues.

Les Dayaks, armés de machettes et de flèches, le front ceint d'un bandeau rouge, rôdaient dans la petite ville industrielle de

Sampit, à 700 km au nord-est de Jakarta. Ils ont érigé des barrages sur les routes et semblaient avoir chassé de leurs habitations la majorité des migrants originaires de l'île de Madura.

Entre 10 000 et 15 000 migrants étaient réfugiés dans des bâtiments publics. Un navire militaire était toujours attendu à Sampit pour commencer à évacuer des centaines d'entre eux.

Les migrants de Madura sont venus pour la plupart dans le cadre du programme de « transmigration » des autorités de Jakarta destiné à transférer des populations des îles plus peuplées, notamment Java.

Cette politique de « transmigration » sous le régime de Suharto — désormais abandonnée — est largement accusée d'avoir favorisé des affrontements meurtriers entre populations locales et migrants venus s'implanter dans des régions faiblement peuplées,

comme Kalimantan ou l'Irian Jaya (Papouasie occidentale).

Des maisons de migrants continuaient d'être incendiées hier, même si les affrontements semblaient terminés, du moins dans le centre de Sampit. Aux alentours, des dizaines d'habitations ont été rasées. La situation demeurait incertaine dans les environs de la ville.

Plus de 600 soldats et militaires ont été déployés à Sampit, mais ils semblaient se contenter de patrouiller et de protéger les réfugiés.

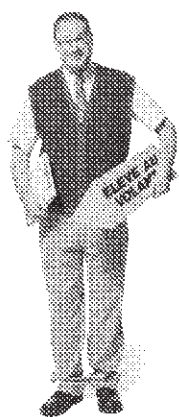
Les violences avaient éclaté dimanche dans cette région où les Dayaks, premier habitants de Bornéo, des anciens chasseurs de têtes, ont traqué les migrants.

Les victimes ont été tuées à coups de machettes, de sabres traditionnels de Bornéo, le « mandau », ou à coups de fléchettes empoisonnées, qu'utilisent les Dayaks, selon les médecins.

La situation est « effrayante », a raconté un fonctionnaire local. Les tueries se sont étendues à plusieurs autres zones — Kuala Kuayan, Cempaga, Parenggean et Kasongan — formant un « triangle de violence » autour de Sampit, selon un médecin, Qomarruddin Sukhami. Des émeutiers ont paradé dans les rues en exhibant les têtes de leur victimes, selon plusieurs témoignages.

L'île de Bornéo, largement couverte de jungles, est divisée entre l'Indonésie, la Malaisie et Brunel. Des heurts interethniques sont régulièrement signalés dans la partie indonésienne de Kalimantan, occupant les deux tiers de l'île, dans le sud et l'est, où les Dayaks accusent les migrants de Madura de monopoliser les richesses locales.

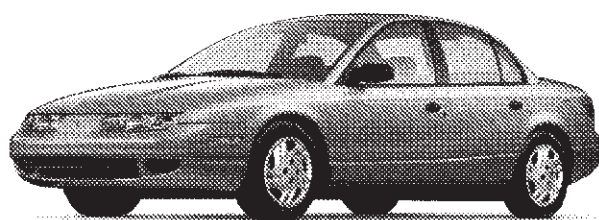
En 1999, les migrants de Madura avaient été la cible d'une violente campagne de la part de Malais, appuyés par des Dayaks, à Kalimantan-Ouest. Elle avait fait 3000 morts et des dizaines de milliers de déplacés.



« Je me répète sans arrêt qu'elle a des panneaux en polymère résistants aux chocs. »

Par Martin Duscheneau, moniteur de conduite automobile et propriétaire d'une Saturn SL.

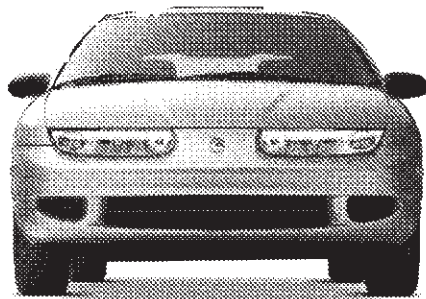
« LORSQU'UN APPRENTI CHAUFFEUR s'installe au volant, il est normal que la tension monte. Et je ne parle pas de celle de l'élève! Au moment de m'embaucher comme moniteur de conduite automobile, on m'a dit que je devrais utiliser mon propre véhicule pour les leçons. Je ne peux pas vous dire à quel point j'étais soulagé d'avoir une Saturn! Ses panneaux latéraux de polymère sont à l'abri des intempéries, ne rouillent pas et, par-dessus tout, résistent aux chocs. Ce n'est pas au moniteur de conduite d'avoir les mâchoires crispées et les mains moites. »



Notre populaire compacte SL 2001

14 988\$ PDSF 188\$ /mois/48 mois
Comptant initial de 1850\$

Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe propulseur



Pour faire tout autrement

Achetez en ligne à saturncanada.com 1 888 4SATURN

Cette mensualité est calculée sur un bail LocationPlus de 48 mois et comprend le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise. Par contre l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un comptant initial (ou échange équivalent) de 1850 \$, un premier versement mensuel ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 80 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saturn pour plus de détails. †PDSF pour une Saturn SL 2001 ISA. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Le taux de financement à l'achat de 3,9 % et à la location de 4,9 % s'appliquent aux clients dont le crédit est approuvé.

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317
www.saturndeblainville.saturncanada.com
(Autoroute 15, sortie 25)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravelauto.com
(Angle Carthcart et McGill College)

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassauto.com

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.gravelauto.com
(Route 132 et pont Champlain)

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(450) 964-1374
www.saturndeterrebonne.saturncanada.com
(Autoroute 25 nord, sortie 22 est)

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

West Island Saturn Saab Isuzu
9775, route Transcanadienne
Ville Saint-Laurent
(514) 332-4424
www.westislandsaturn.com
(Autoroute 40 à l'ouest de l'autoroute 13)

2830123



Photo REUTERS

Armés de machettes et de lances, des Dayaks font la loi sur la route principale reliant les villes de Sampit et de Palangkaraya. Leurs violences ont fait plus de 200 morts ces dernières heures.

Passat 2001
2936825
À VOIR
Faites vite!
Étes-vous fait pour Volkswagen?
Popular 5441, rue St-Hubert
MONTREAL Tél.: (514) 274-5471
popular@popular.qc.ca

CHUM

NOUVEAU CONTRACEPTIF

Volontaires demandées pour participer à une étude clinique portant sur un nouveau contraceptif oral expérimental qui pourrait vous aider à maintenir votre poids et à diminuer les variations d'humeur au cours de votre cycle.

Étude sous la direction des docteurs Pierre Fugère, Serge Bélisle, François Bissonnette et Louise Lapensée.

Si vous êtes intéressées à participer, vous devez :

- ✓ être âgées de 18 à 40 ans si vous êtes non fumeuses (18 à 35 ans fumeuses)
- ✓ être en bonne santé
- ✓ ne pas avoir pris de contraceptifs oraux depuis 2 mois

Pour plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Josée Dumulon,
infirmière de recherche au
(514) 281-2121 poste 6377

2838004

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

**Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551
brochure@qualityofcourse.com**

Nom _____ L'ÉCOLE DE
Adresse _____ RÉDACTION
Ville / Prov. _____ 38, ave. McArthur
Code postal _____ Bureau 612
Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

**Salon national de l'habitation
et Salon de l'aménagement extérieur**

dmg world media

**Du 2 au 11 mars 2001,
Stade olympique, Montréal**

Un événement

Ne manquez pas ce cahier spécial
aujourd'hui dans

La Presse

Douze monnaies d'Europe disparaîtront dans un an

Agence France-Presse

PARIS — Dans un an, le 28 février 2002 à minuit, le glas aura définitivement sonné pour l'ensemble des devises des 12 pays qui ont décidé de créer l'euro en abandonnant des monnaies à l'origine parfois millénaire, souvent symbole fort de la fierté nationale.

Après l'arrivée massive et subite des billets et des pièces euros le 1^{er} janvier 2002, les vieilles monnaies vont bénéficier d'un sursis de quelques semaines, le temps pour les populations de se familiariser avec les nouveaux billets et pièces.

Elles seront retirées progressivement : aux Pays-Bas le 28 janvier, en Irlande le 9 février, en France le 17 février. Le 28 février 2002 au soir, les commerçants des neuf autres pays refuseront à leur tour les vieilles unités.

Ainsi disparaîtra des porte-monnaies, et peut-être des mémoires, la plus ancienne monnaie européenne, la drachme, apparue dans le monde hellénique au 7^e siècle avant Jésus-Christ, et monnaie officielle grecque depuis 1833.

Son abandon est vécu avec émotion par les anciens au pays de Socrate. « La disparition de la drachme ne me fait pas peur, c'est la preuve que la Grèce se modernise et que nous allons rejoindre le clan des puissants. J'espère tout de même que les enfants continueront à apprendre que la drachme était la plus ancienne monnaie européenne », indique Anthonis Skoufalos, un retraité de 69 ans.

L'abandon le plus douloureux sera probablement celui du deutchmark par les Allemands, si fiers de ce symbole de l'Allemagne démocratique et puissante de l'après-guerre. La date officielle du retrait du mark est le 1^{er} janvier, mais il aura droit de cité jusqu'au 28 février.

La naissance du schilling autrichien, en vigueur depuis 1947, est aussi liée à la reconstruction de l'après-guerre. La rupture n'est pas aisée pour les citoyens. Selon un sondage de l'Institut OGM, 57 % des Autrichiens déclarent avoir « peu confiance » dans l'euro.

Pour les Italiens la disparition de la lire, monnaie officielle du pays depuis 1862, constitue un vrai big bang : habitués à utiliser des liasses de papier, ils devront réapprendre à compter en centimes, et à utiliser des pièces.

« Les Italiens dans la rue ne se préoccupent pas encore de la question », souligne Emanuele Piccari, représentant de l'Union nationale des consommateurs. Mais, « en Italie, on se préoccupe des choses qu'au dernier moment », soupire-t-il.

La disparition de la peseta, officiellement instituée monnaie d'Espagne en 1868, inquiète certains citoyens. Mais les euro-enthousiastes ne manquent pas : ils y voient le dernier signe de l'intégration dans l'Europe d'une Espagne qui a dû franchir les obstacles à marches forcées depuis la fin du franquisme en 1975.

Kosovo : fort appui au plan de paix de Belgrade

d'après AFP

SKOPJE — Neuf pays du sud-est de l'Europe ont apporté hier leur soutien au plan de paix de Belgrade pour régler la crise de violence au Kosovo et dans le sud de la Serbie.

« Nous accueillons favorablement l'adoption du plan de la RFY (République fédérale de Yougoslavie) et du gouvernement serbe pour trouver une solution à la situation dans les municipalités de Preveso, Bujanovac et Medvedja,

dans le sud de la Serbie », souligne la déclaration finale adoptée à Skopje.

Elle appelle « à un arrêt complet et immédiat de la violence dans cette région ». Les participants s'inquiètent notamment « des récentes vagues de violence à motivation ethnique et de l'extrémisme qui se sont manifestés dans la région de Mitrovica », au Kosovo.

La Grèce, la Turquie, la RFY, la Bosnie-Herzégovine, la Roumanie, la Bulgarie, la Macédoine, l'Albanie participaient à ce sommet du « Processus de coopération », auquel la Croatie assistait en observateur.

La RFY, après l'accession au pouvoir du président Vojislav Kostunica, et la Bosnie-Herzégovine, en passe de se doter d'un gouvernement central, ont fait leur entrée dans le club lors du sommet de Skopje.

Tout au long de la journée, les chefs d'État et de gouvernement présents ont souligné leur inquiétude sur la déstabilisation que pourrait entraîner le regain de violence « à motivation ethnique » au Kosovo et dans toute la région.

Même le premier ministre albanais, Ilir Meta, a estimé lors de la conférence de presse finale que les Albanais du Kosovo doivent

« montrer plus d'ouverture et de volonté pour une coopération » avec les Serbes et les non-Albanais.

La RFY et la Macédoine ont d'autre part saisi l'occasion pour conclure un accord sur leur frontière commune, qui met fin à un différend qui perturbait leurs relations depuis cinq ans.

La Macédoine s'était plainte quelques jours avant le sommet d'incursions sur son territoire d'hommes armés qui avaient ouvert le feu sur des patrouilles macédoniennes, à sa frontière avec le Kosovo et le sud de la Serbie.

Quand on a fait le tour du Salon de l'auto...

TIBURON 2001

À PARTIR DE

209\$*

PAR MOIS

PDSF

19 195\$

FINANCEMENT

3,8%

DISPONIBLE JUSQU'À 48 MOIS

SANTA FE GL 2001

À PARTIR DE

299\$**

PAR MOIS

PDSF

25 250\$

FINANCEMENT

5,8%

DISPONIBLE JUSQU'À 48 MOIS

c'est dur à battre!



GARANTIE 5 ANS

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS / 100 000 km

(éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / 60 000 km standard)

Incluant : livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaisson • déverrouillage • remorquage

Photos à titre indicatif seulement. *Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la TIBURON 2001 à partir de 209 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 10 032 \$, 1 895 \$ comptant, dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 3,8 % jusqu'à 48 mois. **Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la SANTA FE GL 2001 à partir de 299 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 14 352 \$, 3 965 \$ comptant, dépôt de sécurité requis, transport, préparation, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 5,8 % jusqu'à 48 mois. En sus, frais administratifs de 300 \$ révisés au contrat de location pour les modèles 2001. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre supplémentaire. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 28 février 2001.

LES PARTENAIRES HYUNDAI DU GRAND MONTRÉAL



HYUNDAI
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

TQS

en collaboration avec



présente

lance et compte
nouvelle génération

Étoile du jour : Robert Martin

Participez au tournage

dimanche 11 mars au Colisée Pepsi de Québec

Billets gratuits disponibles dans tous les restaurants (aucun achat requis)

À gagner sur place :



Une moto Harley-Davidson



vacances air transat

Un voyage d'une semaine pour deux à Nuevo Vallarta

La Presse

cyberpresse.ca



Devenez V.I.P.

Voyez l'action d'encore plus près !

Soyez des 40 chanceux assis directement derrière le banc des joueurs, là où plusieurs scènes importantes seront tournées.

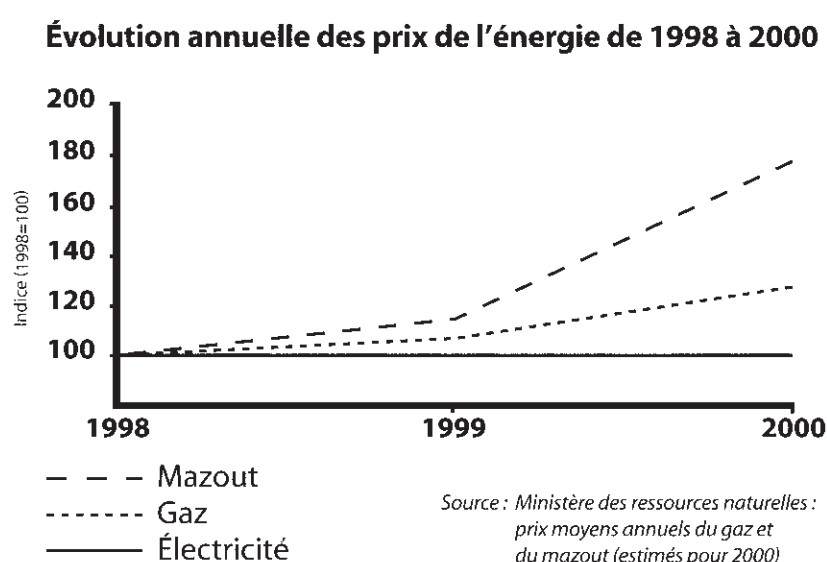
Du 22 au 24 février, notez au moins deux des trois étoiles Lance et compte présentées dans La Presse ou à 110 % à TQS et soyez à l'écoute de COOL samedi entre 12 h et 20 h ou de CKOI dimanche entre 12 h et 20 h.

* Pour courir la chance d'être sélectionné, vous devez être âgé de 18 ans et plus et être libre toute la journée du 11 mars. Départ en groupe de Montréal à 6 h 30, retour vers 21 h.



DEPUIS 3 ANS, MON ÉLECTRICITÉ EST STATIQUE.

Contrairement à celui des autres sources d'énergie, le prix de l'électricité au Québec n'est généralement pas soumis aux fluctuations du marché. Voilà pourquoi vous pouvez compter sur la stabilité des tarifs d'Hydro-Québec pour une troisième année consécutive. De plus, Hydro-Québec vise à poursuivre un objectif de stabilité des prix de son électricité pour les prochaines années. Une autre raison qui fait de l'électricité une source d'énergie de premier choix.



**L'électricité, c'est bien moins cher.
Étiez-vous au courant ?**



Bush et Blair s'efforcent d'établir des relations de confiance

PHILIPPE DEBEUSSCHER
Agence France-Presse

CAMP DAVID, Maryland – Le président américain George W. Bush et le premier ministre britannique Tony Blair ont uni leurs voix hier à Camp David, lors de leur première rencontre, pour parler un langage de fermeté à l'égard de l'Irak et poser les bases de relations personnelles solides.

Mais si M. Bush s'est efforcé de dissiper les réserves existant aux États-Unis sur la force de réaction rapide créée par les Européens, M. Blair a pris soin de ne pas s'engager trop vis-à-vis du projet américain de bouclier antimissile NMD qui continue à susciter des appréhensions chez la plupart des dirigeants européens.

C'est la première fois depuis son arrivée à la Maison-Blanche le 20 janvier que le président américain rencontrait un dirigeant européen. Il a réservé un accueil chaleureux à M. Blair et son épouse Cherie à Camp David, la résidence de campagne présidentielle située à environ 80 km au nord-ouest de Washington.

Les deux dirigeants ont donné un ton informel à leurs discussions en troquant vestes et cravates pour des tenues plus confortables, un chaud sweater bleu foncé pour M. Blair et une veste d'aviateur de cuir marron, frappée du sceau présidentiel, pour M. Bush.

Lors d'une conférence de presse, MM. Bush et Blair se sont efforcés de souligner l'étroitesse des relations entre leurs deux pays.

Tous deux ont souligné leur volonté de continuer à contrer Saddam Hussein et d'améliorer l'efficacité des sanctions pesant sur l'Irak.

« Nous allons travailler ensemble afin de trouver le moyen de les rendre plus efficaces », a déclaré M. Bush. Il est important pour les alliés « de construire un consensus dans la région » autour d'une politique vis-à-vis de Bagdad, a-t-il ajouté.

Les deux dirigeants ont renouvelé leurs avertissements au président irakien en affirmant qu'ils prendraient les mesures qui s'im-

posent s'il venait à se doter d'armes de destruction massive ou à menacer ses voisins.

Lors de leurs entretiens, ils ont évoqué longuement les relations transatlantiques et le projet américain très controversé de déploiement d'un système de défense antimissiles.

M. Bush s'est efforcé de dissiper les réserves manifestées le mois dernier par son secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld, sur le projet d'une défense européenne qui a commencé à prendre forme.

« Le premier ministre et moi avons passé beaucoup de temps sur ce sujet et je soutiens son point de vue. Il m'a assuré que l'OTAN allait être le premier moyen de maintenir la paix en Europe. Et je l'ai assuré que les États-Unis allaient rester activement engagés dans l'OTAN et en Europe avec nos alliés », a déclaré M. Bush.

En revanche, M. Blair est resté prudent sur le projet NMD, soucieux de ne pas prendre totalement le contrepied de ses partenaires européens. Il a reconnu partager les inquiétudes de Washington face aux risques balistiques posés par des pays comme la Corée du Nord, et la nécessité de consultations sur ce sujet.

« Il est très important dans ce contexte que nous discutons de toutes les options dont nous disposons pour faire face à cette menace, qui est une menace bien réelle, à la fois en termes de systèmes offensifs et défensifs », a-t-il dit.

« Je ne crois pas que je vais échouer dans (mes efforts) pour convaincre », a pour sa part affirmé M. Bush, en appelant les alliés des États-Unis « à travailler ensemble pour développer une défense face aux véritables menaces du 21^e siècle ».

Interrogé sur les points en commun qu'il s'était découvert avec Tony Blair, M. Bush s'est placé d'abord sur le terrain de l'humour. « Nous utilisons tous deux du dentifrice Colgate », a-t-il dit, s'attirant une réplique immédiate de M. Blair : les journalistes « vont sans doute se demander comment vous l'avez appris, George ».

Pris au dépourvu, M. Bush a ajouté : « Nous aimons tous deux le sport (...) Nous avons des épouses fantastiques (...) et nous sommes des pères et fiers de l'être. »

2 derniers jours
Super Liquidation

Modèles de plancher,
Commandes spéciales
Marchandises avec légères imperfections

RIHO
CONCEPT

191, boul. Sainte-Rose,
Laval QC H7L 1L5
Tél.: (450) 963-6789
Fax: (450) 963-6788
www.rihoconcept.com

jusqu'à 50 %

2936574
Lun. au mer.: 9 h 30 à 18 h / Jeu. et ven.: 9 h 30 à 21 h / Sam.: 9 h 30 à 17 h
EXCEPTIONNELLEMENT Dim. le 25 fév.: midi à 17 h

Études supérieures en géographie

Le Département de géographie de la Faculté des arts et des sciences offre des programmes d'études de 2^e et 3^e cycles qui visent une compréhension approfondie des géosystèmes naturels et des activités humaines qui s'y insèrent.

- Microprogramme de 2^e cycle en géomatique et analyse spatiale
- D.E.S.S. géographie appliquée
- M.Sc. géographie (recherche ou formation pratique)
- Ph.D. géographie

Le département offre également des programmes d'études de 1^{er} cycle.

Renseignements : (514) 343-8049
www.geog.umontreal.ca

Université **um**
de Montréal

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

24 février 2001

Page A31 manquante

Quatre nouveaux séismes au Salvador

Agence France-Presse

SAN SALVADOR — Au moins quatre nouveaux séismes, dont le plus fort de 4,2 degrés sur l'échelle de Richter, ont été ressentis hier dans le centre du Salvador, suscitant des mouvements de panique parmi la population, mais sans faire de victime, selon des sources officielles.

L'épicentre de cette série de secousses sismiques a été localisé au sud de la capitale San Salvador et à une profondeur de 5,8 km, a précisé le ministère de l'Environnement.

Ces tremblements de terre n'ont causé ni victime ni dégâts, mais provoqué des mouvements de panique parmi les habitants, selon la Croix-Rouge et des radios locales qui ont diffusé des appels au calme.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a par ailleurs averti des risques de famine qui menacent les milliers de sinistrés salvadoriens et appelé la communauté internationale à envoyer des fonds.

« La situation est dramatique. Les réserves alimentaires sont en train de se terminer et il y a un réel danger de famine »,

a déclaré le directeur du PAM pour le Salvador, le Canadien Guy Gauvreau.

Le Salvador a été secoué par plus de 4000 répliques depuis le 13 février, date du deuxième tremblement de terre d'ampleur en un mois.

Le premier, de 7,6 degrés sur l'échelle de Richter, le 13 janvier, a fait 827 morts et plus de 1,1 million de sinistrés, tout en provoquant des dégâts estimés à 1,3 milliard de dollars. Le second séisme, de 6,1 degrés sur l'échelle de Richter s'est produit le 13 février et a fait 215 morts, 252 622 sinistrés.



Photo AFP

Les autorités brésiliennes ayant promis d'écarter du marché de l'exportation tout produit susceptible de créer un risque d'expansion de la maladie de la vache folle, les coupes préparées par ce boucher de Buenos Aires pourront bientôt se retrouver sur le marché canadien.

Ottawa lève l'embargo sur le boeuf du Brésil

Presse Canadienne

OTTAWA — Le gouvernement canadien a levé hier l'embargo sur l'importation de boeuf brésilien, après avoir obtenu l'assurance que les risques de contamination de la maladie de la vache folle ont été minimisés.

C'est ce qu'a annoncé l'Agence canadienne d'inspection des aliments, lors d'une conférence de presse téléphonique hier soir.

Le vétérinaire en chef de l'agence, Brian Evans, a précisé que le Canada, les États-Unis et le Mexique en étaient venus à cette décision vers 16h, trois semaines après l'imposition de l'embargo, le 2 février.

Les nouvelles données recueillies au Brésil par une équipe composée de scientifiques des trois pays ont convaincu les autorités que le Brésil avait pris des « dispositions solides afin de prévenir l'ESB », l'encéphalopathie spongiforme bovine, mieux connue sous le nom de maladie de la vache folle.

Le Canada voulait s'assurer qu'il y avait moyen de retracer les quelque 5000 bovins importés d'Europe dans les années 90, où plusieurs cas de la maladie de la vache folle ont été décelés.

Le Brésil a pris des mesures en ce sens. À la satisfaction d'Ottawa, il a instauré une loi qui exige que tous les bovins importés de pays où la maladie de la vache folle a été identifiée soient retracés, et « détruits par incinération ou enfouissement profond ».

Or, par mesure de prudence, les trois partenaires de l'ALENA, l'Accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, ont décidé d'imposer trois conditions :

- les produits de boeuf doivent provenir de bovins nés et élevés au Brésil et non de bêtes importées ;
- seuls les bovins nés après le décret de 1996 et qui ne sont pas nourris de produits provenant de ruminants peuvent être exportés au Canada ;
- les produits doivent provenir de bovins nourris de fourrage herbager et non de protéines animales.

Selon le directeur adjoint de la Division de la santé animale de l'Agence d'inspection des aliments, Claude Lavigne, le Canada attend toujours des précisions au sujet des animaux qui auraient pu être importés d'Europe et « qui peuvent avoir été introduits dans la chaîne alimentaire au Brésil ».

« On attend plus d'informations des Brésiliens. C'est pour se protéger contre ce risque-là », a-t-il ajouté.

Au Brésil, on soupçonnait que cet embargo soit plutôt une sanction commerciale déguisée pour punir le Brésil dans le dossier des avions régionaux. Cette mesure avait soulevé un véritable tollé de protestation.

Dutroux en hélicoptère

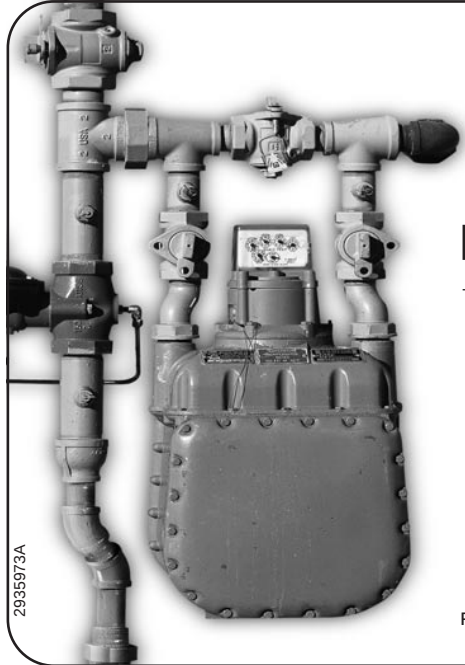
Associated Press

BRUXELLES — Le pédophile Marc Dutroux, le détenu le plus connu de Belgique, a été ramené hier en hélicoptère à la prison d'Arlon, sous haute surveillance, après avoir subi une série d'examen médicaux à Bruges.

Un communiqué du ministère de la Justice a fait savoir que les examens étaient « satisfaisants », sans donner d'autre précision sur l'état de santé du détenu au nom du secret médical.

Marc Dutroux, qui doit être jugé l'an prochain pour son implication dans un réseau pédophile, l'enlèvement et le viol de fillettes et les meurtres de quatre jeunes filles, âgées de huit à 19 ans, avait été transféré à Bruges après s'être plaint de souffrir de diabète.

Marc Dutroux a été incarcéré à Arlon peu après son arrestation en 1996. Il purge une peine de cinq ans de prison liée à sa tentative d'évasion en 1998.



Entre les deux, il doit bien y avoir quelqu'un.

Les Partenaires certifiés Gaz Métropolitain : des experts qui ont le sens des affaires.

Entre vous et vos affaires, il ne devrait y avoir personne d'autre qu'un spécialiste qualifié et expérimenté.

Pour une performance et une rentabilité accrues, confiez l'installation de vos appareils à gaz naturel à un **Partenaire certifié Gaz Métropolitain**. Et que ça roule !



POUR UNE LISTE COMPLÈTE DE NOS PARTENAIRES CERTIFIÉS, APPELEZ OU CLIQUEZ. 1 800 567-1313 www.gazmetro.com